

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## LIVRE SECOND.

---

### SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.]

#### CHAPITRE IV.

LES CENT ASSOCIÉS NÉGLIGENT LA CONVERSION DES SAUVAGES  
ET L'AUGMENTATION DE LA COLONIE.

##### I.

Espérances que donna d'abord la Compagnie des Cent Associés.

Dès sa formation, la compagnie de la Nouvelle-France avait paru disposée à établir une colonie à Québec, et à relever les Français du mépris où ils étaient tombés sous l'administration précédente. Elle fit, en effet, quelques envois de colons, et les protestations qu'elle donnait de son dévouement au bien du pays avaient fait concevoir les plus belles espérances. L'un de ces Messieurs écrivait : “ On verra un notable changement dans le Canada, quand la compagnie générale entrera dans l'entière administration des affaires, la résolution étant de laisser tout le profit pour améliorer le pays et y faire passer grand nombre de Français, sans rien rapporter de longtemps, aux Associés, du profit qui proviendra de la Nouvelle-France.” D'autres écrivaient : “ Le secours qu'on vous envoie fera augmenter la moisson : c'est la principale fin qu'ont ceux qui se mêlent de cette affaire.” Et encore : “ Il y a apparence que notre compagnie, continuant son trafic sans s'enrichir, votre colonie s'augmentera de plus en plus.” D'après ces assurances et d'autres semblables, les missionnaires, comme on l'a rapporté, annonçaient chaque année, aux sauvages, l'arrivée prochaine d'un grand nombre d'ouvriers et de colons ; mais toutes ces belles promesses demeurèrent sans résultat.

##### II.

Les Cent Associés ne font presque rien pour l'avantage de la colonie.

\* Malheureusement cette Compagnie, quoique composée de plus de cent membres, pris parmi les magistrats et les riches négociants du royaume

n'avait qu'environ trois cent mille livres de capital, chacun d'eux devant y mettre trois mille livres ; et ce fonds fut diminué encore, tant à l'occasion des pertes que la compagnie éprouva, de la part des Anglais, dans son premier armement, que des dédommagements que de Caën exigea pour se désister de ses prétentions sur la Nouvelle-France. Mais, comme la plupart de ces Associés étaient étrangers au négoce, il se forma, dans la compagnie même, une autre compagnie particulière, qui fut chargée du commerce, et fit un fonds de cent mille francs pour ses propres intérêts. Ainsi Champlain avait mis trois mille livres dans les fonds de la compagnie générale, et huit cents livres dans ceux de l'autre. Celle-ci devait payer les appointements du Gouverneur, lui procurer des vivres, entretenir des garnisons dans le pays, fournir toutes les munitions de guerre, avoir à sa charge les réparations des magasins ; et, pour couvrir ses dépenses, elle jouissait du commerce exclusif des pelleteries, que la grande compagnie lui avait cédé, à condition que le surplus des profits appartiendrait à la compagnie générale. Il arriva de là que toute la conduite des affaires se trouva entre les mains des marchands, devenus, par cet arrangement, les mobiles essentiels de toutes les opérations de la compagnie, et il était difficile qu'ils entrassent dans les vues si pures et si désintéressées que les autres Associés avaient eues en la formant. Le P. Vimont, dans les paroles de louange et d'encouragement qu'il donnait, en 1640, à la compagnie en général, fait assez entendre, par la réserve avec laquelle il parle, que plusieurs n'y étaient entrés que pour s'enrichir et n'avaient que des vues intéressées. “ La plus saine partie de leur corps, “ dit-il, s'est jetée dans leur association, non tant pour retirer des biens “ périssables du Nouveau-Monde que pour coopérer puissamment au salut “ de ces peuples.” C'était dire assez clairement que les autres n'y cherchaient que des avantages matériels ; et comme ceux-ci dirigeaient selon leurs vues particulières toutes les dépenses de la compagnie, il résultait de là qu'elle ne fit rien, ni pour la civilisation et la conversion des sauvages, ni pour la colonie, qu'elle ne releva point de l'état de mépris où elle était tombée dans l'esprit des indigènes, sous l'administration de de Monts et sous celle de de Caën.

### III.

Les deux Séminaires ne se développent pas, par l'inaction des Cent Associés.

Nous avons vu que, pour civiliser les sauvages et les rendre ensuite chrétiens, il y avait deux moyens à employer : élever des enfants, les former à nos mœurs et aider les parents à s'établir près des Français, en leur construisant des maisons, et en leur donnant des défricheurs et des agriculteurs pour leur apprendre à cultiver la terre. La compagnie ne fit ni l'un ni l'autre, et sembla en laisser tout le soin aux communautés, à qui même elle refusa constamment son concours. Madame de la Peltérie

s'était proposée d'établir un séminaire, pour l'instruction des filles sauvages, sur le modèle de celui que les PP. Jésuites avaient ouvert pour les garçons ; mais, ne pouvant jouir de ses biens, elle fut obligée de se borner à six ou sept élèves, qu'elle habillait, nourrissait et logeait avec les Ursulines, indépendamment des autres et des filles françaises qui fréquentaient le monastère, pour y recevoir l'instruction. Le séminaire commencé pour les garçons ne fut pas plus nombreux, les Jésuites, abandonnés à leurs propres ressources, ne pouvant en nourrir davantage ; et encore les commencements de cette institution semblèrent ne servir qu'à montrer la difficulté désolante du succès.

## IV.

Mauvais succès du Séminaire des garçons. Difficulté de cette œuvre.

Ces Religieux avaient reçu, comme nous l'avons dit, six enfants sauvages, qu'ils s'étaient empressés d'habiller à la Française et auxquels ils donnaient toute sorte de soins. Mais un capitaine Huron ayant appris, aux Trois-Rivières, la formation du nouvel établissement, et étant descendu à Québec pour voir ces enfants, l'un d'eux, qui était son neveu, voulut s'en aller dès qu'il l'eut vu, et quitta, en effet, le séminaire. Des cinq autres, l'un mourut bientôt après ; et on l'avait à peine mis en terre, qu'un autre tomba malade de la même maladie et mourut aussi, par suite du changement d'air, et surtout par la nourriture à la Française, dont ils prenaient avec excès. L'année suivante, il restait au séminaire deux de ces petits sauvages ; on leur en adjoignit quatre autres pour compléter le nombre de six ; et, de ces six, l'un fut bientôt dégoûté de son nouveau genre de vie par un de ses parents, qui le ramena dans son pays. Les trois autres, nouvellement entrés, se laissèrent aller, selon leur coutume, au vol, à la gourmandise, au jeu, à l'oisiveté, au mensonge et à d'autres semblables désordres ; et, ne pouvant souffrir les avertissements paternels qu'on leur donnait pour les engager à changer de vie, ils résolurent de s'enfuir. Ils concertèrent si secrètement leur évasion et l'exécutèrent avec tant d'adresse, qu'un jour, de grand matin, à l'insu de leurs deux autres condisciples et de leurs maîtres, ils enlèvent tout ce qu'ils peuvent, chargent un canot de vivres et de ce qui leur était nécessaire dans le chemin, et s'en vont à la dérobée, sans qu'on en eût depuis aucune nouvelle. Outre la difficulté de former des enfants si peu susceptibles, pour la plupart, de toute discipline qui eût gêné leur liberté naturelle ou leurs penchants vicieux, les Jésuites avaient encore des dépenses considérables à faire, pour déterminer les parents à les leur donner à élever. D'abord il fallait vêtir ces enfants à neuf, remettre à leurs parents les vêtements sauvages qu'ils quittaient, faire encore des présents aux parents ; et, s'ils demeuraient dans le voisinage, les aider à vivre une partie de l'année. Car, en donnant leurs enfants à habiller, à loger, à nourrir et à instruire gratuitement, ils s'imaginaient que les missionnaires leur fussent beaucoup redevables.

## V.

*Les Jésuites cessent d'élever des enfants, et attirent des sauvages à Sillery.*

Pour éviter de faire plus longtemps ces dépenses et employer leurs fonds à une œuvre plus fructueuse dans ses résultats, les missionnaires cessèrent, pour un temps, de prendre des enfants, et donnèrent tous leurs soins aux sauvages, qui se fixaient à Sillery, pour y pratiquer la vie sédentaire. “ Au commencement, dit le P. Vimont, comme nous n'espérions quasi rien “ des vieux arbres, nous employions toutes nos forces à cultiver les jeunes “ plantes ; mais Notre-Seigneur nous donnant des adultes, nous convertis- “ sons les grandes dépenses, que nous faisons pour les enfants, à secourir “ leurs pères et leurs mères, les aidant à cultiver la terre et à se loger “ dans une maison fixe et permanente. Ceux qui prenaient plaisir de se- “ courir notre séminaire seront consolés, voyant que les dépenses qu'on “ faisait pour les enfants, étant employées à faire une petite maison, arrê- “ tent et gagnent à Jésus-Christ les enfants, la mère et le père.”

## VI.

*Zèle des Jésuites pour fixer les sauvages et les former à l'agriculture.*

Si le zèle des PP. Jésuites eût été secondé par la Compagnie, on ne peut pas douter que ces sauvages, disposés, comme ils l'étaient alors, n'eussent, en peu de temps, quitté la vie errante des bois, pour se réunir en villages et se fixer auprès des Français. “ Ils ne se contentent pas de “ se faire baptiser, écrivait la mère Marie de l'Incarnation le 3 septembre “ 1840, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre, “ pour s'établir. Si la France leur donne un peu de secours, pour se bâtir “ de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery, l'on verra, “ en peu de temps, un bien autre progrès. C'est une chose admirable que “ la ferveur et le zèle des RR. PP. de la compagnie de Jésus. Le P. “ Vimont, supérieur de la mission, pour encourager ses pauvres sauvages, “ les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux, ne trou- “ vant rien de bas, en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce “ pauvre peuple.” Ce Religieux, après l'interruption du séminaire, fit construire cette année, quatre petits logements à Sillery, pour autant de familles. Mais un si faible secours ne pouvait avancer beaucoup l'œuvre de la civilisation des sauvages, puisque, comme on l'a dit déjà, depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal, tous les indigènes étaient errants, et que, pour les civiliser et les convertir, eux et leurs enfants, il eût fallu les réduire à la vie sédentaire.

## VII.

*Les sauvages demandent des défricheurs qui les aident à s'établir.*

Aussi les missionnaires pressaient-ils la Compagnie des Cent-Associés d'envoyer de France des défricheurs, qui aidassent les sauvages à s'établir

et à se bâtir des maisons, et de fournir à ceux-ci quelques secours, en attendant que leurs champs pussent les faire vivre. Sur les espérances que leur donnait la Compagnie, les missionnaires promettaient d'année en année, aux sauvages, des défricheurs, qu'on allait leur envoyer de France, pour les aider ; mais les uns et les autres étaient toujours frustrés dans leur attente. Le jour de l'Assomption 1639, des sauvages réunis à Québec, à l'occasion de la Procession solennelle dont nous avons parlé, s'assemblèrent, après les Vêpres, dans la salle des missionnaires, pour les presser de faire exécuter enfin ces promesses : et M. de Montmagny et madame de la Pelterie, si zélés pour procurer le bien des indigènes, voulurent être présents à cette assemblée. Un capitaine sauvage, prenant la parole, dit au P. Le Jeune, supérieur des missionnaires : “ Ne laisse point égarer ton esprit, afin que tu ne perdes rien de ce que je vais dire. Toutefois, ce n'est point moi qui parle : ce sont tous ceux que tu vois assis dans ce lieu. Ils m'ont donné charge de te dire que tous nous désirons croire en Dieu, et que nous souhaitons d'être aidés à cultiver la terre, pour demeurer auprès de vous. Tu nous avais fait espérer qu'il viendrait beaucoup de monde, et maintenant tu n'en as que fort peu. Dis donc à notre Gouverneur qu'il écrive à notre roi : *Tous les sauvages vous disent : Aidez-nous, puisque vous nous aimez ; mais nous ne saurions faire des maisons comme les vôtres, si vous ne nous aidez.*”

Celui-ci ayant fini sa harangue, un autre prit la parole, et dit au P. Le Jeune : “ Je ne suis pas de ce pays-ci ; voilà ma demeure, dans ces montagnes, vers le midi ; il y a fort longtemps que je n'étais venu à Québec. Ces hommes que tu vois, étant venus me visiter en mon pays, m'ont dit que tu faisais bâtir des maisons pour les sauvages, que tu les aidais à cultiver la terre. Ils m'ont demandé si je ne voulais point demeurer auprès de toi avec les autres. Je suis venu, et j'ai vu que tu avais commencé, mais que tu n'as pas fait beaucoup de choses, pour tant de personnes que nous sommes. Prends donc courage, et ne ments point ; je m'en vais encore dans les froidures de nos montagnes pour cet hiver. Au printemps, qu'il y aura encore de la neige sur la terre, je viendrai voir si tu dis vrai, et si tu as des hommes, pour nous aider à cultiver ; afin que nous ne soyons plus comme les bêtes, qui vont chercher leur vie dans les bois.”

## VIII.

Regrets des Jésuites et de Madame de la Pelterie, qui ne peuvent aider les sauvages à s'établir.

A ces paroles, tout le monde fut touché de compassion. M. de Montmagny promit, de son côté, de faire tout ce qui serait en son pouvoir. Le P. Vimont, qui venait remplacer, à Québec, le P. Le Jeune, ne put s'empêcher de regretter avec amertume que, faute de secours temporels, ces

âmes infortunées fussent toujours sous l'empire des Démon. “ Hélas ! s'écria madame de la Pelterie, que d'âmes sauveraient, dans ce pays, les dépenses frivoles d'une seule collation de Paris, et celles d'un seul ballet, qui ne dure que deux ou trois heures ! Je ferai ce que je pourrai pour secourir ces bonnes gens : si je pouvais les aider de mes propres bras, je le ferais de bon cœur ; je tâcherai de planter quelque chose pour eux. ” Quand on leur eut interprété ces paroles de madame de la Pelterie, les sauvages se mirent à rire, disant que les blés que de si faibles bras auraient semés seraient beaucoup trop tardifs. La conclusion fut qu'on ferait un effort pour les secourir au printemps. Mais cet effort, auquel la Compagnie de la Nouvelle-France ne répondit pas, ne pouvait changer en mieux l'état des sauvages. Madame de la Pelterie n'avait guère à leur offrir que son zèle. En fondant des Ursulines à Québec, elle s'était seulement engagée de parole sans passer aucun contrat en leur faveur ; et il se trouva qu'à la fin sa fondation fut si modique, qu'elle n'eût pas suffi seulement pour meubler les Religieuses et leurs séminaristes. Les défricheurs qu'elle avait amenés pour les Ursulines étaient en trop petit nombre ; et, comme elle l'avait promis, elle essaya de cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager quelques pauvres néophytes. De son côté, le commandeur de Sillery n'avait assigné un fonds que pour six défricheurs, qui devaient travailler au village de ce nom ; et une autre personne zélée en fit passer quatre autres, pour l'avantage des sauvages de la Nouvelle-France. Mais ces secours n'étaient rien, en égard aux besoins ; et la Compagnie des Cent-Associés, qui aurait dû y pourvoir, se contenta d'accorder à ceux des sauvages chrétiens qui seraient déjà sédentaires les mêmes faveurs, dans son magasin, qu'elle faisait à tous les Français : c'est-à-dire, de leur vendre les marchandises et d'acheter leurs fourrures aux mêmes prix ; comme aussi d'ordonner qu'on concédât quelques terres défrichées à de jeunes filles sauvages, qui se marieraient ; et, enfin, de destiner, tous les ans, une somme d'argent, pour faire quelque présent à ceux des Hurons chrétiens qui viendraient se fournir de ses marchandises. C'était ne rien faire, au fond, pour rendre sédentaires ces sauvages errants. Aussi l'œuvre de leur conversion ne fit que languir, malgré le zèle des communautés religieuses.

## IX.

La Compagnie ne fit presque rien pour l'entretien du culte.

La Compagnie des Associés ne montra pas plus de bon vouloir, pour l'augmentation et l'affermissement de la colonie. Par le troisième article de son acte d'établissement, elle avait promis d'entretenir, dans chacune des habitations qu'elle ferait construire, trois ecclésiastiques au moins, de les loger, de les nourrir, de leur fournir des ornements et de les entretenir

de toutes choses nécessaires, tant pour leurs personnes que pour l'exercice du ministère qu'ils auraient à remplir. Mais, après avoir exclu du Canada les Religieux Récollets, pour éviter la dépense, et n'y avoir admis que les Jésuites, la Compagnie ne donna que six cents livres par année, pour chacune de ses résidences où elle entretenait des Français pour son commerce; ce qui fut cause, sans doute, qu'au lieu de trois prêtres, qu'il aurait dû y avoir, on se contenta d'en placer deux en chacune. Quant aux ornements et aux autres objets religieux, sur lesquels il n'y avait rien eu de réglé, il parût que, si elle y pourvut pendant quelque temps, ce ne fût qu'avec une parcimonie bien peu honorable pour elle, comme on peut en juger par ce qu'elle fit pour l'entretien du culte à Québec. Après la construction de l'église de Notre-Dame de Recouvrance, les PP. Jésuites fournirent les ornements et le luminaire, jusqu'en 1634, où la Compagnie donna, une fois seulement, la somme de cent écus, pour les meubles d'église et les ornements de première nécessité. Enfin, en 1636 (qu'on nous permette ici ce détail, qui, tout minutieux qu'il est, montre au naturel l'état d'abandon où était le pays), elle envoya une aube de toile commune, une nappe d'autel, deux amicts, sept purificateurs, un surplis, trois ou quatre livres d'encens, dix livres de cire jaune et autant de cire blanche. C'est tout ce que la Compagnie donna, pour le culte divin, à Québec, si l'on en excepte une cloche, du poids de cent livres, qu'elle envoya l'année 1645. L'année 1640, l'église de Notre-Dame de Recouvrance ayant été consumée par le feu, avec la maison des PP. Jésuites, les associés cessèrent, dès l'année suivante, de faire aucun don pour les ornements d'église, et laissèrent à la charité des fidèles d'y pourvoir, se contentant de donner, comme auparavant, la pension annuelle de six cent livres, pour l'entretien des missionnaires en chaque résidence. Nous avons sous les yeux un état détaillé de tous les objets qu'on offrit année par année, et tous furent donnés par divers particuliers, M. de Montmagny, M. de l'Isle, son lieutenant, et d'autres, ou par les fidèles, en général, au moyen de quêtes qu'ils faisaient entre eux.

## X.

## L'église de Québec et la chapelle des Jésuites incendiées.

L'incendie dont nous parlons eut lieu le 15 juin 1640. La sécheresse étant extrême, cette année, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit, avec l'église de Notre-Dame de Recouvrance, la maison des PP. Jésuites et la chapelle du Gouverneur; et comme ces édifices étaient construits en bois de sapin, qu'on sait être très-résineux, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence, qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre, à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes, qu'on avait envoyées de France, pour habiller

des sauvages, furent consumées, aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII, conservés dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora entièrement ces trois édifices, et avec tant de rapidité, qu'en moins de deux ou trois heures, il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons, et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la colonie, cet accident fut une vraie calamité publique, dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors, à Québec, de boutiques de marchands, où chacun pût recourir pour ses besoins, et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites avaient réuni dans leur maison, comme dans un magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits, et les meubles nécessaires pour vingt-sept Français, qui étaient au pays des Hurons, et parmi eux pour treize PP. Jésuites, tous ces objets, qu'on était près de leur porter, furent également consumés par le feu. Pareillement, ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame des Anges, tout fut dévoré par les flammes. Les PP. Jésuites, se trouvant sans gîte, se virent réduits à se retirer à l'hôpital, dans la salle des pauvres, en attendant que M. de Montmagny leur prêtât une maison pour s'y loger ; et cette salle de malades servit alors de chapelle publique. Jusqu'à ce que les colons eussent construit, à leurs frais, une nouvelle église paroissiale, ce qui n'eut lieu qu'après plusieurs années. Il arriva même que les registres de la paroisse, ayant été entièrement consumés dans ce désastre, on se vit dans la nécessité de recourir au témoignage des particuliers, pour rétablir tous les actes des baptêmes, des mariages et des sépultures, et en conserver ainsi le souvenir.

## XI.

La Compagnie avait fait espérer qu'elle enverrait un grand nombre de colons.

Les Associés ne firent pas paraître plus de zèle, pour accroître la colonie, que pour la pourvoir des objets nécessaires au culte divin. Ils s'étaient engagés à y faire passer, dans l'espace de quinze années, quatre mille colons, dont quinze cents, avant la fin de la dixième année ; et, pour rendre la Compagnie plus fidèle à ce dernier article, le roi lui avait fait don de deux vaisseaux de guerre, chacun de deux à trois cents tonneaux, armés et équipés, à la charge de restituer le prix de ces navires, si, les dix premières années expirées, quinze cents personnes n'étaient pas passées en Canada. Au commencement les Associés parurent avoir à cœur de peupler la colonie, annonçant que leur dessein était d'y envoyer un grand nombre de Français ; et leurs premiers débarquements semblèrent donner pour l'avenir, des espérances bien fondées. Sans parler des colons que

de Caën conduisit à Québec en 1632, l'année suivante, cent quatre vingt seize ou quatre-vingt-dix-sept personnes, y compris les matelots, firent la traversée avec Champlain. En 1634, le capitaine de Nesle avait amené M. Giffard, médecin de l'habitation, dont la femme montra beaucoup de courage, en traversant ainsi la mer, pour aller s'établir dans la Nouvelle-France, avec toute sa famille ; et l'année 1636, nous avons vu que M. de Courpon, conduisit quarante-cinq personnes à Québec. Tous ces envois de colons faisaient dire au P. Le Jeune : “ Les familles qui passent ici, “ chaque année, changent la barbarie des sauvages en la courtoisie naturelle aux Français, qui commencent à se fortifier, à bâtir des maisons, “ à défricher et à cultiver la terre.” Mais la suite ne répondit pas au début ; au contraire : “ Par l'inaction des Associés, dit le P. de Charle- “ voix, la colonie, au lieu d'augmenter, diminuait de jour en jour, en “ nombre et en forces.”

## XII.

La Compagnie n'envoie guère que les hommes nécessaires à son commerce.

En effet, l'année 1641, elle ne comptait, en tout, que deux cents personnes, en y comprenant les Religieux, les Religieuses et les enfants ; et, si l'on considère que les PP. Jésuites, les Hospitalières, les Ursulines, le Commandeur de Sillery, et d'autres encore avaient fait passer, pour leur propre compte, des domestiques ou des travailleurs, qu'ils ne pouvaient trouver dans le pays, on sera obligé de convenir que la Compagnie n'envoyait guère en Canada que le personnel nécessaire à ses établissements et à son commerce. Car, à commencer par M. de Montmagny, tous ces hommes, au moins les chefs de famille, tels que les ouvriers, les matelots, les hommes de peine, les commis de magasins, les interprètes, les officiers, étaient employés aux affaires commerciales de la Compagnie. Ainsi entre autres exemples, Jean Nicolet, François Marguerie, sont qualifiés, dans les relations, *interprètes en langue sauvages, pour MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France* ; et Champlain, en défendant aux Français la traite des liqueurs fortes aux sauvages, les menaça tous sans distinction, de châ-timent corporel et de *perte de leurs loyers*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué déjà, des gages qu'ils recevaient de la Compagnie : ce qui montre assez clairement que les cent quatre-vingt-dix-sept personnes qu'il conduisit, et les autres qui avaient suivi de Caën, étaient employées généralement aux affaires des Associés.

## XIII.

La Compagnie ne défriche point et se contente d'envoyer des vivres.

Si elle n'envoyait point de colons, c'était par intérêt, et pour éviter les dépenses ; car, en faisant passer des hommes dans le pays, elle eût été

obligée, par l'Edit de son établissement, de les y nourrir les trois premières années, de leur donner ensuite des terres suffisantes pour les entretenir eux et leurs familles, en outre le blé pour ensemercer les terres la première fois, et enfin des vivres jusqu'à la récolte. Aussi n'y avait-il parmi ces cent quatre-vingt-dix-sept personnes, et les autres venues auparavant, que très-peu de défricheurs, puisque le compagnon de Champlain, qui nous a décrit le voyage de 1633 et le séjour qui suivit ce voyage, faisait cette remarque très-significative : " Si la Compagnie était puissante, elle pourrait, outre " ce que nous avons d'hommes, envoyer, au moins, vingt bons laboureurs " pour défricher, qui fussent jeunes, gens de village ; avec ce secours on " ferait des merveilles." Comme donc elle n'avait point de défricheurs en Canada, il était naturel qu'elle n'y envoyât pas non plus des colons, puisque, comme le faisait remarquer le P. Le Jeune, dans sa relation de 1635, " avant que d'introduire, dans ce pays, un plus grand nombre de " familles, il eût été nécessaire de changer une grande étendue de bois " en terres labourables ; *autrement*, ajoute-t-il, *la faim pourrait les égor-* " *ger.*" Pour préserver de ce malheur les hommes qu'elle avait en Canada, la Compagnie se contentait d'y faire passer des provisions de bouche pour deux ans. Elle en avait usé de la sorte jusqu'en 1636, comme nous le lisons dans la relation de cette dernière année, et elle suivait encore le même système en 1640, ainsi que nous l'apprend le P. Vimont, dans cet éloge si pâle qu'il fait de la Compagnie : " Quand à MM. de la Nouvelle- " France, qui font de grands frais, tous les ans, pour faire passer en ces " contrées si éloignées de l'Europe, *les choses nécessaires pour y subsister*, " ils nous obligent toujours infiniment en cela, comme aussi en ce qu'ils " ont accordé les mêmes faveurs aux sauvages chrétiens qui se rendront " sédentaires, qu'aux Français. Je les en remercie de tout mon cœur, et " les conjure de persévérer."

## XIV.

La Compagnie donne des terres sous la condition d'y établir des défricheurs sans en envoyer elle-même.

Toutefois, pour défricher et peupler le pays, sans aucune dépense de sa part, la Compagnie faisait à plusieurs particuliers de vastes concessions de terres, en les obligeant d'y envoyer, à leurs frais, un certain nombre de défricheurs. Ainsi, en 1640, elle accorda à François de Chavigny, Sieur de Bercheron, de la paroisse de Créancée, en Champagne, une demi-lieue de terre sur trois lieues de profondeur ; en lui enjoignant d'y faire passer, au moins, quatre hommes de travail, pour en commencer le défrichement, et de se pourvoir pour trois ans, de ses provisions de bouche, qu'elle offrait de porter gratuitement jusqu'à Québec. Pareillement, en accordant aux Ursulines, en 1637, une lieue de terre de front sur dix lieues

de profondeur, elle leur imposa l'obligation d'y faire passer, au moins, six défricheurs, l'année suivante, et le même nombre l'année d'après, sous peine de déchoir de leur concession. Les nouveaux propriétaires, pour déterminer plus aisément des défricheurs à passer en Canada, leur faisaient, à leur tour, des concessions de quelque portion de leurs terres. Ainsi le Sieur Robert Giffard, mis d'abord en possession de quelques terres, à Beauport, près de Québec, auxquelles, en 1634, la Compagnie ajouta deux lieues de front sur dix lieues de profondeur, conduisit en Canada, quelques ouvriers, en leur promettant, outre leurs gages et leur nourriture, des concessions de terres sur celles qui lui avaient été attribuées. L'un d'eux, Zacharie Cloutier, charpentier, eut en effet, pour sa part, le fief qu'il appela de son nom la Clouterie, et un autre, Jean Guyon, qui était maçon, le fief du Buisson. L'année 1635, Giffard avait, sur ses terres, sept hommes employés à construire des bâtiments ou à cultiver la terre, et l'année d'après, l'on espérait qu'ils pourraient donner du pain à vingt personnes, par le fruit de leur travail. Mais d'autres, qui entreprenaient aussi des défrichements, ne récoltaient pas tout ce qui leur était nécessaire pour vivre. " L'un des plus grands empêchements que rencontre la colonie Française, c'est le peu de gens de travail, écrivait, en 1643, le P. Vimont. Chaque famille Française, au moins pour la plupart, fait maintenant sa petite provision de froment, de seigle, de pois, d'orge et d'autres grains nécessaires à la vie humaine, qui plus, qui moins, les uns quasi pour la moitié de l'année, les autres pour une partie."

## XV.

La Compagnie oblige ses concessionnaires de faire venir des Colons, au lieu d'en envoyer elle-même.

Enfin, toujours en vue de peupler le pays, sans frais pour elle-même, la Compagnie, en obligeant ceux à qui elle donnait des terres d'y envoyer des hommes pour les cultiver, mettait pour condition que ces hommes tourneraient à sa décharge, en diminution de ceux qu'elle était obligée d'y faire passer, et seraient réputés faire partie du nombre des siens. C'est ce qu'on lit dans les actes de concessions faites aux Jésuites, aux Hospitalières, aux Ursulines, à François de Chavigny, à Jean Bourdon et à d'autres. Mais, comme il en coûtait beaucoup, pour gager des défricheurs, pour les faire passer en Canada, les nourrir dans ce pays, les vêtir, les loger, et les traiter en cas de maladie, plusieurs, en France, se faisaient attribuer de très-vastes concessions de terre, et nonobstant les promesses qu'ils avaient faites, de s'y transporter pour les habiter, et d'y envoyer des défricheurs, les laissaient entièrement incultes. Parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs des principaux membres de la Compagnie, qui semblaient n'y être entrés et n'avoir été promus aux premières charges de ce corps que pour procurer, par ce moyen, avec plus de facilité, leurs intérêts propres.

## XVI.

## Manière dont la Compagnie concède des terres.

Comme les Cent-Associés étaient en trop grand nombre pour prendre une part active aux opérations de la Compagnie, le roi avait ordonné, par son Edit d'établissement, que, parmi eux, douze auraient le titre de directeurs, et seraient chargés seuls du maniement et de la conduite des affaires, sous la présidence de l'intendant, avec plein pouvoir d'acheter, de vendre, de distribuer des terres. Mais, pour que ces douze directeurs et l'intendant ne pussent pas abuser de leur autorité, en s'attribuant à eux-mêmes les terres de la Nouvelle-France, il avait été déclaré, par le onzième article de l'Edit, qu'aucune concession excédant deux cents arpents ne serait valable qu'autant qu'elle aurait été souscrite par vingt des Associés, en présence de l'intendant. Celui-ci avait une très-grande autorité dans la Compagnie ; les douze directeurs prêtaient le serment entre ses mains, et c'était dans son hôtel, à Paris, qu'ils devaient se réunir pour leurs assemblées, spécialement le 15 du mois de janvier de chaque année, pour délibérer, sous sa présidence, sur les affaires importantes, avec ceux des autres membres qui désiraient d'y être présents. En 1627, sur les bons témoignages rendus par les Religieux Récollets, et sur la demande expresse des premiers Associés, M. Jean de Lauson, alors conseiller d'Etat et président au grand Conseil, fut nommé par le cardinal de Richelieu à la place d'intendant : et la vérité nous oblige d'ajouter que, si M. de Lauson n'avait pas recherché cet emploi, il ne fut pas assez fidèle, en l'exerçant, à écarter tout désir d'en profiter pour l'avancement de sa famille ; ou plutôt qu'il sembla ne vouloir s'en servir que pour s'attribuer à lui-même, ou pour faire donner à ses enfants celles des terres de la Nouvelle-France qui, par leur nature et leur situation, offraient alors le plus d'avantage.

## XVII.

M. de Lauson se fait donner l'île de Montréal et d'autres terres, sans y envoyer de Colons.

De toutes les îles situées dans le fleuve Saint-Laurent, la plus favorable au commerce était, sans contredit, celle de Montréal. Lescarbot, en 1610, avait déjà fait cette remarque, et nous avons vu que Champlain, l'année suivante, sur la demande des sauvages qui promettaient d'y aller trafiquer, avait eu quelque dessein de s'y établir, et fit même élever un commencement de bâtiment, au lieu nommé par lui *la place-Royale*. L'état de gêne où il se trouva toujours, à cause de peu de secours qu'il recevait de de Monts et de de Caën, ainsi que d'autres considérations, ne lui permirent pas, il est vrai, de poursuivre ce dessein ; mais on peut supposer qu'il n'y renonça jamais entièrement dans la suite ; et qu'ayant déjà fait quelques construc-

tions à la Place-Royale, il n'eût pas souffert qu'aucun particulier se fût établi dans l'île de Montréal, dont il semblait avoir pris possession le premier, et à laquelle, d'ailleurs, sa qualité de lieutenant général, et les services qu'il avait rendus, auraient dû lui donner droit préférablement à tout autre compétiteur. Aussi, tant que Champlain vécut, cette île ne fut donnée à personne par la Grande Compagnie ; et il semble qu'on n'attendait que le moment de sa mort pour en disposer. Dans l'automne de 1635, Champlain comme on l'a rapporté, fut frappé de paralysie et réduit, pendant deux mois et demi, à un état de faiblesse si extrême, qu'il ne pouvait même signer son nom ; enfin il mourut le 25 de décembre. Et il est à remarquer que, le 15 janvier suivant, M. Lauson, ayant réuni dans son hôtel les membres de la Compagnie, se fit adroitement adjuger et s'adjugea à lui-même l'île de Montréal, non en la demandant à la Compagnie, ce qu'il n'eût pas osé faire, en sa qualité d'intendant, mais en employant l'un de ses amis, M. de la Chaussée, qui lui servit officieusement de prêtre-nom. Celui-ci qui voulait l'obliger, la demanda comme pour soi-même ; et après que M. de Lauson fut sortit de charge, il la lui remit, en déclarant, dans l'acte même de cette cession, qu'il ne l'avait demandée et obtenue que pour lui faire plaisir. Dans cette même assemblée, l'intendant se servit encore du nom du sieur Simon Le Maître, marchand de Rouen, l'un des douze directeurs, pour se faire adjuger la seigneurie appelée ensuite de Lauson ; et sous le nom d'un autre ami officieux, Jacques Castillon, l'un des Associés, il s'attribua, en outre, cette partie de l'île d'Orléans, appelée ensuite seigneurie de Charny, du nom de l'un de ses fils, à qui il la donna.

## XVIII.

Etendue immense de pays donnée à M. de Lauson fils, qui n'y envoie aucun Colon.

C'est que, dès lors, il avait formé le dessein d'établir avantagement ses enfants dans la Nouvelle-France, lorsqu'ils seraient en âge d'être pourvus ; et comme, par toutes ces concessions, faites sous des noms empruntés, et qu'il avait confirmées en qualité d'intendant, il était censé ne s'être rien attribué à lui-même, ce désintéressement apparent semblant l'autoriser à demander, à son tour, quelque concession pour l'aîné de ses fils. Il lui fit donner, en effet, dans cette même assemblée du 15 janvier 1636, à la réserve des îles d'Orléans et de Montréal, toutes les autres îles, formées par le fleuve Saint-Laurent, que la Compagnie ne connaissait pas, à cause de leur grand nombre, qui, la plupart, étaient encore inconnues des Français ; et, quelque exorbitante que fût cette concession, il y fit ajouter le droit exclusif de pêche et de navigation dans toute l'étendue de ce fleuve. Enfin, comme si toutes ses îles sans nombre eussent été trop peu de chose, il fit donner encore à ce même fils plus de soixante lieues de terre, de front, sur le bord du fleuve Saint-

Laurent, à partir de la rivière du Saint-François, sur le lac Saint-Pierre, en remontant le fleuve, au-dessus du Saut Saint-Louis ; et cette concession, connue ensuite sous le nom de la Citérie, comprenait, d'après les termes de l'acte de mise en possession du 29 juillet 1636, une partie du territoire des États-Unis, et cût formé, elle seule, un royaume en Europe. En accordant à M. de Lauson fils les terres et les îles dont nous parlons, les Associés lui imposèrent, aussi bien qu'à M. de la Chaussée et aux autres, l'obligation d'y envoyer des hommes, à la décharge de leur Compagnie ; mais ni le père ni le fils n'y firent passer aucuns colons ; et la Compagnie, de son côté, n'y en envoyant pas non plus, et se reposant de cette obligation sur ceux à qui elle attribuait des terres (\*), la colonie se trouvait restreinte au petit nombre d'habitants que nous avons dit, et réduit à un état de faiblesse extrême.

Etant ainsi abandonnée des Associés, elle ne se releva pas du mépris où elle était tombée, dans l'estime des sauvages, sous les anciennes Compagnies. “ Le grand pouvoir que firent paraître les Portugais, au commencement, dans les Indes orientales et occidentales, écrivait le P. Le Jeune, “ jeta l'admiration bien avant dans l'esprit des Indiens, si bien que ces “ peuples embrassèrent quasi sans contradiction la créance de ceux qu'ils “ admiraient. A mon avis, le premier moyen d'acquérir cet ascendant “ sur les sauvages, c'est d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la reli- “ gion, et de se rendre redoutable aux Iroquois, qui ont tué de nos hom- “ mes, comme chacun sait, et qui tout fraîchement ont massacré deux cents “ Hurons, et en ont emmené plus de cents prisonniers. Voilà, selon ma “ pensée, la porte unique par laquelle nous sortirons du mépris, où la “ négligence de ceux qui avaient ci-devant la traite du pays nous ont jetés “ par leur avarice.” C'était en 1634 que le P. Le Jeune parlait de la sorte, alors que la Compagnie des Cent-Associés donnait de belles espérances pour l'avenir ; mais ces espérances s'évanouirent bientôt, et le défaut de garnison et de troupes, qui persévéra le même, fut cause que la colonie se vit exposée, comme auparavant, aux insultes des Iroquois, à celles même des sauvages alliés à la France : et pour représenter ici quelle était sa position en 1641, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, en revenant sur l'administration de Champlain.

---

(\*) Par défaut d'occupation et de défrichement de ces terres, les concessions qui en avaient été faites à MM. de Lauson père et fils étaient devenues nulles. Cependant, en 1664, en vertu de l'attribution générale des îles du fleuve Saint-Laurent, faite à son fils aîné, M. de Lauson, comme tuteur de ses petits-enfants, concéda l'île Sainte-Hélène et l'île rond à Charles le Moine, et même sous une rente annuelle beaucoup plus forte que celle qu'il aurait eu droit d'exiger s'il eût été légitime possesseur ; rente, qui pour cela, fut réduite l'année suivante par M. de Lauson-Charny, son fils, comme étant exorbitante. En 1664 il concéda aussi l'île Saint-Paul.

## LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

(Suite.)

XII.

Du haut grade de Juge-philosophe Grand-Commandeur inconnu.

Dans la réception du *Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu*, on révèle crûment à l'adepte le sens véritable et pratique de la légende d'Adoniram : ces paroles sont rapportées textuellement par le Fr. Ragon dans son livre de l'*Orthodoxie maçonnique* : “ Les grades par lesquels vous avez passé, dit le maître de la Loge, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, Juge-Philosophe, Grand Commandeur de l'Ordre ? *Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance*, et ne ressentez-vous pas *l'implacable haine* que nous avons jurée aux trois traîtres *sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay ?* Voilà, mon Frère, LA VRAIE MAÇONNERIE, *telle qu'elle nous a été transmise.*”—En pratique ces trois traîtres sont : d'abord *le Pape*, et, avec lui, toute l'Eglise, tout le christianisme, tout l'ordre religieux ; puis *le Roi*, et, avec lui, toute la société civile et tous les gouvernements ; enfin la Force militaire qui a remplacé les anciens Ordres religieux militaires, voués à la défense de la foi.

On laisse déjà entrevoir à l'adepte que la doctrine fondamentale de la Franc-Maçonnerie est l'athéisme ou le culte du Dieu-Nature. “ Sachez vous asseoir, lui dit-on, au milieu d'hommes dont *la bravoure et les bonnes mœurs (?) sont toute la doctrine.* Cette doctrine est la règle que nous impose notre constitution.”—La bravoure, c'est la volonté sauvage et aveugle qui fera tout entreprendre, même le crime et le meurtre ; les bonnes mœurs, c'est l'obéissance aux instincts de la nature. Tout à l'heure nous en verrons des échantillons.

Enfin, l'on ajoute : “ Vous voilà maintenant placé *au niveau des zélés Maçons qui se dévoueront à nous pour la vengeance commune.* Cachez soigneusement au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée . . . Vous êtes maintenant, mon Frère, au rang des élus appelés *pour accomplir le grand œuvre. . . Amen !*”

Après ce pieux discours, le Maître de la Loge remet au nouveau Fr. .

*Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu* l'insigne de son haut grade avec l'indication de son travail spécial. L'insigne, "le bijou" de l'adepte, c'est un poignard ; et son *travail* c'est la *vengeance*.

— Est-ce clair ?

### XIII.

#### Du haut grade de Chevalier Kadosch.

Je ne sais pourquoi les Chevaliers Kadosch s'appellent Chevaliers-Kadosch. Leur initiation est assaisonnée du fumet le plus vif de sang, de meurtre, de vengeance, de révolte et d'impiété.

Quand Louis-Philippe-Egalité (le seul des Grands-Orients de France qui ait été admis dans les secrets ténébreux de "la vraie Maçonnerie") fut initié au grade de Chevalier-Kadosch, on le fit s'étendre à terre comme un mort, et là, renouveler tous les serments qu'il avait déjà prêtés dans les grades inférieurs ; puis, on lui mit un poignard à la main et on lui ordonna d'aller frapper un mannequin couronné, placé dans un coin de la salle, auprès d'un squelette . . . Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il reçut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure, et de la tenir élevée dans la main droite et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche ; ce qu'il fit. Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait là étaient ceux de Jacques Molay, Grand-Maître de l'ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tête ensanglantée dans la main droite, était Philippe le Bel, roi de France. \* — On comprend que Philippe le Bel étant mort depuis près de cinq cents ans, ce n'est pas à sa personne que s'adressait le vœu de meurtre et de vengeance, mais bien à sa royauté. Aussi le nouveau *Kadosch*, en fidèle *Chevalier*, fut-il un des principaux assassins de Louis XVI. Presque tous les régicides de la Convention étaient Francs-Maçons.

Le Rituel maçonnique dit expressément que le nouvel élu doit venger la condamnation de Jacques Molay "soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement *sur qui de droit*." — "Qui connaissez-vous ?" lui demande-t-on. — "Deux abominables. — Nommez-les. — Philippe le Bel et Bertrand de Goth" (le Pape Clément V.)

D'après le Fr. Ragon, "l'auteur sacré," ce ne serait plus seulement un mannequin couronné, que doit frapper le *chevalier Kadosch* le jour de son initiation, c'est un serpent à trois têtes, dont la première porte une tiare ou une clef, la seconde une couronne, la troisième un glaive : symboles de la Papauté, de la Royauté et de la Force militaire, qui se sont réunies pour détruire l'ordre des Templiers. "Ce serpent à triple tête désigne le mauvais principe, dit le même Fr. Ragon. \*

Le secret de la secte perce de plus en plus.

\* Montjoie, *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans-Egalité*.

\* *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 338.

## XIV.

## Du haut grade de Rose-Croix.

A la réception d'un *Rose-Croix*, le chef de la Loge n'est plus Vénérable, ni Très-Respectable ; il s'appelle "Très-Sage et Parfait Maître," et tous les officiers de la Loge sont des "Très-Puissants et Parfaits." La *perfection* est le caractère distinctif de ce grade ; mais ne confondons pas : c'est la perfection maçonnique.

Le candidat est entre autres choses interrogé sur le sens de la célèbre inscription : *INRI*, qui fut placé par Pilate sur la croix de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST. Chez les Maçons, cela ne signifie plus Jésus de Nazareth, Roi des Juifs : cela veut dire, blasphème ignoble "que le Juif *Jesus de Nazareth* fut conduit par le Juif *Raphael*, \* en *Judée*, pour y être justement puni de ses crimes." Dès que le candidat a donné au "Très-Sage" cette interprétation sacrilège, le "Très-Sage" s'écrie : "Mes Frères, la parole est retrouvée ! — Ainsi "la parole," le secret des grades avancés de la Franc-maçonnerie, c'est la haine de JÉSUS-CHRIST.

Dans les légendes maçonniques, Notre-Seigneur, en sa qualité de descendant du roi Salomon, expie *justement* sur la croix le soi-disant meurtre d'Adoniram par Salomon, jaloux de son architecte. Adoniram est soi-disant le descendant de Caïn, soi-disant fils de Lucifer et d'Eve ; et la lutte actuelle de la Révolution et de la Maçonnerie contre l'Église et la royauté n'est qu'une suite logique et fatale d'une lutte qui commença au paradis terrestre : la lutte de Lucifer, de Caïn son fils, d'Adoniram son descendant, et de toute une race supérieure, qui a reçu le don de la science, de la lumière et de la vraie vertu ; contre DIEU, contre Adam, Abel, Salomon, contre JÉSUS, et contre la race inférieure des enfants d'Adam, personnifiée dans les prêtres et dans les rois ; cette seconde race a pour caractère la force aveugle, la tyrannie et l'ignorance. D'après les Maçons, DIEU est jaloux de Lucifer et le persécute ; Caïn est le *persécuté* d'Adam et d'Abel, etc. C'est le sens-dessus-dessous ; c'est la contrevérité ; c'est l'apothéose de la révolte et le crucifiement de la Vérité et du Bien ; en un mot, c'est la Révolution, qui, dans sa doctrine fondamentale, est essentiellement antichrétienne, athée, satanique.

Quelque avancés que puissent être dans la connaissance du *secret* de la Maçonnerie tous les Frères des hauts grades, il faut reconnaître néanmoins qu'ils ne sont pas encore sortis "de l'antichambre mal éclairée," comme disait le Petit-Tigre ; ils ne sont encore maçon qu'en herbe et en fleurs. Le fruit est caché plus avant dans les sombres profondeurs de la secte. C'est ce qu'un prêtre disait un jour à une espèce d'honnête homme

---

\* Qu'est-ce que ce Juif Raphael ? Serait-ce par hasard, le traître Judas, si sympathique au Fr. Renan ?

à vue courte, promu depuis bien des années au grade de Rose-Croix. Ce pauvre homme ne voyait dans le cérémonial des Loges que des momeries historiques. “ Il n'épargnait rien, racontait ce prêtre, pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifiait d'avoir exercé des fonctions importantes. Il voulait absolument me convertir à la maçonnerie. Je savais qu'il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour arriver au point où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire allusion sur le but ultérieur des arrières adeptes. Pour me convaincre, il voulut aller jusque-là.

“ Très-peu de jours après, je le vois entrer chez moi dans un état impossible à dépeindre. “ Oh mon cher ami, mon cher ami ! s'écriait-il, que vous aviez bien raison !... Ah ! que aviez raison ! Où étais-je, mon DIEU ! où étais-je ? ” Il s'assit ou plutôt tomba sur un siège, ne pouvant que répéter : “ Où étais-je ? où étais-je ?... Ah ! que vous aviez bien raison ! ” J'aurais voulu qu'il m'apprit quelques-uns des détails que j'ignorais encore. Il se contenta de répondre : “ *Vous avez raison, mais c'est tout ce que je puis vous dire.* ” Il ajouta cependant que s'il acceptait ce qu'on lui proposait, il réparerait sa fortune ruinée par la révolution. “ Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. — Oui, lui observai-je ; mais à condition que vous irez prêcher partout l'égalité, la liberté et toute la révolution ! — Tout juste, murmura-t-il. Mais encore une fois, c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah ! mon DIEU ! où étais-je !... ”\*

Le pauvre homme était tout simplement dans les hauts grades de la Maçonnerie extérieure ; et on venait de lui laisser voir le dessous des cartes.—A notre tour, jetons-y un regard.

## XV.

De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète.

Cette Franc-Maçonnerie n'est plus celle des Loges, elle n'est plus même celle des hauts grades : elle est purement et simplement *la société secrète.*

Dans l'arrière-Loge, les Maçons jettent le masque ; ils dédaignent et repoussent le symbolisme à la fois ridicule et pervers des initiations premières ; ils vont droit au fait : *Guerre à DIEU, à son Christ et à son Eglise ! guerre aux rois et à toute puissance humaine qui n'est pas avec nous !* Telle est leur devise ; tel est leur cri de ralliement.

Là, plus de Grands-Orients, plus de Grands-Maîtres, mais une unité effrayante, réalisée par un gouvernement occulte, aussi simple que savam-

---

\* L'abbé Barruel, *le Jacobinisme dévoilé*, tome II, p. 312 et suiv.

ment organisé. “ Souvenez-vous, disait récemment le scélérat Mazzini, souvenez-vous qu’une *association d’hommes libres et égaux* (toujours la même formule !), qui veulent changer la face d’un pays (il aurait pu dire : de tous les pays) doit avoir une organisation simple, claire et populaire.” \*

A la tête de toute cette armée ténébreuse, il y a un chef unique et inconnu, qui reste dans l’ombre et qui tient tous les *Ateliers* et toutes les Loges dans sa main ; chef mystérieux et terrible auquel sont liés, par un serment d’obéissance aveugle, tous les Maçons de tous les rites et de tous les grades, qui ne connaissent même pas son nom, et qui, pour la plupart, ne veulent pas croire à son existence. Cet homme diabolique est plus puissant qu’aucun roi de ce monde. Au dernier siècle, ce fut pendant de longues années, un Allemand obscur, nommé Weishaupt.

Le patriarcat des sociétés secrètes n’est connu que de quatre ou cinq adeptes choisis, qui le mettent en rapport chacun avec une *section* ou *vente* ou *Loge* (le nom importe peu), et les adeptes de cette section ignorent le rôle que le lieutenant du grand chef remplit parmi eux. Chacun des Maçons de la section la représente à son tour dans une section ou Vente inférieure, toujours à l’insu des adeptes réunis là ; et ainsi de suite jusqu’aux Loges les plus insignifiantes de la Maçonnerie extérieure, jusqu’aux assemblées maçonniques en apparence les plus étrangères aux complots des sociétés secrètes.

Dans cette hiérarchie *sous-maçonnique*, chacun est conduit sans savoir par qui, et exécute des ordres dont il ignore et l’origine et le but réel. C’est la vraie société secrète, pour ceux-là même qui en font partie. Il y a une quarantaine d’années, la police romaine fut sur le point d’atteindre le chef même de la grande conspiration : le cardinal Bernetti, Secrétaire d’Etat de Léon XII, parvint à saisir une partie de la correspondance intime des chefs de la *Vente suprême*, c’est-à-dire de cette première Loge maçonnique que dirige immédiatement le grand chef. Un de ces scélérats était attaché à la personne du prince de Metternich, premier ministre de l’empereur d’Autriche, qui avait en lui toute confiance. Son nom de guerre était *Nubius*. Un autre était un juif qui avait pris pour nom de guerre le nom de *Petit-Tigre*. La correspondance d’un troisième dénotait un riche propriétaire italien. A cette époque, le centre du grand complot était en Italie.

Pour distinguer la Franc-Maçonnerie occulte on l’appela *Charbonnerie*. Comme la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie est une et universelle ; elle est “ la partie militante de la Franc-Maçonnerie.” On ignore le nombre de ses adeptes.

Le Fr. Louis Blanc admire, en la constatant officiellement, l’organisation de la Charbonnerie ; c’est, dit-il, “ quelque chose de puissant et de

---

\* Manifeste d’avril 1854.

merveilleux...” Il fut convenu qu'autour d'une association mère (Quelle mère, grand DIEU !) appelée la *Haute-Vente*, on formerait sous le nom de *Ventes centrales* d'autres associations au-dessous desquelles agiraient des *Ventes particulières* (le mot *Vente* veut dire réunion). On fixa le nombre des membres à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *Haute Vente* se recrutait elle-même.

“ Pour former les *Ventes centrales*, on adopta le mode suivant : Deux membres de la *Haute Vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *Président* de la *Vente* future en y prenant eux-mêmes, l'un le titre de *Député*, l'autre celui de *Censeur*. La mission du *Député* étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du *Censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire, *Haute-Vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *Ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes...Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité (celle du serpent). Bientôt les *Ventes* se multiplièrent à l'infini.”

Le Fr. Louis Blanc ajoute avec la naïveté d'un enfant terrible : “ On avait prévu l'impossibilité de jouer complètement les efforts de la police (1) pour en diminuer l'importance, on convint que les *Ventes* agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la *Haute-Vente* saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout *charbonnier* appartenant à une *Vente* de chercher à s'introduire dans une autre. Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.

“ Les devoirs du *Charbonnier* étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches (précaution éminemment philanthropique), d'être prêt à se dévouer (on sait ce que cela veut dire), d'obéir aveuglément aux ordres des chefs inconnus.”—(2). Cette organisation redoutable, éventée par le Fr. Louis Blanc, avait été combinée dans la *Loge des amis de la vérité*.

Ainsi derrière la *Loge* est l'arrière-*Loge* ; derrière le Franc-Maçon Apprenti, Compagnon, Maître, et même derrière les Franc-Maçons des hauts grades se cache le Franc-Maçon *Charbonnier*, l'homme de la société secrète et des *Ventes*. Les *Loges* que la Franc-Maçonnerie affirme cachent à tous les regards les arrière-*Loges*, les grades cachent les arrière-grades, la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse, les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes ; les secrets ridicules n'ont été imaginés que pour mieux cacher le vrai secret ; en un mot, la Maçonnerie publique cache la Maçonnerie secrète.

---

(1) Pour y mieux réussir et pour attirer les militaires, la secte avait joint à l'organisation communes des *Ventes* une organisation militaire, ou plutôt des dénominations militaires : *Légions, Cohortes, Centuries, Manipules* ; et, selon les besoins du moment, elle présentait tantôt une face tantôt l'autre.

(2) *Histoire de dix ans*, tome Ier.

Il y a union intime, mais occulte, entre la Franc-Maçonnerie et la Charbonnerie : l'une est le corps, l'autre est l'âme ; l'une est l'armée des soldats, l'autre l'armée des chefs, l'une est menée, l'autre mène.

Telle est l'innocente Franc-Maçonnerie qui se prétend calomniée par l'Église.

## XVI.

A quels affreux excès se portent les Maçons des arrières-Loges.

Bon nombre de ces sectaires ne reculent ni devant le sacrilège, ni devant l'assassinat. A Rome, durant les troubles de 1848, on découvrit plusieurs réunions nocturnes, une entre autres au faufourg du *Transtevere*, où les adeptes, hommes et femmes, se réunissaient pour célébrer ce qu'ils appelaient " la messe du diable." Sur un autel orné de six cierges noirs, on déposait un ciboire ; chacun, après avoir craché sur le crucifix et l'avoir foulé aux pieds, apportait et mettait dans le ciboire une hostie consacrée, qu'il avait été recevoir le matin dans quelque église ou bien qu'il avait achetée de quelque méchante vieille pauvre à prix d'argent, comme Judas. Puis commençait je ne sais quelle cérémonie diabolique, qui se terminait par un ordre donné à tous de tirer le poignards, de monter à l'autel et de frapper le Saint-Sacrement à coups redoublés. La messe finie, on éteignait toutes les lumières . . .

D'Italie, ces pratiques sacrilèges se sont infiltrées chez nous ; et tout récemment on a découvert l'existence d'une sorte de sous-Franc-Maçonnerie, déjà tout organisée, dans le but exclusif de s'entendre sur les moyens de détruire la foi plus efficacement et plus sûrement. La secte est divisée en petites sections de douze à quinze membres chacune, pas davantage, de peur d'éveiller l'attention. Elle se recrute parmi les gens lettrés, ou du moins parmi les personnes qui, par leur position, leurs talents ou leur fortune, exercent autour d'elles quelque influence. Les chefs de sections ne résident point aux lieux des réunions, mais à Paris, qui est leur centre d'action. Chose horrible ! chaque adepte, pour être agrégé, doit apporter, le jour de son initiation, le Très-Saint-Sacrement de l'autel et le fouler aux pieds, en présence des Frères ? On m'a assuré que cette secte infernale existe déjà dans la plupart des grandes villes de France. On m'a nommé, comme renseignement absolument certain, Paris, Marseille, Aix, Avignon, Lyon, Châlons-sur-Marne, Laval.

On m'a également affirmé, comme la tenant d'un témoin auriculaire, prêtre vénérable on ne peut plus digne de foi, la réalité du fait suivant, qui n'est du reste que la répétition de crimes de même nature, accomplis fréquemment en Italie, depuis une vingtaine d'années.

Un jeune homme s'était fait initier à la Franc-Maçonnerie. Il paraît qu'il fut bientôt trouvé *mât* pour les grandes choses. De la Loge il passa à l'arrière-Loge, et un beau jour il fut désigné pour faire disparaître une victime de la secte. Il fut obligé de la poursuivre partout, et ne put

l'atteindre qu'en Amérique. Il revint en France bourrelé de remords, à moitié décidé à ne plus prendre part aux *travaux* de la Maçonnerie secrète. Mais bientôt un nouvel ordre lui fut intimé : il fallait un second meurtre, une seconde vengeance. Cette fois, son cœur se révolta et il résolut d'échapper par la fuite à cette tyrannie du poignard.

Il quitta donc furtivement Paris pour se rendre *incognito* en Algérie. A peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il était descendu un billet *fraternel* ainsi conçu : " Nous savons ton projet ; tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort." Epouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : " Tu obéiras, ou tu mourras !"

Il quitte aussitôt l'auberge et la ville, et l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : " Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper."

Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des Pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci et qui a trouvé moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite (1).

Ce fait effrayant n'est que la réalisation littérale des instructions précises qui régissent aujourd'hui la secte. Voici quelques-uns des articles de cette constitution occulte, rédigée par Mazzini :

" Art. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères, seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

" Art. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

" Art. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt, sera censé parjure et, comme tel, tué sur le champ.

" Art. XXXIII. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ; et il devra être frappé par une main invisible, fut-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ !"

Après cela, allez donc vous faire Franc-Maçon !

---

(1) Tout récemment, la fille d'un Franc-Maçon confirmait, par une innocente indiscretion la réalité de ces procédés inexplorables. Cette enfant, âgée de douze ans, avait souvent entendu son père parler de la Franc-Maçonnerie et déclarer qu'il en faisait partie. Grâce à l'influence de sa bonne mère, elle fut mise en pension dans une maison d'éducation religieuse ; et il lui est arrivé plus d'une fois de répéter devant ses compagnes, comme devant les Religieuses et l'aumônier de l'établissement, ces paroles recueillies de la bouche même de son père : " Si quelqu'un de nous vient à trahir le secret qui lui est confié dans la Franc-Maçonnerie, on le poursuivra jusqu'au bout du monde, et on le fera disparaître, sans que ni la police, ni qui que ce soit, puisse savoir ce qu'il est devenu."

## XVII.

Ce que les Frères des arrière-Loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors.

Apprenons-le d'eux-mêmes : “ Les Loges, dit le fameux Petit-Tigre, peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des *citoyens*. On dîne trop chez les T. C. et les T. R. Fr. de tous les Orient : mais c'est un *lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous*. . . Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme (et “ les hommes libres, les *Franc-Maçons!*” que deviennent-ils donc ?). On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous*, on le dirige vers la société secrète dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée (1).” On n'est trahi que par les siens.

Un Franc-Maçon qui répudie de bonne foi toute idée d'affiliation aux sociétés secrètes, est donc tout simplement un Maçon naïf qui n'est pas mûr. C'est une espèce d'honnête homme “ qu'on tourne ” pour le faire cuire au feu sacré. Il est sans doute fort honorable pour lui de ne pas vouloir cuire, de ne pas pouvoir mûrir, mais il n'en est pas moins au pouvoir des arrière-Loges, et bon gré mal gré, au premier signal, il faudra qu'il marche ou qu'il meure.

Entrez donc au dépôt ! Choisissez votre place au haras ! Allez apprendre à porter arme avec votre verre ! Pauvres dupes, voilà les sanglants abîmes sur la pente desquels on vous fait chanter et manger !

## XVIII.

Comment les Maçons des arrière-Loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie.

Laissons-leur encore la parole et, une fois de plus, comprenons l'union fatale qui existe entre la Maçonnerie extérieure et la Maçonnerie occulte.

Voici comment s'exprime, au sujet des Princes Franc-Maçons, une des notes secrètes saisies par la police romaine sous Léon XII. “ Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de Princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie ; la Haute-Vente verra

(1) Lettre à la Vente piémontaise, 18 janvier, 1822.

plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du *progrès*. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Franc-Maçons ; *ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besoigneux*. Ces pauvres Princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. *C'est une magnifique enseigne (1) !*"

C'est plus qu'une enseigne : c'est une protection très-efficace. Les Maçons eux-mêmes nous le disent. " L'entrée des Souverains dans l'Ordre est de très-bon augure, dit le Fr. Jeder, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149). Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du Temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très-précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence*. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure ; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le Prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, *tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour*. Puissent nos augustes hôtes continuer à rester muets et inactifs comme la poupée de *Martin* !"

Impossible de se moquer du monde plus librement.

Les " pauvres Princes," les grand personnages, les riches s'y sont laissés prendre. " Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les Princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril*. Ils n'avaient point à s'en occuper, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où ils ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire ; en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières, la comédie touche au drame ; et les Princes et les nobles furent amenés à *couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes*." C'est encore un Maçon qui constate le fait (2).

Nous trouvons du reste, dans le Rituel écossais, la formule du serment par lequel les Maîtres s'engagent à taire, même à leurs Grands-Orients, ce que ceux-ci ne doivent point savoir : " Je jure et promets de ne jamais dévoiler à personne la moindre chose de nos mystères, *pas même au Maître*

(1) Lettre à la Vente piémontaise.

(2) Le F. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 82 et 83.

de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une Haute-Loge."

Il va sans dire que (sauf Philippe-Egalité) aucun souverain, aucun personnage officiel entrant dans la Franc-Maçonnerie, n'a été, n'est et ne sera "reconnu par les Hautes-Loges." Dans la liste des Grand-Maîtres ou des protecteurs de l'ordre, on voit figurer Louis de Bourbon, prince du sang (en 1743) : le marquis de Larochehoucauld (en 1777), le duc de Luxembourg (en 1784), Joseph-Bonaparte, roi d'Espagne (en 1805) ; le prince de Cambacérès (en 1807) ; le duc de Choiseul (en 1807) ; le duc Decazes, le roi Louis-Philippe, lord Palmerston, Léopold 1er, roi des Belges, le prince Lucien Murat, le comte de Cavour, etc ; l'*Annuaire maçonnique* indique parmi les Grands-Maîtres actuels Georges V, roi de Hanovre, le roi de Suède, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, le prince Frédéric des Pays-Bas, et le grand-duc de Hesse. Le roi de Prusse est le protecteur de toute la Franc-Maçonnerie allemande.

Ces " augustes hôtes " de la Maçonnerie la connaissent donc moins que qui que ce soit. C'est à eux qu'on en cache le plus soigneusement le but et l'esprit véritables. Ils en connaissent les statuts ; mais ces statuts ne sont faits que pour tromper les dupes qui se croient initiés, et surtout pour endormir l'autorité publique. En protégeant la Maçonnerie, les Princes-Maçons croient évidemment protéger une bonne chose, et plus encore se protéger eux-mêmes.

Quelquefois, cependant le soupçon monte jusqu'à eux, et ils menacent de supprimer l'ordre ; mais on calme aisément leurs inquiétudes. " Il est quelquefois arrivé, dit le Fr. Ragon, que des délégués, se présentant un jour de *tenue* ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom du Souverain, la Maçonnerie dans ses Etats, les Officiers de la loge les accueillirent et disaient avec candeur : " Venez, entendez et jugez." Les initiés allaient à un grade d'*Elu*, ou de *Kadosch*, ou de *Rose-Croix*? On s'en gardait bien!.. On les recevait au grade d'*Apprenti* ; ils fraternisaient avec les Maçons, et, sur leur rapport, l'interdiction était rapportée." (1)

En réalité, voici le sort que la Maçonnerie, la vraie Maçonnerie réserve aux princes et aux nobles, le jour où elle sera la plus forte : " Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, doivent être anéantis (rien que cela), et leurs biens assignés à ceux qui, par leur talent, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons) ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres. (Et l'égalité ? et la liberté) Contre ces ennemis du genre humain, on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard ; la fin sanctifie le moyen." (2)

Donc, la Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles et les riches

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 44.

(2) Le Fr. Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle ; *Avertissement supplémentaire*, p. 45.

comme le loup aime les moutons. Donc, les princes et les nobles et les riches, affiliés à la Maçonnerie, loin de voir dans les arrières-Loges, ne voient pas même dans les Loges ; on les y voit, et surtout on les y fait voir ; on les met sur la devanture, comme de “ magnifiques enseignes,” pour attirer les chalands. S'ils écoutaient l'Eglise, ils ne tomberaient pas dans le piège.

## XIX.

## De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure.

Cette organisation n'a aucun rapport avec celle de la Maçonnerie occulte. La Charbonnerie ou Franc-Maçonnerie secrète est essentiellement une et universelle ; elle n'a qu'un chef ; et ce chef, elle ne le connaît pas. La Franc-Maçonnerie extérieure n'est une et universelle que par le fond : dans sa forme, elle est multiple. On compte une soixantaine de formes différentes de la Franc-Maçonnerie revêtant des noms divers. Ainsi, il y a le *Grand-Orient* de France, le G. O. d'Italie, le G. O. d'Espagne, des Pays-Bas, de Saxe, du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou, d'Haïti, du Brésil, des Etats-Unis, etc., il y a le *Suprême Conseil* Ecossais de France, les Supr. Cons. du grand-duché de Luxembourg, d'Angleterre, de Charleston, de New-York, du Brésil, etc. ; le Directoire suprême helvétique, l'*Orientale* de Misraïm, etc., etc.

Pour ne parler que du Gr. Or. de France, nous dirons que le Grand-Maître, qui prend le nom même du Grand Orient, a sous son obédience les Loges et Ateliers de tous les Maçons qui ne reconnaissent pas le rite écossais ni le rite Misraïm. Il est assisté d'un nombreux Conseil presque entièrement composé de personnages connus et importants, entre lesquels brille le trop célèbre Renan, l'audacieux blasphémateur du christianisme ; il est Grand-Chancelier. Les Loges et Ateliers sont divisés par provinces ou Orient. Les décrets du Grand-Orient arrivent ainsi à tous les Frères par voie hiérarchique.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est là que la Franc-Maçonnerie extérieure, qui n'a pas le caractère conspirateur de l'autre. Ajoutons que si, parmi les grands dignitaires de l'Ordre, quelques-uns sont initiés aux odieux mystères de la Charbonnerie, c'est à l'insu de l'autorité.

Les loges ont, pour la plupart des noms incroyables. Dans l'*Annuaire, universel de la Maçonnerie Française et étrangère* qui s'imprime à Châlons-sur-Marne et se publie à Paris, chez le Fr. Pinon, on trouve énumérés tout au long tous ces Ateliers, toutes ces Loges avec les noms et adresses des Vénérables, des dignitaires grands et petits : Fr. Premier Surveillants, Fr. Introduteurs, Fr. Maîtres des Cérémonies, Fr. Sacrificateurs, Fr. Orateurs, Fr. Maîtres des banquets, etc. On y voit

les noms et adresses des Chevaliers Kadosch, de Rose-Croix, de Saint-André, du Soleil, etc., sauf pourtant quelques-uns que la prudence a laissés dans l'ombre, entre autres celui de Renan.

A Paris et dans la banlieue, il y a *soixante-et-onze* Loges groupées en quatre sections, et se réunissant presque toutes une fois le mois à des jours fixes indiqués dans l'*Annuaire*.

C'est dans ces réunions qu'ont lieu les fameuses agapes, les banquets fraternels, qui pour le vulgaire constituent toute la Franc-Maçonnerie. Là se font aussi les quêtes destinées aux membres indigents. La Franc-Maçonnerie vante beaucoup sa philanthropie, pâle caricature de la vraie charité. Il n'y a que l'Église qui sache bien aimer les pauvres.

Dans les départements, il y a *deux cent cinq* Loges ; dans l'Algérie et dans les Colonies *vingt-huit*. En tout *trois cent quatre* Loges qui travaillent sous cette seule Obédience, à la gloire du grand Architecte et au salut des âmes ! Le Gr. Or. de France dirige, en outre *trente-quatre* Loges en pays étrangers.

Voici les noms de Loges qu'on lit avec le plus de satisfaction : la loge des *Admirateurs de l'Univers*, des *Zélés Philantropes*, de *Saint-Antoine du Parfait Contentement*, des *Amis Triomphants*, de la *Clémentine Amitié Cosmopolite*, des *Disciples de Memphis*, de la *Rose du Parfait Silence*, de la *Ruche Philosophique*, des *Trinosophes de Bercy*, etc. La province n'est pas moins délicatement partagée, et l'on y voit fleurir les loges de la *Candeur*, du *Val d'Amour*, de *Simplicité-Constance*, de *l'École de la Vertu*, des *Vertues Réunies*, etc.

Les rites écossais et Misraïm baptisent leurs loges de noms un peu moins ridicules. Le rite écossais comptait, en 1866, *quatre-vingt-dix-huit* Loges : *trente-quatre* à Paris, *quarante-trois* dans les départements, *vingt et une* en Algérie et à l'étranger. Le rite Misraïm paraît moins prospère, du moins d'après l'*Annuaire* que nous avons sous les yeux.

Tous les rites de la Maçonnerie extérieure ne forment, je le répète, qu'une seule Maçonnerie, et dans l'*Annuaire* nous voyons la liste des députés de toutes ces obédiences auprès du Conseil Suprême du Grand-Orient de France, auprès de celui du rite écossais ; et il est évident que tous les Francs-Maçonneries de l'Univers correspondent ainsi directement. C'est un immense tissu de fils entre-croisés bien que distincts et parfois ennemis.

“ Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, dit le Rituel, nos Frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle, enfin sont animés du même esprit (1). De quelque rite reconnu que soit un Maçon, il est Fr. de tous les Maçons du globe.” (2)

(1) Grade d'Ancien.

(2) Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise. Art. 2.

## XX.

† Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire voir.

Nous venons de parler de quêtes et de bienfaisance : la Maçonnerie est en effet parvenue à se faire passer partout pour une institution charitable, bonne, éminemment bienfaisante et philanthropique ! l'Eglise se dit la mère des pauvres : c'est moi qui le suis, s'écrie à tout propos la Franc-Maçonnerie. —Dit-elle vrai ?

Elle n'est pas plus *franche* en cela que dans tout le reste ; et quand elle parle à cœur ouvert, elle lâche au sujet des pauvres des aveux révoltants.

Le Fr. : Ragon, qui nous donne la fine fleur de l'esprit maçonnique, appelle les Maçons pauvres “ cette *lèpre hideuse* de la Maçonnerie en France ” (1) et il recommande chaudement à toutes les Loges la règle de charité donnée par le Fr. : Bournonville : “ Ne présentez jamais dans l'Ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre. ”

Un autre frère, fort compétent aussi, le Fr. : Cazot, parle des indigents avec une sensibilité non moins évangélique. “ Le Maçon mendiant, dit-il, est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges ; c'est un *génie malfaisant* qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : Je suis Maçon ; donnez-moi ; car je suis votre Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais Frère.

“ Donnez, Maçon ! poursuit le *bon* Frère ; mais apprêtez-vous à donner sans relâche : le *guet-apens* est permanent. (Le *guet-apens* ! quelle parole ! et quel cynisme !)

“ La faute en est aux Loges. Si les Loges ne recevaient dans l'association fraternelle (!!) que des hommes honorables (ainsi, pour être *honorable*, il faut être riche), ayant une position indépendante par leur fortune ou leur travail, elles n'auraient à soulager, elle et tous les Maçons, que des infortunes passagères. ” (2)

Voilà ce qui s'appelle aimer cordialement les pauvres ; voilà de la vraie, de la bonne fraternité. Pauvre philanthropie ! tu as beau prescrire des

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 363.

(2) *Code des Francs-Maçons*, p. 176 et 177.

quêtes et donner de l'argent : tu n'es même pas l'ombre de la charité ; tu n'as pas de cœur !

## XXI.

Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.

Son organisation occulte et publique suffit seule à le prouver jusqu'à l'évidence. Ses œuvres le prouvent également : elle se vante, par la plume indiscreète de ses adeptes les plus fervents, d'avoir été, depuis plus d'un siècle, la cause ignorée, mais réelle, des grandes perturbations religieuses qui ont épouvanté le monde entier, et particulièrement l'Europe.

Elle se vante, les preuves en main, d'avoir enfanté le philosophisme révolutionnaire du dernier siècle, et d'avoir eu pour organes Voltaire, Helvétius, (1) Rousseau, Diderot d'Alembert, Condorcet, Mirabeau, Sicyès la Fayette, Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Marat, Santerre, Pétion, etc. Elle se vante d'avoir frappé à mort la monarchie chrétienne en la personne de l'infortuné Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette : elle se vante d'avoir fait en France la sanglante révolution de 89 et de 93. " *Lorsque du fond des Loges*, disait le Fr. Brémont à l'Or. de Marseille, lorsque *du fond des Loges* sortirent ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, la révolution était faite." Et un autre Maçon, initié dès sa jeunesse aux plus hauts grades de la secte, en Prusse, le comte de Taugwitz, faisait en 1822 la déclaration suivante : " J'ai acquis la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement *avaient été résolus dans les Loges*, mais encore *étaient le résultat des associations et des serments.*" Enfin, le Grand-Chapter des Maçons allemands, se réjouissant de voir les ravages de l'incrédulité et de la révolte, qui de la France s'étaient répandus déjà dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique, s'écriait triomphalement en 1794 : " Notre Ordre a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations."

La plupart des révolutionnaires si profondément impies de 1830 étaient des Francs-Maçons. Il en fut de même en 1848 ; seulement, par tactique, le côté antichrétien fut beaucoup plus dissimulé que dans les bouleversements précédents.

---

(1) A la mort du matérialiste et athée Helvétius, sa veuve renvoya les insignes à la *Loge des Neuf-Sœurs*, à laquelle il avait appartenu. On offrit à Voltaire le *tablier* d'Helvétius ; et Voltaire, le grand Voltaire, avant de le ceindre, le baisa *religieusement* comme une relique. Voltaire, qui se surnommait lui-même *Christ-Moque* ne se contenta point d'avoir été reçu Franc-Maçon en Angleterre, sa conscience et sa piété ne furent satisfaites que lorsqu'il se vit initié à la Maçonnerie française. Il y fut admis le 7 avril 1778, sept semaines avant sa mort, sans doute par manière de préparation prochaine. Il fut acclamé comme parfait Maçon du premier coup et dispensé des *épreuves*, car, dirent les Frères, " soixante années consacrées à LA VERTU et au génie l'avaient suffisamment fait connaître."

Presque tous les coryphées de l'impiété contemporaine sont des Francs-Maçons : Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Juarez, etc. Aussi la Franc-Maçonnerie déclare hautement que c'est elle qui prépare et qui détermine dans l'ombre la destruction du catholicisme en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Portugal, au Mexique. Elle occupe partout les postes les plus importants : elle pénètre dans toutes les armées et dans les grands corps de l'État ; elle dirige la plupart des journaux. Elle donne l'impulsion qu'elle veut à la plupart des gouvernements, et son mot d'ordre universel est : " A bas l'Église ! A bas l'autorité ! Plus de prêtres ! Plus de Christ ! Plus de DIEU " Qu'on le sache bien, c'est là ce qu'elle entend par ce mot magique de *liberté*, qu'elle fait miroiter aux yeux séduits de tous les peuples, comme jadis le serpent de l'Eden montrait à Eve l'éclat du fruit défendu.

La Maçonnerie se déclare elle-même en voie de progrès et en pleine prospérité. Elle disait tout récemment par l'organe d'une de ses feuilles périodiques : " Des symptômes qui ne sauraient nous tromper prouvent que nous touchons au jour d'un développement considérable de la puissance et de l'influence de la Maçonnerie sur le monde. La Maçonnerie comprend chaque jour davantage l'importance de sa mission ; elle rejette les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée. Elle sait ce que signifie sa devise, et bientôt, se dépouillant des derniers voiles d'un vague mysticisme, elle proclamera comme principe et base de l'institution *la complète indépendance de la conscience* . . . Réjouissons-nous du succès des efforts de nos Frères : partout apparaît le signe lumineux de l'éternel Jehovah ! \* "

Quel est cet " éternel Jehovah " dont le signe apparaît partout, grâce aux Francs-Maçons ? Nous allons le voir.

## XXII.

Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et Athée.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Dieu qu'elle affecte de vénérer sous le nom bizarre de Grand Architecte de tous les mondes, n'est pas le DIEU vivant, seul vrai DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, que nous adorons ; ce n'est pas notre Créateur, Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, seul vrai DIEU : c'est le Dieu de Voltaire, l'Être suprême de Rousseau, de la Convention et de Robespierre ; c'est le Dieu des théophilanthropes, le Dieu des bonnes gens chanté par Béranger, le Dieu de Renan et de Garibaldi, le Dieu de la religion de l'honnête homme. C'est le Dieu qui n'existe pas. Aussi affectent-ils de ne tenir aucun compte de la révélation ni de l'avènement du Christ : ils rejettent l'ère chrétienne,

\* *Monde maçonnique*, août 1866 et février 1867.

et, dans toutes leurs publications, ils comptent les années à partir de la création ; selon l'ère chrétienne, nous sommes (au moment où j'écris) en 1867, selon l'ère maçonnique, en 5367. Cette négation du Christianisme serait puérole si elle n'était impie.

La Franc-Maçonnerie ne parle de DIEU que pour ne pas effaroucher les masses. Dans ce même but, elle revêt perfidement les apparences d'une religion : elle a tout un ensemble de cérémonies et de rites ; elle confère un baptême à sa façon, elle a un mariage maçonnique, un cérémonial pour les enterrements, etc. ; tout cela avec des invocations, des bénédictions, des encensements, des consécérations \* ; en un mot, une apparence de culte. Voilà pour les masses.

Mais, pour les Maçons pur-sang, pour les vrais Maçons, ils n'y regardent pas de si près ; ils nient ouvertement l'existence de DIEU. Les autres, ceux qui ne sont pas *murs*, retiennent souvent, avec le nom de DIEU, ce vague sentiment religieux qui ne gêne en rien la conscience, et qui fait pitié aux premiers. Chacun sait qu'en pratique le déisme ressemble en tout à l'athéisme : c'est un athéisme respectueux et latent. Or la Franc-Maçonnerie est déiste en ce sens-là, quand elle n'est pas franchement athée. Aussi les Loges allemandes faisaient-elles tout dernièrement la déclaration suivante : “ Les Francs-Maçons déistes sont *au-dessus* des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien au *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque*. \* ”

En France, ils parlent comme en Allemagne. C'est le cri du cœur. *Le monde maçonnique* disait, en discutant le premier article des statuts de la maçonnerie, où il est question de l'existence de DIEU et de l'immortalité de l'âme :

“ Eh quoi ! dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à exiger d'un homme pour qu'il soit digne d'être Maçon ?—Rien si ce n'est qu'il soit honnête homme.—Il rejette l'idée de DIEU ?—Présentez-lui celle qui doit satisfaire sa raison.—Il doute de la vie future ?—Prouvez-lui que le néant est contradictoire.—Il méconnaît les bases de la morale ?— *Qu'importe !* s'il vit et agit comme s'il les admettait. \* ”

La Franc-Maçonnerie, déiste ou athée, est donc la négation absolue de la Religion. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est Proudhon, le Fr. Proudhon : “ La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, est *la négation même de l'élément religieux*. ” Elle ne veut plus ni de DIEU, ni de la Religion ; elle veut l'exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Ses écrivains les plus sérieux, surtout les modernes, sont à la tête du mouvement hideux d'athéisme et de maté-

\* Voir le *Rituel maçonnique*.

\* *Gazette des Francs-Maçons*, 15 décembre 1866.

\* Septembre 1866.

rialisme qui se remarque depuis quelques années ; ils acclament avec bonheur les productions antichrétiennes les plus audacieuses, telles que les journaux *la Morale indépendante, la Libre pensée, la Libre Conscience, la Solidarité*. “ Nous souhaitons la bienvenue, disait naguère un journal franc-maçon, à tous nos nouveaux confrères, dont plusieurs rédacteurs sont d’anciens amis, et nous sommes heureux de constater que tous ces journaux, sans exception, sont dirigés par des Maçons, et que ceux-ci sont en majorité parmi les rédacteurs. \* ”

En Belgique et partout, c’est la Franc-Maçonnerie qui produit cette affreuse secte des *solidaires*, ainsi nommée parce qu’ils s’engagent vis-à-vis les uns des autres, par un pacte formel, à vivre sans religion et à mourir sans prêtre, comme des chiens.

Que tel ou tel Franc-Maçon ne tombe pas dans cet excès d’irréligion, nous l’accorderons sans peine ; mais, pour ce qui est de la Franc-maçonnerie en elle-même, elle dira tout ce qu’elle voudra, elle est une institution essentiellement impie, antichrétienne et athée.

## XXIII.

Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil.

Oui, du soleil, de la lune et des étoiles.

C’est au nom de la science et du progrès des lumières, dont elle a toujours la bouche pleine, que la Maçonnerie prétend que “ DIEU n’est ni démontré ni démontrable ; ” que la morale chrétienne, qui s’appuie sur la crainte et sur l’amour de DIEU, est puérile, inutile et immorale ; que Notre-Seigneur, ou bien n’a pas existé, ou bien n’a été qu’un homme comme les autres ; que le temps est venu d’en finir avec l’Eglise, avec le Pape, avec les prêtres. Et, chose curieuse ! elle arrive, par les sentiers de sa soi-disant science et par le progrès de ses soi-disant lumières, à un excès de stupidité qu’on ne pourrait pas croire, s’il n’était attesté par ses propres adeptes : savez-vous quel est, au fond, le Dieu vers lequel elle tourne ses regards ? C’est le soleil ! Oui, encore une fois, le soleil ; comme ces brutes à face humaine que l’on rencontre parfois dans les bas-fonds de notre société déchristianisée. Ecoutez plutôt.

Dans l’initiation au grade de Maître, qui est le troisième de la Maçonnerie, voici ce que le Très-Respectable (!) dit en toutes lettres au nouvel élu : “ L’Adoniram de la Franc-Maçonnerie, le même qu’Osiris, que Mithra, que Bacchus, que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, est une des mille personnifications du soleil. Adoniram, en effet, signifie en hébreu vie élevée, ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre. . . Dans toutes les cérémonies qui s’accomplissent en Loge, vous reconnaîtrez constamment la même pensée. Ainsi, notre asso-

\* *Monde maçonnique*, novembre 1866.

ciation s'est mise sous l'invocation de saint Jean, *c'est-à-dire de Jânius, le soleil des solstices*. Aussi est-ce aux deux solstices de l'année (21 juin et 21 décembre) que nous célébrons *la fête de notre patron*, avec un cérémonial tout (g) astronomique. La table à laquelle nous prenons place a la forme d'un fer à cheval et figure la moitié du cercle du zodiaque ; et, dans les *travaux de tables (sic)*, nous offrons sept libations en l'honneur des sept planètes."

Le F. Rebold dit qu'on doit expliquer les miracles et les faits de la vie de Jésus par "des apparences solaires." Le Fr. Grand-Chancelier Renan déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) que "le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique," et que "le soleil est le Dieu particulier de notre planète!!" C'est textuel.

Le culte du soleil ! voilà donc le dernier mot de ces fortes têtes qui ne parlent que de progrès, que de lumière, que de science, et qui s'intitulent modestement "les sublimes Princes de la Vérité !" Voilà la signification pieuse de cet évangile de saint Jean que nous avons vu placé devant les yeux du profane, au début des épreuves de l'Apprenti ! Voilà la fameuse "lumière," voilà "les flammes purificatoires" que le Vénérable donne généreusement à l'Apprenti ! Voilà le sens de "l'étoile flamboyante" et du cordon bleu passé en sautoir ! Le culte du soleil, le culte dégradant de la matière, le Dieu-Nature, ou pour mieux dire un athéisme d'autant plus honteux qu'il se couvre du voile de la morale et de la bienfaisance, et qui n'est pas seulement impie, mais de plus hypocrite ; quelle punition pour l'orgueil de ces esprits forts !

Et la Franc-Maçonnerie ose se dire "l'origine et la source de toutes les vertus sociales" (ce sont les paroles du F. Ragon) ; et encore "la philosophie la plus pure, l'origine des fables de tous les cultes (sic), le puits où la vérité semble s'être réfugiée!!!" Quelle impudence !

C'est de ce puits ténébreux que sortent depuis près de deux siècles les flots de blasphèmes, d'impicités, de négations audacieuses, de mensonges, de calomnies contre l'Eglise, de révoltes, de destructions, d'institutions sourdement athées, qui menacent la civilisation chrétienne d'une ruine totale ! C'est de ce puits en particulier que sont sortis dans ces dernières années les blasphèmes de Renan et de Proudhon, blasphèmes sanatiques que les Loges ont fait passer dans toutes les langues. C'est de là que sortent chaque jour les puissances de toutes espèces qui se ruent contre Rome, qui ébranlent les assises de la Papauté, et qui voudraient décroquer le Christ et son Vicaire.

Au fond, la doctrine des Francs-Maçons, c'est le matérialisme.

## LE BOIRE ET LE MANGER.

---

SOMMAIRE.—De l'alimentation de l'homme.—Détails utiles.—Des aliments.—Aliments plastiques; aliments respiratoires.—Matériaux de construction du corps.—Développement de la force musculaire.—Machine humaine.—Son charbon; ce qu'elle dépense par heure, et force de cheval.—Médecins et mécaniciens.—Définition de l'homme gras et de l'homme maigre; influence de l'alimentation sur l'individu.—Nourriture de l'homme et des animaux.—Croisade contre les préjugés.—Où l'auteur s'égare dans un terrain qui n'est pas le sien.—Du bouillon gras.—Est-il la quintessence de la viande.—Grave erreur.—Le pot au feu suivant la science.—De la digestion.—Chimification et Chylification.—Ce que deviennent les aliments.—Le sang et un convoi de chemin de fer.—Où le sang artériel n'est qu'un train montant chargé de matériaux de construction; où le sang veineux n'est qu'un train descendant chargé des débris et des vieux plâtras de l'organisme.—Comment il a été trouvé plus simple de brûler les vieux plâtras en route que de les transporter.—Foyer de combustion; cheminée.—Fumée humaine.—Machine soufflante.—Mécanisme général de la vie.

Tous tant que nous sommes, nous dînons et déjeunons, bon an mal an, sauf cas très-particuliers, au moins trois cents soixante-cinq fois. L'homme mange, boit et digère tous les jours de l'année.

Eh bien! L'homme sait-il ce que c'est que manger? Non. Sait-il ce que c'est que boire? Non. Sait-il ce que c'est que digérer? Non.

L'homme est bien ignorant, chers lecteurs. Croyez-moi sur parole.

On lui a appris jadis à mettre une cuiller dans la bouche, un verre entre les lèvres et à verser le contenu le mieux possible. A force de répéter la même opération chaque jour, il finit par s'en trouver dans le nombre qui ne s'en tirent pas trop mal depuis l'âge de raison jusqu'à l'âge de déraison; mais ne leur en demandez pas davantage. Ouvrir et fermer la bouche en mesure, c'est déjà fort beau.

Notez en passant qu'il existe certains hommes qui font, avec raison, la guerre, une guerre acharnée à la routine; or, ceux-là, comme tous les autres, commettent, hélas! le grand péché de routine; ils mangent et boivent par routine; ils seraient certes bien embarrassés de dire ce qu'ils font. Pauvre humanité!

Manger et boire, c'est cependant chose assez grave pour que l'on y réfléchisse un peu, et, puisque nous avons pour mission de causer des choses utiles, nous parlerons de ce détail de la vie usuelle. Comme il n'est point de petites choses en ce monde, ceux de nos lecteurs que préoccupent uniquement les intérêts surnaturels voudront bien ne point nous jeter dédaigneusement l'épithète de matérialiste; ils pourraient, en effet, apprendre à leurs dépens que le corps est une machine qu'il faut absolument alimenter de charbon, comme on alimente une machine à vapeur; seulement telle machine, telle nourriture.

On bourre de charbon une machine à vapeur pour la faire fonctionner. Si elle s'use, il faut l'envoyer chez le constructeur, qui la répare ; mais elle ne se racommodera jamais d'elle-même.

La machine humaine est, sous ce rapport, très-supérieure.

L'humanité se bourre l'estomac pour vivre, c'est-à-dire, pour fonctionner et en même temps pour se réparer.

La nourriture que prend l'homme a donc deux fonctions distinctes : d'une part, assurer la régularité du fonctionnement des organes ; d'autre part, réparer les pertes, racommoder la machine. Nous savons bien que lorsqu'elle se déränge par trop, on va consulter l'expert, qui porte, en langage humain, le nom de docteur-médecin ; mais, comme ce n'est pas lui qui l'a construite, il n'en comprend pas toujours bien les différents rouages, il lui arrive quelquefois d'y porter le plus grand désordre.

Cher lecteur, il ne faut voir que l'intention. Elle est bonne, pardonnez-lui les résultats.

Nous l'avons dit, la nourriture a deux fonctions distinctes. Comme il n'y pas de panacée universelle et qu'habituellement ce qui noircit ne blanchit pas, on peut déjà conclure que l'humanité, pour se bien porter, aura besoin de plusieurs sortes d'aliments : les aliments qui, à la façon du charbon des moteurs à vapeur, assureront le bon fonctionnement des organes, nous permettront de lever le bras, la jambe, à volonté ; les aliments qui répareront l'usure de notre corps et lui rendront ce qu'il a perdu. Il faudra faire entrer les uns et les autres dans l'alimentation, en variant leurs proportions suivant que nous travaillerons plus ou moins et que nous aurons, par conséquent, à neutraliser plus ou moins la fatigue et l'usure.

Les aliments qui nous donnent la force, la vitalité, qui redoublent la puissance mécanique dont nous sommes capables, s'appellent respiratoires. Ceux-là ne nourrissent en aucune façon ; ils apportent au sang des éléments de combustion. Chaque fois que nous respirons, nous envoyons, par l'intermédiaire des poumons, de l'air au milieu du sang, un peu comme le soufflet qui ravive le feu d'une cheminée.

Les matériaux accumulés dans le sang, se consomment sous cette influence, se brûlent ; il en résulte, d'une part, cette chaleur qui maintient constamment la température de l'homme à 37 degrés et, d'autre part, cette activité, cette puissance mécanique qui se répand dans tout l'organisme.

Supprimez la respiration, vous n'enverrez plus d'air aux poumons ; il se produira alors un effet analogue à celui qui surviendrait dans une cheminée, si vous empêchiez l'entrée de l'air : le feu s'éteindrait. Ici les matériaux combustibles du sang, ne brûleront plus ; la force vitale ne prendra plus naissance. Une machine à vapeur privée de son foyer de chaleur s'arrêterait. La machine humaine s'arrêtera aussi : l'homme mourra.

Ainsi, tout d'abord si vous voulez vivre, (vous n'avez pas le spleen, au moins,) il vous faut de l'air pour alimenter votre foyer, il vous faut ensuite

des combustibles à brûler, du véritable charbon. Ce charbon, il vous sera fourni en grande partie par les aliments respiratoires. Quant à ces aliments, ils sont constitués par la graisse, les huiles, l'amidon, la gomme, les sucres, la bière, l'eau de vie, etc. Graisse, huile, tout cela ne nourrit pas, c'est entendu, c'est du charbon à brûler, ni plus ni moins ; tout le monde reconnaîtra vite, du reste la vérité de cette assertion. Qui ne sait, en effet, qu'après avoir bu de la liqueur, de la bière, du café, on sent en soi plus de chaleur, un redoublement d'énergie ? Le consommateur chauffe alors à toute vapeur : il augmente son pouvoir moteur comme le mécanicien d'une locomotive augmente, en jetant du charbon dans le foyer, la vitesse de marche du convoi qu'il traîne à la remorque. Nous abusons de la comparaison, parce qu'elle est rigoureusement exacte.

Ainsi, M. Dumas a constaté ce fait curieux, que la dépense de l'homme en charbon correspond, à peu près pour un même travail, à la consommation de nos meilleures machines à vapeur.

Nous ne sommes ni plus ni moins qu'une machine très-perfectionnée. Que ceci ne désillusionne personne.

Nous avons indiqué le moyen d'entretenir le feu, la vie, la force chez l'homme ; passons maintenant aux aliments qui nourrissent, aux aliments qui réparent le corps humain. On les nomme, par opposition aux premiers, *aliments plastiques*.

Ils forment, en effet, reconstituent nos tissus ; et si une image hardie ne vous fait peur, nous dirons qu'ils jouent le rôle des briques, du plâtre et des pierres de tailles avec lesquels on construit nos maisons. Les aliments plastiques construisent notre corps de l'intérieur à l'extérieur, à mesure qu'il y a usure et détérioration. Aussi, tout se renouvelle à la longue, et les matériaux qui nous constituaient hier ne seront plus ceux qui nous constitueront demain.

Tenez pour certain que le corps que vous promenez maintenant n'est pas celui que vous aviez il y a quelques années, et celui que vous garderez jusqu'à la fin de vos jours. Vous le modifiez constamment, vous le réparez sans le savoir, vous le mettez à neuf ; propriétaire libéral, vous ne comptez jamais avec les réparations.

Il y a des hommes gros et des hommes maigres. Les hommes gros sont ceux qui ont la manie de la propriété. Ils ne se contentent pas de réparer, ils construisent ; en général, ceux-là travaillent peu, font peu d'efforts musculaires et s'adonnent de préférence aux aliments plastiques. Les hommes maigres, au contraire, sont actifs, dépensent beaucoup de force, et réparent à peine les dégradations de leur corps ; ceux-là préfèrent les aliments respiratoires.

Il en est enfin qui ne sont ni gros ni maigres. Ces derniers ont la notion du juste milieu ; ils sont plutôt blonds que bruns et ne s'enthousiasment jamais.

Il peut y avoir des exceptions.

Les aliments plastiques portent souvent le nom d'aliments azotés, parce que l'azote ne se trouve jamais dans les aliments respiratoires. Il faut ranger parmi ceux-là la chair et le sang des animaux, et les principes *albumine, fibrine, caséine*, que l'on rencontre principalement dans l'œuf, la viande et le lait.

Les herbivores trouvent leur aliment nourrissant dans l'albumine, la fibrine et la caseine des végétaux ; leur aliment respiratoire dans le sucre, la gomme, l'amidon des plantes.

Les carnivores trouvent le premier dans la chair musculaire et le second dans les matières grasses. Le lait, ce prototype des matières alimentaires, renferme trois substances principales : une matière grasse et une matière azotée.

Or tous les régimes alimentaires de l'homme doivent comprendre ces genres d'aliments. Toutes les combinaisons si variées de sucre, d'amidon, d'œuf et de beurre, qui font les délices des tables les plus recherchées, ne sont qu'une imitation instinctive du premier de tous les aliments, le lait.

Nous avons défini les substances qui doivent entrer dans l'alimentation rationnelle, il nous reste maintenant à aborder le point principal du sujet, la physiologie du boire et du manger. Que deviennent les aliments dans l'économie ? Par quelles phases passent-ils avant de se sanguifier ? Telles sont les questions que tout le monde peut se poser et que bien peu de personnes connaissent, non pas par ignorance, allons donc ! mais par indifférence, par seule indifférence. Qu'importe le mécanisme au moyen duquel nous mangeons, pourvu que nous mangions ? Qu'importe que nous buvions de telle ou telle façon, que nous digérions de telle ou telle manière, pourvu que nous buvions et que nous digérions !

Il est de fait que cela changera peu les destinées de l'univers, mais enfin lorsqu'on se pique de connaître tant de choses, et la musique de Wagner, et les Jedis de madame Charbonneau, et la robe à la mode, et la politique de M. Juarez, et quand on veut tout savoir, en un mot, c'est bien le moins de se connaître soi-même.

Mais puisque nous avons parlé du pouvoir nutritif des substances alimentaires, nous ne passerons pas outre sans combattre avant tout un préjugé très-enraciné dans les masses. Il s'agit du bouillon gras, du pot au feu ; que nos lecteurs nous le pardonnent.

Le bouillon est la quintessence de la viande, nous répète-t-on souvent. Le bouillon est le meilleur des aliments.

Erreur, ami lecteur, erreur profonde : le bouillon n'a jamais nourri, ne nourrit pas, et ne nourrira jamais. Si quelques médecins prétendent le contraire, c'est qu'apparemment ils ne se sont jamais occupés du pot-au-feu. Nous ne pouvons franchement leur en faire un crime.

Le bouillon ne renferme que des principes qui, sous l'influence d'une

température élevée, ayant développé du parfum et de la rapidité, stimulent les nerfs du goût, active la sécrétion de la salive et du suc gastrique, mais ne nourrissent pas.

Non seulement le bouillon ne contient pas les principes nutritifs de la viande, mais encore le *bouillon* n'est qu'un produit d'altération impropre à l'alimentation. La viande, qui a, en effet, supporté pendant longtemps la température de l'eau bouillante, est loin de représenter la chair musculaire primitive et partant ses propriétés. Magendie a montré que les chiens qui peuvent vivre avec de la viande fraîche meurent au bout de plusieurs mois, s'ils sont exclusivement nourris avec de la viande cuite.

L'animal qui ne vivrait pas en ne mangeant pas de la viande cuite ne vivrait pas davantage s'il ne se nourrissait que de bouillon.

La faculté nutritive de la viande devient tout autre, si l'on considère cet aliment demi-rôti. Dans ce cas, en effet, les altérations pyrogéniques sont moins avancées, les facultés primitives à peine modifiées.

Il nous répugne souvent de manger de la viande saignante : cependant, lorsqu'elle a été assez chauffée pour que certains de ses principes soient devenus sapides et aromatiques, elle est infiniment plus nourrissable que la viande bouillie et son bouillon pris ensemble. Dans ce cas, la partie extérieure d'un morceau de viande se racornit et préserve la partie centrale de l'action du feu ; la température du milieu n'atteignant pas 100°, le principe le plus nutritif de la viande, la *musculine*, ne s'altère pas ou au moins ne s'altère que très-peu.

La différence de pouvoir nutritif de la viande suivant son degré de cuisson explique pourquoi avec la même eau et la même viande, on peut obtenir à volonté de bon bouilli et de mauvais bouillon, et réciproquement. Que l'on jette en effet de la viande dans de l'eau qui ne soit bouillante que les cinq premières minutes, et qui se maintienne pendant plusieurs heures à la température de 70° on obtiendra dans ce cas de la viande très-bonne, car l'albumine de la surface se coagule et forme une enveloppe qui empêche les matières sapides et odoriférantes de s'échapper. La température du centre ne parviendra pas même à 70°, et la musculine se conservera à peu près intacte. Le bouilli se trouvera, dans ce cas, dans des conditions analogues à celles de la viande rôtie.

En revanche, le bouillon sera détestable. Pour l'avoir meilleur il faut procéder d'une manière inverse : introduire la viande dans l'eau froide et chauffer graduellement le liquide jusqu'à l'ébullition, puis maintenir cette température plusieurs heures. En opérant ainsi on oblige les parties solubles et rapides à passer dans l'eau ; ces principes lui communiqueront tout le goût et le parfum que l'on ne trouve plus au bouilli. Celui-ci, en vertu de la température élevée et longuement soutenue, aura perdu en outre, la plus grande partie de ses facultés alimentaires, qui ne se trouveront pas pour cela dans le bouillon.

Un savant est censé, tout savoir même faire le pot-au-feu. Les ménagères nous autoriseront-elles à empiéter sur leur domaine, au moins pour une seule fois ? Elles mettent plusieurs heures pour obtenir un consommé, nous avons la prétention de le faire aussi bien qu'elles en une heure seulement. En une heure ? En quelques minutes mêmes. Vous dînez dans un quart d'heure et vous voulez un excellent bouillon. Rien de plus simple, vous mettez votre pot-au-feu quelques minutes avant de servir le potage et vous serez encore en avance.

Le pot-au-feu à grande vitesse s'obtient très-facilement. Prenez une livre de bœuf sans graisse, hachez et introduisez-la dans une livre d'eau avec une quantité suffisante de sel, chauffez le mélange sans trop vous hâter cependant. Quand le liquide commence à bouillir, l'opération sera terminée : vous aurez fabriqué un bouillon savoureux. N'est-ce pas que c'est simple !

Liebig, grand chimiste et grand amateur de bouillon, est l'auteur de ce procédé rapide qui ne contribua pas peu à rendre son nom populaire. On peut s'illustrer avec tout, même avec un pot-au-feu.

La nourriture ainsi définie, examinons un peu comment l'homme l'utilise et suivons-la pas à pas à travers ses différentes modifications dans l'organisme.

L'humanité mange par la bouche. Tous les animaux n'en sont pas là. Il y en a qui mangent directement par l'estomac, comme les actinées, les astéries, peut-être plus connues sous le nom d'étoiles de mer.

Les aliments introduits dans la bouche y subissent une première préparation ; ils se mêlent à la salive et se modifient déjà. Quand nous disons la salive, il serait plus exact de dire les salives, car il y en a plusieurs. Des glandes spéciales, placées à l'entrée de la bouche, secrètent des liquides de diverses natures qui, réunis, forment ce qu'on appelle la salive normale. Chaque liquide a, d'ailleurs, une action particulière sur les aliments. Nous étonnerions sans doute beaucoup de personnes si nous leur disions que nous avons dans la bouche du chlore, de la potasse, du phosphore, de la chaux, de la magnésic, du soufre, etc. C'est cependant l'exacte vérité : on trouve tous ces corps à l'état de combinaison dans la salive.

Les substances liquides, les boissons, peuvent être immédiatement avalées ; mais les aliments solides doivent être préalablement divisés, broyés par la mastication. Les dents et les mâchoires, voilà l'appareil du broyage de l'homme. Sous la double action de la dent et de la salive, l'aliment se transforme en une pâte molle et ductile, le bol alimentaire. Cette pâte ne renferme plus de fécules, de gomme. La salive, par une action chimique, a changé les aliments féculents, en matière sucrée, soluble et assimilable.

Le bol alimentaire passe de la bouche dans l'estomac, en traversant le pharynx et l'œsophage par suite d'une action toute mécanique : la déglutition.

Une disposition très-ingénieuse de ces organes l'oblige à s'écarter des passes nasales et des voies aériennes et à se diriger dans l'estomac.

L'estomac est une sorte de cornue de laboratoire dans laquelle se passent de véritables réactions chimiques. Des contractions musculaires le secouent légèrement à la manière du chimiste qui remue une dissolution dans un flacon ; un liquide spécial, sécrété par cet organe, simule les réactions qu'emploie le chimiste.

Les aliments qui ont pénétré dans l'estomac y séjournent pendant quelque temps et s'y transforment en une pâte grisâtre, demi-liquide, que l'on appelle chyme. Cette transformation s'opère sous l'influence du mouvement mécanique qui mélange les parties, et sous l'action du liquide, nommé par les physiologistes suc gastrique, qui modifie chimiquement le bol alimentaire.

Le suc gastrique est sécrété par la muqueuse stomacale. Quand l'estomac est vide, il ne s'y secrète que juste la quantité de liquide voulue pour humecter sa face interne. Quand on y introduit un corps quelconque, même dépourvu de toute propriété nutritive, la sécrétion devient aussitôt très-active.

Le suc gastrique gonfle d'abord le bol alimentaire et le désagrège ensuite. Il renferme de l'acide lactique qui contribue certainement à ramollir les substances, et un principe très-curieux, la pepsine, qui jouit de la propriété de faire gonfler et de désagréger les aliments azotés. Les aliments uniquement constitués de matière sucrée sont directement absorbés par les veines de l'estomac. Reste par conséquent à absorber encore les aliments azotés déjà préparés dans l'estomac par le suc gastrique et les substances grasses.

La transformation du bol alimentaire en chyme, sous l'action du suc gastrique, constitue la digestion stomacale. Nous digérons en plus ou moins de temps, suivant l'individu, suivant l'aliment. En terme général, on peut compter sur trois ou quatre heures. Le premier triage étant déjà fait entre les différentes matières qui constituent les aliments, la substance résultante, le chyme, passe de l'estomac dans l'intestin grêle. C'est là que va s'achever le travail de l'assimilation.

L'intestin grêle forme une seconde et longue cornue agitée par les contractions musculaires et humectée par deux nouveaux liquides. L'action mécanique fait cheminer les matières d'un bout à l'autre de l'intestin ; quant aux liquides, il les modifie de nouveau pour les rendre définitivement solubles et assimilables. Le chyme se transforme ainsi en chyle.

Les deux liquides sécrétés dans l'intestin grêle sont la bile et le suc pancréatique, ce sont les deux agents de la chyliification.

La bile est fournie par le foie ; c'est un liquide visqueux, filant et d'une couleur verdâtre, elle ressemble à un savon et est constamment alcaline. Quel est son rôle dans la transformation du chyme en chyle ? Les avis sont sur ce point très-partagés.

On a été jusqu'à la considérer comme un détritius inutile, dépourvu de toute fonction physiologique : deux chiens qui perdaient tout leur suc biliaire par une fistule, ont pu vivre, en effet, pendant plusieurs années, et cependant l'autopsie avait rendu évidente l'impossibilité de l'introduction de la bile dans l'intestin. Il est toutefois à peu près certain, pour tous les physiologistes, que la bile a une action directe dans la chylification. Elle a pour mission de dissoudre les substances azotées déjà préparées dans l'estomac, par le suc gastrique.

De là résultent nettement que les aliments azotés et les substances sucrées disparaissent dans le trajet de l'estomac à l'intestin grêle. Quant aux matières grasses, elles sont absorbées par le second liquide sécrété dans l'intestin grêle, le suc pancréatique, avec le concours de la bile.

Il existe entre les courbures supérieure et inférieure du duodénum, une grosse glande oblongue, le pancréas : c'est cette glande qui déverse dans l'intestin le suc pancréatique.

Ce liquide est facilement reconnaissable, car, mêlé avec des substances grasses, avec de l'huile, du saindoux, du beurre, etc., il donne lieu à une sorte d'émulsion, si toutefois il est chauffé à 35° ou 40°. Le suc pancréatique possède deux actions distinctes ; il peut, comme la salive, transformer en suc les matières féculentes qui aurait échappé à l'influence de ce liquide ; il divise ensuite la matière grasse et ne la saponifie pas, comme on le répète souvent à tort, mais la prépare et lui permet de se dissoudre dans la bile. Ainsi a lieu, sous la double action du suc pancréatique et de la bile, l'absorption complète des aliments gras.

On peut, d'après ce qui précède, se faire une idée nette de l'ensemble des phénomènes digestifs.

La base de l'alimentation est constituée par trois groupes de substances distinctes : les matières féculentes, les matières albuminoïdes ou azotées et les matières grasses. Or, les matières féculentes sont digérées dans la bouche et dans l'estomac par la salive.

Les matières azotées sont digérées dans l'estomac et l'intestin grêle par le suc gastrique et la bile.

Les matières grasses sont digérées dans l'intestin grêle par le suc pancréatique et la bile.

Trois digestions pour une, nos lecteurs ne se croyaient pas si riches !

Nous venons de voir nos aliments se dissoudre et disparaître, mais, une fois rendu solubles, où se dirigent-ils, que deviennent-ils ? C'est ce que nous allons faire savoir en quelques lignes.

Le chyle, ce dernier et définitif produit de la digestion, est absorbé à la surface des intestins, comme l'eau que l'on verse sur le sol est bue par la terre. La membrane qui forme l'intestin grêle présente une foule de petites éminences ou villosités qui sont de véritables suçoirs par lesquels le chyle est absorbé.

Ces sucoirs communiquent avec de petits vaisseaux lactés ou chylifères qui, après avoir traversé une série de ganglions, vont aboutir à un conduit particulier, le canal thoracique. Du canal thoracique, le chyle est versé dans la veine sous-clavière gauche où il se mêle au sang.

C'est ainsi que nos aliments se sanguifient.

La portion des aliments qui ne se transforme pas en chyle, et qui reste sans utilité dans l'estomac, pénètre de l'intestin grêle dans le gros intestin. Ces matières s'y amassent, se modifient et finissent par être expulsées au dehors.

Nous avons montré jusqu'ici ce que deviennent les aliments solides ; quelques mots suffiront maintenant pour faire comprendre la digestion des liquides. Certaines boissons, comme l'eau, le vin et l'alcool affaibli, les acides végétaux, ne forment pas de chyme, ils sont absorbés immédiatement.

Les boissons excitantes, comme le café, le thé, les liqueurs spiritueuses aussi, sont directement absorbées par les veines de l'estomac. D'autres boissons, enfin, telles que le lait, le bouillon, la bière, l'huile, le chocolat, etc., renferment des principes qui ne sont pas immédiatement assimilables. Aussi subissent-ils, comme les aliments solides, la série de transformation que nous venons de faire connaître.

Voilà comment mange, boit et digère l'humanité. On voit que le mécanisme de la digestion n'est pas déjà si simple, et ceci expliquera facilement pourquoi tout le monde ne sait pas digérer. Manger est chose facile ; boire aussi : mais digérer !

Certains aliments réparent notre corps, avons-nous dit déjà ; d'autres créent chez nous la force vitale, l'activité musculaire. Examinons brièvement cette double action.

Tous les aliments liquides ou solides se sanguifient, comme nous l'avons indiqué. Le sang est chargé de réparer et de nourrir nos organes ; il entraîne avec lui dans toute la circulation les matériaux dont il s'est chargé et les dépose sur son passage, comme nos grands fleuves charrient dans leur lit les alluvions modernes. Chair coulante, suivant l'expression pittoresque qu'on lui a donnée, il renferme les éléments de presque toutes les parties solides ou liquides de l'organisme. C'est l'ouvrier qui construit et répare la grande machine humaine.

En même temps que le sang renouvelle les différentes parties de notre corps, il se charge des matériaux usés, les entraîne dans la circulation et en débarrasse l'estomac. Le sang qui répare nos organes est d'un beau rouge vermeil, celui-là s'échappe du cœur par les artères ; il va porter la vie jusqu'aux extrémités : c'est le sang artériel. Quand il revient après avoir accompli sa mission régénératrice, de rouge qu'il était, il est devenu noir ; il est souillé et sali par les détritiques humains qu'il a recueillis partout sur son passage : c'est le sang veineux.

Ne us ne saurions mieux comparer cet aller et retour qu'au voyage d'un

convoi de chemin de fer chargé de matériaux de construction au départ. Les matériaux employés, le convoi vient en reprendre d'autres et utilise son retour pour se débarrasser des vieux platras, des détritrus, des débris de toute sorte. Tel est le sang veineux.

Il revient chercher de nouveau des matériaux de construction et se débarrasser des vieux platras de l'organisme. Il se charge de matériaux, c'est-à-dire de chyle, dans la veine sous-clavière gauche, et va se débarrasser des débris, c'est-à-dire de l'acide carbonique, dans les poumons.

Les débris sont de l'acide carbonique, pourquoi ? C'est que pendant le voyage il s'opère une métamorphose assez singulière ; le sang artériel renferme beaucoup d'air, d'oxygène. Cet oxygène dans le trajet brûle, consume les détritrus et les transforme en acide carbonique ; de là cette chaleur générale qui réchauffe tous nos organes et qui vraisemblablement développe l'activité vitale.

Le corps humain est chauffé par ses propres détritrus, le bûcher ne coûte pas cher, comme on voit ; quant à la fumée, l'acide carbonique, elle est ramenée à l'état de dissolution par le sang jusque dans les poumons. Les poumons ne sont autre chose que la cheminée d'évacuation de la fumée humaine.

On remarquera en passant combien le procédé est ingénieux. Il s'agit de se débarrasser de détritrus. C'est lourd à porter, le sang pourrait bien ne pas tout charrier. Eh bien ! brûlons-les en route, fumée est commode à transporter ; on lui trouvera toujours un écoulement facile. Voilà le moyen mis en pratique dans le corps humain. Les hommes feraient bien de s'en souvenir : à l'occasion il pourra être utilisé maintes et maintes fois.

Un feu, quel qu'il soit, a besoin d'être souvent réveillé ; quand les détritrus enlevés à nos tissus ne sont pas en assez grand nombre, le soufflet représenté par l'air du sang artériel aurait beau agir, il ne suffirait pas pour activer le brasier ; il est donc bon de jeter quelquefois du charbon dans le foyer. C'est là le rôle des aliments respiratoires ; très-riches en carbone, ils se mêlent directement au sang et fournissent le combustible frais qui active la combustion.

Qu'on le remarque bien en passant, le jour où le combustible manquera, le jour où l'air ne parviendra plus au foyer, le feu s'éteindra, la chaleur disparaîtra, la force vitale ne se produira plus, la vie cessera. Tout est là.

Le sang veineux, le sang chargé d'acide carbonique, souillé de la fumée humaine, est ramené aux poumons. Là il se modifie ; de l'air qui a pénétré dans les voies aériennes par la bouche et le nez descend jusqu'aux poumons ; il s'effectue un échange. L'acide carbonique s'échappe du sang et remonte jusque dans la bouche, d'où nous l'exhalons dans l'atmosphère.

La bouche, c'est l'extrémité du tuyau de notre cheminée. Aussi personne ne doit-il s'étonner de nous voir vicier l'air par la respiration comme les cheminées de nos grandes usines vicient l'atmosphère. L'air pur as-

piré au dehors pénétre, au contraire, dans le sang. Celui-ci de noir qu'il était redevient rouge, de veineux il redevient artériel.

Après avoir subi cette transformation, il se rend au cœur, véritable machine soufflante qui lui donne sa pression et l'envoi de toutes parts dans le torrent de la circulation réparer nos tissus, brûler les débris de l'organisme et chercher les matériaux si nécessaires à la vie. Les recherches de la mécanique moderne ont démontré que la chaleur engendre de la force ; il est donc permis de voir dans ce brasier ardent qui sillonne nos veines, qui chauffe nos organes, la cause de la force vitale et de l'activité musculaire. C'est là que prend sans doute naissance le souffle de la vie, puisque c'est aussi là qu'on la voit s'éteindre.

Quel est dans tout ceci le rôle de l'âme ? le même que celui de l'ingénieur mécanicien en présence d'une locomotive : l'ingénieur s'empare de la vapeur, et par elle dirige la machine à son gré ; l'âme s'empare aussi de la chaleur développée par la combustion des aliments et la fait servir à produire le mouvement aux diverses parties de notre corps. C'est donc avec raison qu'elle a été définie : *une intelligence servie par des organes*.

Tel est dans son ensemble l'admirable mécanisme qui régit l'humanité. Il nous paraît qu'il valait bien la peine d'y jeter un regard rapide. Si ce n'est pas le cancan du jour, l'histoire de la semaine, c'est l'histoire de notre existence à tous. Et la moindre des choses, ce nous semble, est de savoir comment on vit.

H. DE P.

---

## JULIEN WATTS RUSSELL.

### ZOUAVE PONTIFICALE.

Le samedi 9 novembre, a eu lieu à Rome, dans la chapelle du Collège anglais, une touchante cérémonie : on y célébrait les obsèques du jeune Julien Watts Russell, zouave pontifical, appartenant à une noble famille d'Angleterre, qui, frappé d'une balle à Montana, y est mort en combattant pour l'Eglise le 3 novembre, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.

Il y avait cinq mois que Julien avait été rejoindre son frère Wilfred au corps des Zouaves, et s'était généreusement enrôlé comme simple soldat. Après avoir vaillamment combattu à Nérola, il laissa Wilfred à Rome, malade, par suite de fatigues excessives, et il partit pour Monte-Rotondo. Les deux frères ne s'étaient jamais quittés. A deux heures du matin, ils récitèrent ensemble un *Pater*, un *Ave* et un *Salve Regina*, puis ils se dirent adieu. Ils ne devaient plus se revoir ici-bas. Le généreux Julien trouva, en ce jour, la glorieuse destinée qu'il avait ambitionnée, celle de donner son sang et sa vie pour le siège de Saint Pierre. Suivant son habitude quotidienne, il avait été fortifié par les saints sacrements. Il se battit en héros ; ses compagnons attestent qu'il parla peu et qu'il pria beaucoup. Chaque fois qu'il tirait sur l'ennemi, il disait un *Ave* à la Sainte Vierge,

afin que miséricorde fut faite à l'âme de celui qui serait atteint par ses coups.

Dès le début de l'action, une balle lui enleva son képi ; plus tard, sous les murs de Mentana, une autre l'atteignit à l'œil droit ; la tête fut traversée ; il tomba pour ne plus se relever ; le coup avait été tiré à bout portant.

Le corps de Julien fut transporté par les soins de Mme. Stone qui, avec trois sœurs de charité, était sur le champ de bataille.

Un petit livre de dévotion manuscrit fut trouvé sur le pieux jeune homme ; les derniers mots qu'il y avait écrits étaient en italien ; les voici ; ils rendent bien l'expression de ce caractère à la fois pieux, franc et généreux :

“ Mon âme ! mon âme ! aime Dieu et va ton chemin ! ”

Il y avait aussi une touchante prière en français, adressée à la Sainte Vierge, pour la conversion de ceux ou de celles qui, malgré leurs péchés, pourraient encore avoir conservé pour elle de la dévotion. Qui sait si quelque garibaldien blessé ne lui doit pas son retour à de meilleurs sentiments ? Ce petit livre est un trésor et prouve la piété fervente de ce jeune zouave, aimé de tous pour l'innocence de ses mœurs et la générosité de son cœur.

Un français, son ami, et un prêtre également français, transportèrent ses restes mortels de Mentana à Rome, où son corps fut embaumé. C'était ce même français qui jadis avait été chargé d'envoyer en France le corps du zouave Guérin ; et, en vérité, ne peut-on pas dire du jeune Watts Russell qu'il est le Guérin de l'Angleterre ? Son ami, ayant exposé le corps dans sa maison, lui posa sur le front une couronne de roses blanches, lui mit un crucifix entre les mains et lui passa au cou le petit scapulaire de la Sainte Vierge. C'était un spectacle touchant de voir ce beau jeune homme dans son uniforme de zouave : un sourire vraiment surnaturel semblait remuer ses lèvres, son corps était flexible comme pendant le sommeil. Il resta ainsi exposé durant plusieurs jours, et il y eut un grand concours de peuple pour voir celui qu'on appelait *le petit ange*. La blessure de son œil et la meurtrissure qu'il portait au front ne diminuaient en rien la beauté de son visage. L'uniforme, tout imprégné du sang de ce martyr, sera remis à son père, bien digne d'un tel fils.

Le soir du vendredi, le corps de Julien fut transporté sur une voiture funèbre, au Collège anglais ; et, le samedi matin, l'office des morts et la messe furent célébrés pour lui. Au nombre des assistants étaient Mgr. Talbot, Mgr. Honor, plusieurs dames et messieurs anglais et différentes compagnies de zouaves, qui, leur chapelet et un cierge à la main, pendant tout l'office, présentaient un des plus attendrissants spectacles qu'on puisse contempler ; parmi eux, l'œil distinguait les deux zouaves Carey et Collinridge, le premier, l'ami de Julien et son dernier compagnon sur le champ de bataille ; l'autre, le cousin de Carey et le frère de ce Collinridge qui,

mortellement frappé à Monte-Libretti, a eu l'honneur de tomber le premier pour cette cause sainte. Un sentiment de joie intime dominait l'assemblée ; on enviait le sort de ce défunt. Wilfred, tout en pleurant son frère, ne craignait point de dire que pour lui aussi le jour du martyr de Julien était comme un jour de fête. L'admiration des assistants et leur pieuse joie furent renouvelées, quand on découvrit le corps pour la dernière fois avant de refermer le cercueil. Le doux sourire qu'on voyait sur les lèvres et la calme expression de son visage faisaient dire à tous : il dort d'un sommeil de paix.

Vers le soir, il fut porté à San-Lorenzo, dans un endroit à part, et son frère plaça sur sa tombe deux couronnes de fleurs cueillies dans le jardin du Saint-Père, en demandant à Dieu que l'âme de son bien aimé Julien reposât en paix et qu'une couronne de palmes lui fût donnée au ciel.

Le monument porte cette inscription :

Hic ad martyrum cryptas  
dormit in pace  
Julius Watts Russell Michaelis F.,  
Angelus claro genere  
Pro Petri sede strenue dimicans  
in acie ad nomen tum occubuit  
III Non. Novemb. an MDCCLXVII  
an. œ. XVII. mens. X.  
adolescens Christi miles  
Vive. in. Deo.

“ Ici, près des tombes des martyrs, dort dans la paix Julien Watts Russell, fils de Michel, Anglais de noble race, qui, combattant courageusement pour le Siège de Pierre, tomba dans la bataille à Mentana, le trois des nones de novembre 1867, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.—Jeune soldat du Christ, vivez en Dieu !”

---

## LE LUXE.

Le luxe prend chaque jour un développement qui inquiète à juste titre les moralistes chrétiens. Lorsque le luxe, en effet, s'empare d'une société, il ne s'arrête pas aux vêtements, il embrasse tout ce qui tient à l'homme, de loin ou de près, tout ce qui peut devenir le signe extérieur de sa richesse vraie ou supposée. En même temps que sa toilette, sa demeure s'embellit, son salon s'agrandit et se remplit de meubles plus recherchés. Aujourd'hui, il n'est point de famille tant soit peu à l'aise qui ne veuille avoir son salon doré, son piano, ses sofas et ses tableaux ; encore si ces salons du premier, ne cachaient pas souvent le profond dénuement des étages supérieurs !

Bien des voix éloquentes se sont déjà élevées contre cette manie du luxe, qui constitue un des caractères les plus alarmants de notre époque. Il appartenait surtout aux ministres de la Religion de blâmer une des formes de ce luxe, ou plutôt une de ses applications les plus déplacées : nous voulons parler des toilettes inconvenantes dans les églises.

Notre saint Père le Pape a pensé que ce ne serait pas trop en présence d'un abus si déplorable, que d'user de son auguste autorité, et de faire parvenir ces propres exhortations aux fidèles.

La *Correspondance de Rome* du 21 décembre, a publié une lettre adressée par Pie IX au Cardinal-Vicaire, et qui, bien qu'elle s'applique particulièrement aux Romains, regarde aussi d'autres populations peut-être également blâmables.

Dans cette lettre, le Souverain Pontife signale trois grands maux dans cette ville confiée plus immédiatement à sa sollicitude pastorale : l'impiété du blasphème, — l'irrespect des jours de fête et le manque de respect dans la maison de Dieu. Il invite le clergé à contribuer par l'instruction, par la réprimande, par l'admonition, par toutes sortes d'œuvres de charité, à la cessation de tels scandales, et il suggère des moyens qui ont été employés ailleurs. “ Ainsi, dit la lettre pontificale, au vice du blasphème on pourrait opposer une sorte d'apostolat formé par les pères de famille, par ceux qui sont à la tête des divers arts et métiers, lesquels s'efforceraient tous d'extirper de leurs subalternes ce vice exécrable.”

Quant à l'observance des jours de fête, elle pourrait être encouragée “ par les principaux chefs d'atelier, par ceux qui commandent des travaux, et même par les ouvriers animés d'un véritable esprit de religion.”

Mais c'est sur le manque de respect à la maison de Dieu que s'étend principalement le Saint-Père. Nous citerons cette importante partie de la lettre au Cardinal-Vicaire :

“ Quant au respect dû aux églises et à l'attitude que l'on doit y garder, il faudrait rappeler en vigueur les ordres donnés par notre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XII, et reproduits autrefois par vous-même ; on rappellerait sérieusement à tous que la maison de Dieu est une maison de prière, et que la sainteté convient à un lieu saint. Or, comme la cause peut-être principale de ce mal provient des femmes, qui, en allant à l'église, se parent comme si elles allaient à la promenade ou au spectacle, et *consilium formæ a speculo petunt, pallium extrinsecus jactant, calceum stipant multiformem, solemnem manifestæ paraturæ totam circumferunt mulieritatem*, il conviendra d'y opposer une société de dames respectables, qui, par leur exemple et par l'influence qu'elles sont à même d'exercer, chercheraient à modérer ce luxe qui est la ruine des familles et l'une des plus fortes causes des mauvaises mœurs. Pour faciliter cette tâche, peut-être plus malaisée que les autres, il faut rappeler aux femmes que, s'il ne convient point à leur réserve de chercher avec soin, en quelque lieu que ce soit, à attirer les regards d'autrui par la pompe des modes et par la bizarrerie des habillements, puisque le faste et le désir de plaire aux hommes sont en haine à Dieu, cela devient, dans le temple saint, une vraie injure à Dieu, qui y réside en personne sur un trône de miséricorde pour recevoir les adorations et les prières des fidèles.

Qu'elles se souviennent du commandement que leur a donné saint Paul, de se tenir dans les églises la tête modestement voilée, soit par respect pour la présence réelle de Dieu et des anges qui l'adorent, soit enfin d'éloigner d'autrui le danger de profaner, à cause d'elles, la sainteté du temple. Qu'elles n'oublient pas que ce grave point de la discipline a toujours été inculqué par l'Église et remis en vigueur chaque fois que des abus qu'aucune coutume ne saurait justifier se sont produits. Qu'elles comprennent bien dans quel but cette ordonnance a été édictée, et qu'il ne faut pas l'é luder en faisant du voile un nouvel ornement pour la tête, mais l'observer avec exactitude en se couvrant la tête avec modestie."

Cette Lettre a été lue dans toutes les Églises Paroissiales et affichée dans toutes les Églises de Rome.

C'est donc aux femmes chrétiennes, que le vicaire de Jésus-Christ en appelle pour faire tomber ce luxe qui ruine les familles et les mœurs. Puisse-t-elles entendre cette voix paternelle, se liguer contre ce fléau, et faire revivre l'antique s'implicité qui s'accorde si parfaitement avec les règles du bon goût, de la modestie et de l'honneur.

---

## CHRONIQUE.

### I.

Mandements épiscopaux—Sacrifices et Dévouements—MM. Lafrance et Huot—Le Pallium.—Les Parlements provinciaux.

L'année 1867 s'est close et l'année 1868 s'est ouverte par les mandements de NN. SS. les évêques de la province de Québec, ordonnant des prières demandées par le Souverain Pontife, et des quêtes dans les paroisses de leurs diocèses pour l'équipement et le voyage des soldats que le Canada envoie grossir les rangs de l'armée pontificale.

Ces voix vénérables et éloquentes ont été entendues avec foi ; un noble enthousiasme s'est emparé de la population ; des soirées littéraires, musicales, des bazars ont eu lieu dans nos collèges, nos couvents, dans nos plus petites écoles. Des quêtes se sont faites dans les églises et à domicile, au profit des Zouaves pontificaux ; il y a eu de généreux sacrifices, et d'autres s'accomplissent chaque jour, que nous ne pouvons dévoiler ; parcequ'ils n'attendent leur récompense que du ciel.

Les dévouements dépassent les offrandes, plus de 500 jeunes gens ont offert leurs services, et se préparent à briser leur avenir, à rompre les liens qui les attachent à la famille et au pays, pour aller défendre la plus juste et la plus sainte des causes. Plusieurs sont déjà partis de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, et d'autres les suivront en plus grand nombre dans un temps prochain.

Le comité d'enrôlement de Montréal prépare pour le 19 une grande

démonstration à laquelle sont priés d'assister NN. SS. les évêques de la province ; plusieurs discours y seront prononcés ; on y bénira le drapeau donné par M. le curé de Notre-Dame qui porte pour devise *Aime ton Dieu et vas ton chemin*.

La mort vient d'enlever deux vénérables prêtres au diocèse de Québec.

M. La France, curé de Memramcook, est mort le 26 décembre dernier à sa résidence du Barachois. Il était né le 26 février 1814. Partout où il a exercé le saint ministère, il a laissé des monuments de son zèle et de sa charité : à Tracadie un Lazaret pour les lépreux, à Memramcook une élégante église, un collège et un couvent.

Sa fortune s'est ainsi dépensée en œuvres utiles à la religion et au pays. En voyant ses restes mortels descendre dans la tombe, la paroisse entière n'a pu contenir ses larmes et ses gémissements. Les protestants eux-mêmes le regrettent, ce qui complète son éloge.

Le 17 janvier, M. P. Huot, curé de Sainte-Foye, succombait à une attaque d'apoplexie. Né le 22 avril 1809, après de brillantes études, il fut promu au sacerdoce, et débuta dans le ministère paroissial en 1831, par le vicariat de Ste. Marie de la Nouvelle-Beauce ; trois ans après il était appelé à desservir les Missions du Golfe où il travailla avec beaucoup de zèle jusqu'en 1838. Devenu curé de Sainte-Foye, il s'attacha ses paroissiens par un ministère plein de bonnes œuvres, et se fit de nombreux amis par la distinction de son caractère, la variété de ses connaissances et les nobles qualités d'esprit et de cœur qu'il mettait à leur service avec la plus prévoyante affabilité.

Le 2 de ce mois, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le *Pallium*, apporté de Rome par M. le Grand-Vicaire Truteau, et qui lui a été présenté par Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe. M. le Grand-Vicaire Taschereau a fait le discours de circonstance. Parmi la nombreuse assistance qui remplissait les nefs de la Cathédrale, on a remarqué les Consuls-généraux de France et d'Espagne, le Premier Ministre de la Province et les Hons. Ouimet et Archambault.

Le *Pallium* est un insigne réservé aux archevêques et à quelques évêques occupant certains sièges privilégiés. C'est un ornement de forme circulaire qui entoure le cou et se termine par deux bandelettes tombant l'une sur la poitrine, l'autre par derrière. Il est tissu de laine blanche parsemée de croix noires qui ont remplacé la figure du Bon Pasteur dont il était primitivement orné. Les agneaux qui fournissent cette laine sont solennellement baptisés le jour de la Sainte-Agnès, dans la basilique de cette martyre, sur la voie Nomentane.

Le *Pallium* est pour les prélats le symbole de l'humilité et du zèle ; il rappelle la brebis égarée rapportée sur les épaules du Bon-Pasteur. On l'attache sur la chasuble avec trois épingles d'or lesquelles indiquent la charité ou les trois clous du crucifiement.

La première fois qu'il est fait mention du *Pallium*, c'est dans le décret du pape St. Marc, où il dispose que l'Évêque d'Ostie, qui doit donner au Pape la consécration, portera le pallium dans cette cérémonie. St. Marc siégeait en 335. L'usage du pallium est donc antérieur au IV<sup>me</sup> siècle.

\*  
\* \*

Les nouvelles politiques de la Province ne nous offrent encore rien d'important. Le 20 décembre a eu lieu à Québec l'ouverture des deux Chambres, on a admiré le discours du trône et la réponse à l'adresse qui a plus tard été présentée par M. Chapleau.

Le programme officiel promet d'utiles réformes dans le régime municipal, et des mesures importantes pour favoriser la colonisation, l'émigration, l'agriculture et tout un plan nouveau d'éducation ; mais les Chambres n'ont point été encore appelées à se prononcer sur ces importantes questions.

A Ontario, la Législature discute l'Homestead Law, qui déjà a produit d'heureux résultats dans les États-Unis. Désormais le colon en détresse sera toujours assuré de conserver le nécessaire, quelque soit la rapacité de ses créanciers ; et ce qui peut le faire vivre avec sa famille et l'aider à se relever sera à l'abri de leurs poursuites.

Une autre mesure a été adoptée, c'est au sujet des subventions accordées aux écoles. Le gouvernement ne se propose de secourir que les écoles mixtes, où l'on n'enseignera aucune religion. Si pareille mesure était proposée dans la Province de Québec, on se demanderait à qui le gouvernement donnerait ses secours, la très-grande majorité de nos institutions enseignantes étant catholiques. Aussi nous croirions faire outrage à la foi et au bon sens de nos législateurs de concevoir même un tel projet.

C'est avec une grande satisfaction que la Province a appris que la nomination de Sir F. Belleau au poste éminent de Lieutenant-Gouverneur avait été ratifiée pour cinq ans par Sa Majesté la Reine Victoria.

Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse s'est ouvert le 29 janvier. Le discours du trône parle de finances qui sont en assez mauvais état, de projets sur l'éducation, et renferme quelques phrases qui auraient pour but de calmer l'opposition générale à la Confédération, qui menace presque d'éclater en révolte.

## II.

Rome.—L'armée Pontificale.—Démonstrations généreuses.—L'Oraison perpétuelle.—Reconnaissance de Pie IX.—Le Sacré Collège.—Epreuves et consolations.

Aujourd'hui qu'une parole de protection claire et pleine de franchise autant que de fermeté a été donnée par l'Empereur des Français au Saint Père et au monde catholique, Rome est tranquille et se prépare avec activité à se défendre contre de nouvelles attaques qui peut-être ne tarderont pas.

Les fortifications se poursuivent sous la direction des ingénieurs français ; le long du Tibre, on dresse des barricades ; on construit des redoutes et des forts sur les monts Mario, Parioli, Janicule et Aventin. On s'occupe surtout de fortifier la cité Léonine et de mettre le Vatican à l'abri d'un coup de main. Lorsque les brigands menacent de venir, il faut bien, dit le Saint-Père, "barricader les portes."

D'un autre côté les cadres de l'armée pontificales se complètent et voient accourir des volontaires de toutes les parties de la chrétienté. On doit compter déjà 5,000 zouaves, 2,000 légionnaires, et 12,000 chasseurs : l'armée sera bientôt portée à 25,000 hommes, outre les paysans que l'on arme et qui formeront comme un corps de réserve ou d'action, au besoin sous le nom de *Squadaglieri*.

Toutes les parties du monde sont représentées dans les rangs de l'armée pontificale. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, les Iles, ont fourni des zouaves pontificaux. Si le Russe et le Turc n'ont point de représentants, tous les autres royaumes de l'Europe ont fourni leur contingent. La France la première, comme la fille aînée de l'Eglise, la catholique Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique qui se dépense avec une abnégation sublime ; l'Angleterre, l'Ecosse, la courageuse Irlande et la Pologne qui trouve encore assez de sang dans ses veines épuisées par le patriotisme, pour voler au secours de la Religion.

L'Asie a envoyé un Indien, l'Afrique un Ethiopien : les deux Amériques ont envoyé des sujets des latitudes les plus opposées, depuis le Canada jusqu'au Pérou. L'Océanie a envoyé un jeune homme transporté brusquement de l'état sauvage à la dignité romaine et aujourd'hui sergent. St. Domingue, l'Ile de la Réunion, Haïti ont envoyé des enfants de couleur appartenant à des familles de haute condition.

N'est-ce pas là "une preuve admirable en faveur de la suprématie de Rome et une reconnaissance évidente du rôle universel que remplit le Pape comme gardien de la foi, comme monarque suprême des chrétiens, comme Sauveur de la civilisation et de l'honneur du monde ; et qu'il y a en même temps un gage certain de la victoire de l'Eglise sur la Révolution." (*Correspondance de Rome.*)

\*  
\* \*

En même temps les offrandes se multiplient, la France et l'Italie ont déjà envoyé des millions.

En Bavière, le prince L. W. Rosemberg vient d'offrir de l'argenterie évaluée à 8,000 florins.

En Prusse, des assemblées catholiques se réunissent chaque jour, on signe des adresses, on veut un Pape-Roi. Dans le seul duché de Nassau, on compte plus de 23,000 signatures.

En Autriche, les catholiques de Vienne viennent de s'entendre avec les comités de Paris pour les collectes à faire et pour le recrutement des soldats pontificaux.

Le jeune comte Schmievig-Kersenbrök vient de s'enrôler dans le régiment des Zouaves.

Le duc de Chevrouse, petit-fils du duc de Luynes, dont le monde catholique vient d'admirer la mort sainte et glorieuse, dont les sciences pleurent la perte avec la Religion, vient d'envoyer douze magnifiques pièces d'artillerie ; voilà pour recevoir le brigand de Caprera, au printemps prochain.

Enfin, à Toulouse, une touchante association vient de se former. C'est une Union de prières sous le nom d'*Oraison perpétuelle* pour qu'il ne se passe pas une heure du jour et de la nuit sans qu'une supplication monte vers Dieu pour le Saint-Père, pour l'Eglise et ses défenseurs.

\*  
\* \*

Pie IX n'est point insensible à tous ces témoignages du peuple chrétien. Dans le Consistoire du 20 Décembre, après avoir montré l'assistance divine venant à son secours pour tempérer ses tristesses par des joies : les évêques étroitement unis pour le défendre par leurs discours et par leurs écrits : les laïques prenant également la défense du pouvoir temporel, le Pape ajoute :

“ Qu'il a été splendidement défendu au sein du Sénat et du Corps Législatif de Paris, aux applaudissements de tous les honnêtes gens. Il a exalté les démonstrations de générosité des fidèles, l'ardeur des Ecrivains et des orateurs catholiques, le dévouement des volontaires, la fidélité de ses sujets et surtout des sujets romains.

Il fit ensuite l'éloge de la bravoure de l'armée française, et du très-puissant Empereur de la noble et généreuse France, lequel voyant les dangers que courait Rome, a envoyé ses vaillants soldats combattre à Mentana et à Monte-Rotundo, sous des chefs illustres et verser leur sang pour la cause du Saint-Siège.

Pie IX a terminé son allocution en recommandant de prier Dieu, afin qu'il le protège contre ses ennemis et les convertisse.

Les mêmes assurances de gratitude ont été renouvelées à la réception des officiers du corps expéditionnaire français. Au 1er de l'an, Pie IX, s'adressant au général Faily répondit à ses souhaits dans ces termes :

“ J'ai déjà manifesté au monde dans le dernier Consistoire les sentiments que j'éprouve à l'égard de la noble et généreuse France, de sa vaillante armée et de son Souverain.

“ Cependant je me plais à remercier ici, de nouveau, la nation très-chrétienne, qui m'a témoigné et me témoigne encore une sollicitude si filiale, cette armée qui a accouru avec tant d'empressement à mon secours, et le Souverain qui l'a envoyée.

“ Oui, je bénis la France, son armée et son empereur. Je vous bénis tous particulièrement, Messieurs, et avec vous, tous vos compagnons d'armes retenus hors de Rome par leur devoir.”

\*  
\* \*

La générosité du Saint-Père égale sa reconnaissance. Douze mille croix vont être frappées pour récompenser les troupes victorieuses dans la dernière campagne : et des médailles le seront également pour les médecins et les personnes charitables qui ont assisté les cholériques dans la dernière épidémie.

Le général Kanzler a été promu à des dignités bien méritées par les nombreux services qu'il a rendus au Saint-Siège.

Un monument construit aux frais de Pie IX sera élevé dans l'église principale de Monte Rotundo pour en éterniser la victoire.

Le Colonel d'Argy de la Légion d'Antibes, a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Le Prince Impérial de France a reçu pour étrennes de son Auguste Parrain, des objets d'arts que Pie VII avait reçu en don, lors du sacre de Napoléon 1er.

Le chapeau de velours et l'épée bénis par le Pape, le jour de Noël, ont été envoyés à l'Empereur des Français comme au Prince qui, pendant l'année 1867, avait le mieux défendu l'Eglise : et la Rose d'or a été présentée à la Reine d'Espagne dont le gouvernement a répondu aux menaces de Florence avec une noble fermeté, déclarant que s'il n'intervenait pas dans les affaires du Royaume d'Italie, il ne souffrirait pas non plus que l'on touchât au temporel du Saint-Siège.

Toutes ces nouvelles sont consolantes, et la soumission du Cardinal d'Andréa qui a été réintégré en parties dans ses dignités et ses privilèges, vient encore y ajouter un nouveau surcroît, qui peut adoucir la perte que le Sacré-Collège vient de faire des Cardinaux Bofondi et Vgolini.

La mort a fait, en effet, un grand vide dans le Sacré Collège ; il y a vingt et un chapeau vacants, en conséquence le Saint-Père a résolu de combler en partie ce vide dans le consistoire du mois de Mars. Les candidats dont on connaît positivement la prochaine élection sont : Monseigneur Lucien Bonaparte, Monseigneur Darboy, Archevêque de Paris, Mgr. Dupanloup, Mgr. Pic, Mgr. Barili, nonce à Madrid, Mgr. Ferricri, nonce à Lisbonne, Mgr. Borromeo-Arese, majordome de Sa Sainteté, Mgr. Ferrari, ministre des finances, Mgr. Monaco de la Valette, membre de la consulte criminelle, Mgr. Berardi, Mgr. Ladoshowski, et Mgr. Moreno, Evêque de Valledolid.

Pie IX aura la gloire d'avoir accompli trois canonisations, la troisième étant résolu. Les serviteurs de Dieu auxquels seront décernés les honneurs des saints, sont les bienheureux Berchmans, Alphonse Rodriguez, Joseph Labre et Marie Alacoque.

L'Église n'en traverse pas moins une crise redoutable, et si cette crise ne l'est pas plus que celles qu'elle a déjà traversées et dont elle a triomphé, elle est cependant profonde, car tout y semble attaqué à la fois.

La Divinité de Jésus Christ son Fondateur.

L'authenticité de ses traditions.

L'indépendance de son chef visible.

Pendant que l'Autriche confisque les biens du clergé et proteste contre le dernier Concordat que les derniers défenseurs du Joséphisme voudraient déchirer, une nouvelle secte s'élève en Hongrie. Ses adeptes s'appellent Nazaréens. Ils ne reconnaissent aucun Prêtre, refusent de faire baptiser leurs enfants, rejettent le mariage et l'autorité du serment. On leur prête beaucoup d'analogie avec les Quakers dont ils imitent la vie austère. Le nom de leur fondateur n'a pas encore transpiré. Cette secte, trop bien accueillie des classes pauvres, doit, dit-on, son origine à quelque Allemand américanisé, familier avec la secte moravienne, vieux débris des Husites condamnés au Concile de Bâle en 1433.

La persécution redouble en Pologne dont le nom est désormais effacé des actes officiels de la Russie pour être remplacé par celui de *Province de la Vistule*.

C'est une nouvelle violation des traités de 1815, qui dégage l'Autriche de ses obligations envers la Russie, et qui, dans un conflit, pourra avoir ses conséquences.

Quoiqu'il en soit, on ne détruit pas un peuple d'un trait de plume : ni même par les atrocités qui se renouvellent tous les jours pour la pauvre Pologne ; l'Irlande en est aujourd'hui la preuve.

Plus de deux cents églises catholiques ont été fermées dans la Podlachie et leurs curés ont reçu défense d'exercer le saint ministère.

En Lithuanie, les terres de la noblesse catholique ont été confisquées. L'administration religieuse est toute entière entre les mains du gouvernement Russe qui exige du clergé un serment d'obéissance absolue. Les prêtres qui le refuseront seront exportés en Sibérie, et remplacés par des ministres vendus au pouvoir ou par des popes schismatiques et ignorants.

A partir de Janvier, le calendrier russe sera seul employé, et les journaux politiques russes, et pas d'autres, auront le droit de circulation en Pologne, et déjà la police force tous les enfants de ne fréquenter que les écoles du gouvernement où l'on essaiera de leur faire oublier leur foi, leur langue et jusqu'à leur nom.

La Suisse protestante, qui se vante d'être le pays le plus libéral du monde, rivalise d'intolérance avec l'autocrate de Russie.

Le Gouvernement Fédéral a demandé l'abolition des *jours fériés* et, malgré les protestations des catholiques, il presse Rome d'accéder à sa volonté.

A Berne, dix-huit curés ont été poursuivis pour avoir organisé une quête

en faveur du denier de Saint-Pierre. Les Ordres religieux d'hommes et de femmes viennent d'être dépouillés de la liberté que possède tout citoyen de se présenter pour recevoir le diplôme d'instituteur et d'institutrice primaire. Ce n'est pas seulement un acte injuste et impie, c'est un acte inconstitutionnel.

A Schaffouse, défense a été faite aux curés de lire à leurs paroissiens le mandement de l'évêque qui ordonne des prières et sollicite des secours pécuniaires pour le Souverain-Pontife. C'est ainsi que l'hérésie et le schisme entendent et pratiquent la *tolérance*.

\* \* \*

A ces persécutions injustes et impolitiques opposons le tableau des progrès que la foi fait dans d'autres pays.

En Angleterre, on signale deux conversions nouvelles, celle du comte de Granard qui appartient à une famille très-ancienne, et celle d'un des gradués de l'Université de Cambridge qui vient d'entrer au noviciat des Oratoriens.

Un autre signe favorable au catholicisme est la démonstration du Lord-Maire de Dublin. Comme catholique, il a profité de la liberté que lui laisse une loi nouvelle, et il a assisté en grand costume de cérémonie à la messe chantée à la cathédrale. Le peuple, sur son passage, l'a acclamé avec enthousiasme. Son Eminence, le Cardinal Cullen, a profité de la circonstance pour flétrir les atrocités féniennes, et montrer à l'Irlande que c'est par la patience plutôt que par le crime qu'elle rentrera un jour dans tous ses droits. C'est une réponse aux journaux anglais qui accusent, en ce moment, le clergé d'Irlande de se faire le complice de la révolution.

La situation de l'Eglise catholique s'améliore donc de jour en jour, non seulement en Irlande, mais aussi en Angleterre, qui compte 1 archevêque, 16 évêques, dont 4 en Ecosse ; 1,638 prêtres, 1,283 chapelles ou églises, 227 couvents, dont 200 s'appliquent à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, et 67 monastères d'hommes.

Pendant que le catholicisme fait des progrès en Angleterre, le protestantisme perd de plus en plus du terrain en France. Lorsqu'en 1802, Napoléon fit faire le recensement de la population, la France comptait 26 millions de catholiques et 1,500,000 de dissidents. Depuis ce temps la population a augmenté, mais au profit du catholicisme qui compte aujourd'hui 36 millions, et à la perte de l'hérésie qui ne compte plus que 800 mille adeptes, et voit le nombre de ses adhérents réduit de moitié depuis le commencement de ce siècle.

Monseigneur de Poitiers vient d'annoncer un nouveau concile provincial

Le Rév. Père Hyacinthe, de l'Ordre des Carmes, a terminé, le 9 janvier, ses Conférences à Notre-Dame en présence d'un nombreux et remarquable auditoire. Monseigneur l'Archevêque de Paris, en son nom et au

nom de l'immense assemblée qui se pressait autour de lui, a félicité et remercié publiquement l'éloquent orateur, confirmant ainsi, de tout le poids de son autorité, les enseignements et l'esprit de ses belles et fécondes prédications. Le P. Hyacinthe non-seulement prêche admirablement, mais encore il convertit les âmes. Une nouvelle circule en ce moment à Paris : Mlle. Thuillier, la charmante et sympathique artiste, l'étoile de l'Odéon, qui s'est éclipsée l'année dernière, vient d'entrer aux Carmélites de Blois. Il paraît que c'est l'illustre prédicateur qui a opéré sa conversion.

M. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, continue à donner, deux fois par semaine, ses leçons religieuses au Prince Impérial. Il se rend à Saint-Cloud après sa messe à dix heures ; il prépare l'héritier du trône à sa première communion qui doit avoir lieu en mars prochain. L'Impératrice assiste régulièrement aux enseignements de M. l'abbé Deguerry, et souvent l'Empereur y fait acte d'apparition.

M. L'abbé Tregaro, aumônier en chef de la marine, inspecte en ce moment le service de l'aumônerie de la flotte. Ce digne ecclésiastique a pris au sérieux sa nouvelle mission, et on espère les résultats spirituels les plus heureux.

### III.

Les Féniciens.—L'Italie.—L'Allemagne.—L'Orient.—L'Amérique.

La situation politique de l'Europe n'offre pas les mêmes espérances de prospérité. La question allemande et la question d'orient tiennent le monde en suspens, dans l'attente d'une explosion que l'on s'efforce de conjurer, mais qui menace d'éclater sur tous les points à la fois.

On écrit de Londres : “ La conspiration fénicienne tient en ce moment l'Angleterre dans un état d'alarmes et d'effroi dont la peinture fidèle offre un intérêt puissant : “ Nous vivons ici dans de perpétuelles terreurs. Des familles se réfugient à la campagne, d'autres sur le continent. Sur tous les points du royaume les féniciens font des tentatives d'incendie. Arsenaux, palais, musées, dépôts d'armes, poudrières, sont gardés nuit et jour à l'intérieur et à l'extérieur par des escouades de policemen et de soldats.

“ Chaque jour meurent une ou deux victimes de l'explosion du 13 courant, (décembre) à Clarksenwell. Les policemen sont fréquemment assassinés : un grand nombre donnent leur démission. La vie de la Reine est menacée pour le jour de la prochaine ouverture du parlement. A aucune époque de son histoire, l'Angleterre n'a été en pareille situation. On cherche sans le trouver le moyen d'en sortir. Dans cette formidable lutte, l'Angleterre a derrière elle les Etats-Unis, où les féniciens se comptent par milliers.”

A chaque instant on craint que ces attentats isolés n'aboutissent à une rébellion déclarée ; ces faits sont déplorables et douloureux, mais l'Angleterre ne recueille-t-elle pas le fruit fatal de ces révolutions qu'elle a suscitées et favorisées depuis 60 ans sur le continent.

On a cru un instant que Lord Clarendon allait à Rome pour prier le Pape de condamner ouvertement les féniens. Des nouvelles d'Italie nous apprennent que sa mission n'avait d'autre objet que de donner à la personne du Souverain-Pontife les assurances sympathiques de l'Angleterre toujours conformes aux propositions de O. Russell.

De nouveaux attentats empêchent le gouvernement et de se reposer et la confiance de renaître ; le flot monte toujours. Quand débordera-t-il ? quels seront ses ravages ? c'est le secret de l'avenir.

\* \* \*

L'horizon est aussi sombre en Italie.

Après la victoire de Mentana, les troupes françaises se retirèrent à Civita-Vecchia afin de donner à la diplomatie la facilité d'entrer en négociations avec les divers cabinets de l'Europe. Une conférence fut proposée ; les puissances en partie hésitèrent, en partie acceptèrent, et le projet a peu de chance de succès, surtout depuis le discours de Mr. Rouher à la Chambre Législative, où la politique de la France se dessine avec tant de franchise.

L'Italie, d'ailleurs, persiste dans ses prétentions sur Rome. Avant d'entrer en négociation, elle demande que la France se retire des Etats de l'Eglise, et la France ne peut y consentir tant qu'elle n'aura pas des garanties certaines de sécurité pour le territoire romain.

Le ministère en voudrait faire une affaire de temps et de patience ; l'Angleterre, la Prusse lui conseillent de ménager le cabinet des Tuileries, mais ce pauvre ministère, qui vient de se reconstituer avec tant de peine, se sent moins fort que jamais en présence de la révolution et de la banqueroute qui l'entraînent.

Et comment patienter en présence d'un déficit de plus de 191 millions, lorsque la banqueroute se lève menaçante avec les discussions intestines et le déshonneur, si toutefois, à Florence, il y a encore quelque honneur à perdre !

On signale de tous côtés la mise en circulation de faux billets du trésor italien : c'est ce qui faisait dire, il y a quelque temps, à un homme d'esprit revenant de Milan : " J'ai hâte de fuir la neige et l'ennui, qui couvrent cette pauvre Italie, un tas de gens croyant faire de la politique tournent à l'huître, le reste jure et blasphème comme des païens. . . La défiance et la misère sont à leur comble ; le vol va son train, l'argent a disparu, *tout le monde frappe du papier*. Il y a de quoi mettre le feu à l'univers. Le feu y prendra, d'ailleurs, par plus d'un bout."

Les embarras financiers ont forcé la cour de Florence de suspendre le paiement du semestre de la dette pontificale, et c'est un nouveau sujet de complications vis-à-vis du cabinet français.

En refusant de payer la dette afférente à l'Ombrie et aux Romagnes, le

gouvernement italien se dénie le droit de possession de ces provinces. Qui refuse le paiement des hypothèques d'une propriété, déclare, par ce seul fait, qu'il n'en est pas le légitime propriétaire et qu'il en doit être déposé.

Par quelle voie l'Italie sortira-t-elle de cette fausse situation ? par la guerre ? et c'est où la pousse la révolution.

Le Comité garibaldien de Rome a fait appel à toute la jeunesse d'Italie, pour le printemps prochain, et le Brigand de Caprera déjà aiguisé sa vaillante épée de Monte-Rotundo.

Le gouvernement, de son côté, se prépare à soutenir ces enfants perdus qu'il jettera en avant. Six millions ont été votés pour la transformation rapide des anciennes armes. On augmente l'armée, on équipe la flotte sur une formidable échelle et l'on contracte des alliances secrètes avec la Russie et la Prusse.

Il est hors de doute, écrit-on de Viterbe, que le gouvernement Italien travaille à l'organisation du parti d'action dans le but de le pousser à quelque extrémité. Le centre du mouvement est à Terni où ont été expédiés des pièces d'étoffe pour confectionner des chemises rouges. Il est également hors de doute que des centaines de Garibaldiens, la plupart lombards, sont réunies près de notre frontière, et qu'ils s'exercent au maniement des armes, en attendant un signal du gouvernement ou de ceux qui agissent en son nom.

Voilà l'âge d'or que la révolution promettait à l'Italie. On s'attend tous les jours à une crise politique, ce sont les dernières nouvelles. Les nouveaux impôts, tout à fait impopulaires sur les maisons et la mouture, ne combleront pas le déficit du trésor, que la spoliation des biens ecclésiastiques n'a pas servi à combler. La misère est si grande que les émigrations en Amérique s'opèrent sur une grande échelle ; trois cents lombards dernièrement se sont embarqués pour Buéno-Ayres.

Cette unité italienne, pour laquelle on met le monde en émoi, n'est même pas assurée de vivre, on parle déjà tout bas, il est vrai, dans les salons politiques de Paris, de former cinq royaumes en Italie. Le Pape reprendrait ses anciennes possessions, Naples reverrait François II ; La Sicile serait donnée à un prince étranger ; les Fils de Victor-Emmanuel se partageraient le reste, le prince Humbert aurait le Nord et le duc d'Aoste, l'Etrurie.

En attendant tout marche à l'aventure ; c'est un pays sans administration, un trésor sans argent, une chambre sans parti, une couronne sans conseil, et un gouvernement sans ministre.

\*  
\*  
\*

La Prusse, pleine de confiance dans la confédération du Nord, et sur out dans son fusil à aiguille, dont l'inventeur vient de mourir, suit

avec un certain plaisir les complications politiques survenues entre les cabinets de Florence et de Paris. Espérant pêcher en eau trouble, elle presse l'Italie de demander à la France l'évacuation du territoire pontifical ; car elle sait l'importance, en cas de guerre d'un corps français en Italie, et elle ne ménage ni promesses, ni intervention officieuse pour obtenir ce résultat.

Tout en protestant de ses intentions pacifiques, elle ne se gêne pas de proposer l'union du duché de Bade à la confédération du Nord, de rompre la ligne du Mein, de menacer les frontières françaises et de provoquer ainsi à la guerre sa rivale.

Les pamphlets se joignent aux journaux de l'autre côté du Rhin, et rivalisent à qui jettera les provocations les plus audacieuses. Une brochure, intitulée *Nos Frontières*, ne demande rien moins à la France que la restitution de l'Alsace, de la Lorraine, et de la Franche-Comté, mais la France rit de ces bravades allemandes, elle patiente et répond simplement " *Viens les Prendre.*"

Elle n'ignore pas que la Prusse semble prête à faire naître la première occasion de conflit, soit à propos du Limbourg et de la Hollande, ou à propos de quelque violation du traité de Prague, et elle se prépare à toute éventualité, complète sa flotte avec tant d'activité que le jour de l'an on a travaillé à Toulon comme les autres jours, perfectionne ses armes, en invente de nouvelles, fortifie ses places frontières et intérieures, et met sur pied une armée qui comptera un million et demi de soldats aguerris.

\*  
\* \*

De son côté la Russie ne donne pas moins d'inquiétudes à l'Autriche et à la Turquie.

Les menées moscovites en Gallicie ont pris un tel développement, que le Cabinet de Vienne ne peut manquer d'y veiller. De Povoli, de Wolhynie, des agents secrets, se répandent chaque jour dans les possessions Autrichiennes. Cette situation devra se dénouer forcément avant peu, ne fut-ce que par des explications diplomatiques.

Les consuls anglais, français et autrichiens ne cessent de signaler depuis plusieurs mois les manœuvres russes dans les Provinces chrétiennes de la Turquie. C'est surtout en Serbie qu'une insurrection est prête à éclater. Les gouvernements de l'Occident se préoccupent vivement de toutes ces menées. Le gouvernement de St. Pétersbourg n'en poursuit pas moins son idée.

Dévoilant audacieusement ses plans d'invasion et de conquête universelle en Orient, il déclare qu'il combat la politique de l'Autriche et de la France comme contraire à la sienne, ayant pour but d'arrêter l'unité allemande et Italienne, et de faire revivre les prétentions des Polonais et si " cette politique, dit-il par des organes avoués, n'est pas abandonnée, elle convertira la paix armée d'aujourd'hui en une guerre acharnée."

On ajoute que des conventions spéciales et distinctes s'élaborent entre la Prusse et la Russie relativement à la question d'Orient ; et que cette dernière attend leur signature pour commencer à agir.

Ainsi d'un côté l'Italie et la Prusse s'appuyant indirectement sur la Russie, contenant la Pologne ; de l'autre côté, la France, l'Autriche, l'Angleterre et la Turquie pour la question d'Orient, voilà la situation des partis.

Que sera-ce si le monde voit éclater le choc de ces sept grandes puissances, qui nécessairement en entraîneront d'autres dans le conflit. Ce seront plus de sept millions d'hommes qui couvriront les champs de bataille et seront appelés à s'entregorger. Et pourquoi, parce que l'Italie veut Rome pour capitale, parce que la Prusse veut reculer sa frontière, parce que la Russie veut faire peser sa tyrannie sur tous les chrétiens d'Orient. Au fond, c'est l'hérésie et le schisme, s'alliant à la Révolution pour renverser le catholicisme représenté par Rome défendu par la France, par l'Autriche, par l'Espagne, qui veulent sauver la civilisation en sauvegardant les droits sacrés de la Religion, de la justice, et des peuples.

\*  
\* \*

L'aspect du continent américain n'offre pas un spectacle beaucoup plus rassurant. Tandis que le sol tremble, que des îles entières disparaissent sous les flots avec tous leurs habitants, la Révolution s'agite à Haïti et triomphe au Pérou ; et le général Prado, battu à Aréquipa est obligé de s'enfuir au Chili, emportant les malédictions de tout un peuple.

Dans les Etats du Sud, la guerre civile éclate entre les blancs et les nègres.

Washington, le centre des lumières de la grande République, nous offre le triste spectacle d'un Congrès qui nomme des ministres anti-constitutionnels et contre le gré du Président ; et d'un Président qui ne peut se faire obéir de ses propres ministres.

Pendant ce temps les Fénéniens s'agitent et continuent de jeter la menace à l'Angleterre tandis que l'affaire de l'*Alabama* ne cesse de revenir comme un épouvantail pour rendre de plus en plus tendues les relations politiques entre le cabinet de St. James et de Washington.

L'homme s'agite et Dieu le mène. Les Puissances n'ont rien gagné à se séparer de l'Eglise et à persécuter les saints du Très-Haut. Un moment de progrès matériel extérieur et de gloire apparente les a ébloui, mais cette prospérité factice cache une misère profonde qui fait éclat de toutes parts. Heureux les peuples qui se reconnaîtront à temps, et reviendront sincèrement à cette politique sacrée, à ces temps de foi, où l'Empire et la Religion se donnaient la main pour conduire les peuples dans les voies du véritable bonheur.

## LA CROISADE DES TEMPS MODERNES.

Nous ne pouvons laisser ignorer à nos lecteurs le magnifique discours prononcé à Gand, Belgique, par M. l'avocat Verspeycen dans l'assemblée générale de l'*Œuvre du denier de Saint-Pierre* et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, présidée par Mgr. l'Evêque. Entre toutes les voix qui se sont élevées jusqu'ici pour rendre hommage à l'éroïsme et à la foi de ceux qui viennent de verser leur sang pour la défense de la Papauté, nul n'a pu faire entendre un langage plus noble et plus touchant. Ce discours, prononcé à la gloire de l'armée pontificale et pour le soutien du trône de Pie IX, ne sera point déplacé au milieu des discussions qui se font de toutes parts sur les réorganisations militaires ; peut-être fera-t-il sentir la nécessité de s'occuper du côté moral de la question. (Extrait du *Nouveau-Monde*, 7 février.)

Monseigneur,

Messieurs,

Nous sommes tristes, mais nous sommes fiers !

Nous pleurons sur la tombe de trois enfants de notre Flandre ; mais cette tombe est glorieuse : elle est ornée des palmes du martyre ; elle respire d'espérance et d'immortalité.

Waléran d'Erp, Edouard De Roeck, Carlos d'Alcantara, ces noms, inscrits dans nos dyptiques, vivront à jamais dans le souvenir des catholiques flamands ! (Longs et bruyants applaudissements.)

O pères chrétiens, ô mères chétienues, qui avez offert de tels fils à l'Eglise, séchez vos larmes ! Ils sont l'honneur de leurs familles, la gloire de leur patrie, les héros de la catholicité, la joie du paradis.

Dieu vous les avait donnés, vous les lui avez rendus. Il est désormais leur père et leur mère, et si grand que soit pour eux votre amour, il n'égale pas le sien.

C'est le ciel que la mère des Machabées de l'ancienne loi montrait à ses fils : *Fili mi, respice caelum !* Aujourd'hui ce sont les Machabées de la loi nouvelle qui montrent le ciel à leurs mères : *Mater, respice caelum !*

Que vous dirai-je, Messieurs, de nos chers zouaves, de leur vie, de leur sacrifice et de leur mort, qui réponde à vos sentiments et aux miens ? Le cœur a des émotions à la fois délicates et fortes dont toute parole doit se résigner à n'être que l'écho très-affaibli. Seule l'Eglise a des consolations pour de telles douleurs et des hymnes pour de pareils triomphes.

Waléran d'Erp ! . . . Beaucoup d'entre vous l'ont connu. C'était la fleur de la distinction et de la piété ; Dieu l'avait admirablement doué des qualités de l'esprit. De brillantes études, couronnées par les palmes uni-

versitaires, l'avaient conduit au seuil de la vie publique. Il allait entrer dans la diplomatie, et certes son intelligence déliée, son caractère ferme, mais affectueux et poli, son jugement droit, son aptitude précoce à pénétrer le fond des choses, lui promettaient de brillants succès dans cette carrière... Mais il avait de plus nobles ambitions et le Ciel lui réservait une plus glorieuse destinée. Fils d'un père qui a noblement porté l'épée, il sentit, lui aussi, s'éveiller dans son cœur la vocation des armes. Sans doute il avait lu cette belle parole de l'Evêque de Poitiers : " Le droit, c'est bien d'en étudier les éléments, c'est mieux de défendre la chose." Combattre pour l'Eglise, mourir pour elle, tel était son rêve!... Survient l'invasion des Etats pontificaux par les hordes garibaldiennes. Waléran était à Paris. Aussitôt sa résolution est prise ; il écrit à son père, il adresse à sa mère le suprême adieu d'un fils chrétien ! six jours plus tard il était à Rome ! (Bravos.)

A peine a-t-il le temps d'y endosser un uniforme et de s'armer d'un fusil. On part pour la bataille. Il se confesse et communique. Le lendemain il combat et il tombe au premier rang, mortellement blessé d'une balle qui lui traverse le front!... Ce sang précieux et pur montait vers Dieu comme les prémices de la victoire. La nuit vint : notre jeune héros la passa toute entière, étendu sur le champ de bataille, au pied d'une haie. Solitaire et pénible agonie, mais glorieuse et méritoire devant Dieu!... L'aurore se lève enfin sur les collines sanglantes de Mentana. C'était pour Waléran l'aube de l'éternité. Des mains amies le recueillirent ; il reçut le Saint Viatique et mourut...

A vous aussi nous devons le tribut de notre admiration et de nos prières, humble fils de nos campagnes, mort héroïquement au combat de Monte-Libretti, à côté de ce lieutenant Guillemain, à qui ses compagnons d'armes avaient décerné le glorieux titre " d'ange gardien du régiment des zouaves! " Edouard De Roeck, Messieurs, n'était qu'un paysan flamand ; mais son simple dévouement mérite d'être loué au-dessus de tous les autres. (Très-bien!) Fidèle à la foi de son baptême, il avait gardé dans son âme le trésor de l'amour de Dieu. Oui, il aimait Jésus-Christ, il aimait l'Eglise de tout son cœur, de toutes ses forces, comme aimaient les premiers chrétiens!... Lui aussi, il entend parler des périls du Saint-Siège : il laisse la charrue dans le sillon inachevé, il court à Rome prendre le fusil. Pendant près de deux ans, il y mène la vie de garnison. C'était le modèle de sa compagnie, le type accompli du soldat chrétien. La Congrégation de la Sainte-Vierge établie au régiment des zouaves pontificaux, le comptait au nombre de ses membres les plus zélés. Par une coïncidence dans laquelle nous aimons à reconnaître et à bénir les secrets desseins de Dieu, il devint l'ordonnance du lieutenant Guillemain, dont il devait partager la glorieuse mort. Digne serviteur d'un tel maître!... Vous savez le reste, Messieurs, vous savez comment à Monte-Libretti, 80

soldats de Pie IX tinrent en échec 1200 garibaldiens. De Roeck soutint la lutte jusqu'au bout : il tomba près de son officier, sous la dernière balle de l'ennemi qui battait en retraite ! (Bravos.)

Ah ! soyez fiers de lui, soyez heureux de porter son nom, vous dont, naguère encore, il partageait les agrestes faveurs ! . . . Votre humble chaumière attirera désormais les regards du passant. On dira : " c'est la maison du martyr." Au foyer domestique, sous le crucifix, vous suspendrez la bêche et le fusil de votre frère ! Ce sera le plus glorieux des blasons, et les plus fiers patriciens peuvent en être jaloux. (Bravos.)

Et vous à qui la Providence a donné les loisirs et les devoirs de la richesse, vous qui portez le fardeau d'un beau nom, passerez-vous devant cette demeure sans vous dire que noblesse oblige, et qu'en vertu même de votre naissance et du sang qui coule dans vos veines, vous êtes les champions prédestinés de la Papauté ? . . . Souvenez-vous de ce Roeck, le pauvre travailleur, qui gagnait son pain à la sueur de son front ! Sa mort est un exemple et une leçon. Et si, par malheur, vous ne trouviez ni son sort assez beau, ni sa gloire assez grande, sachez que le roi saint Louis se nommait avec fierté " le bon sergent de Jésus-Christ," et soyez fiers, à votre tour, de devenir les défenseurs de l'Eglise et les chevaliers de Dieu. (Approbation.)

Noblesse oblige, il le savait bien, lui, ce doux et vaillant Carlos d'Alcantara, dont le nom ne peut encore me venir aux lèvres sans que les larmes ne me montent aux yeux. Rejeton d'une illustre race, il a voulu comme ses pères, mourir pour l'Eglise et pour la cause du droit.

Au XIII siècle, un d'Alcantara portait l'étendard royal de Castille dans les luttes contre les Maures.

Au XIV siècle un d'Alcantara, commandant la frégate espagnole la *Natividad*, mourait enseveli dans l'immortel triomphe de Lépante.

Eh bien ! j'en atteste tous ses compagnons d'armes, j'en appelle à ceux qui l'ont vu mourir comme un saint après l'avoir vu combattre comme un brave, Carlos est resté digne de ces héros ! (Applaudissements.)

C'était, Messieurs, pendant une de ces charges brillantes, impétueuses, j'allais dire téméraires, qui firent l'admiration des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino. En face d'un ennemi plus nombreux, nos zouaves s'élancent, traversant les vignes, gravissant les côtes, escaladant les rochers. Rien ne les arrête, ils se souviennent que vaincre c'est avancer et comme l'a dit un témoin peu suspect, " ils cherchaient le martyr :"

Abrités par des taillis et de larges meules de foin, les garibaldiens dirigeaient contre cette troupe héroïque un feu des mieux nourris et qui dénotait l'expérience des armes. Les zouaves tiennent bon, gardent le pas de course, gagnent enfin la crête des montagnes, débusquent l'ennemi et le font reculer, la baïonnette au dos, de plus de trois milles mètres ! . . . Quelle lutte ! Et quels soldats ! (Très-bien !)

C'est au milieu de cette belle attaque, et pendant que sa compagnie se déployait en tirailleurs, que Carlos d'Alcantara tombe, atteint au genou par une balle garibaldienne. On veut l'enlever du champ de bataille. Il n'y consent point : "En avant ! dit-il à ses camarades, votre devoir vous appelle au feu ; vous me relèverez plus tard."

Vous admirez ce courageux soldat et vous faites bien, Messieurs, mais réservez une part de vos admirations pour d'autres grandeurs. Carlos, blessé est transporté à Rome au couvent des Frères de la Miséricorde. Il est calme, il est joyeux ; le sourire ne quitte pas ses lèvres. De son lit de douleur, il fait écrire à sa mère ces paroles qui le peignent tout entier dans son dévouement et dans son humilité, "Dieu a daigné se servir de moi comme d'un instrument pour le triomphe de sa cause ; j'ai eu le bonheur de verser un peu de mon sang !" (Mouvement.)

Longtemps on conserva l'espoir de le sauver, Hélas ! cet espoir n'était qu'une illusion ! La blessure était grave, profonde ; elle prit bientôt un caractère funeste. Avec une patience angélique, avec un gai courage, Carlos se soumit au traitement des chirurgiens. Après avoir, sur le champ de bataille, imité les vertus guerrières de Sanchez et de don Luis, ces glorieux ancêtres, il semblait maintenant, à l'école de Saint-Pierre d'Alcantara, lui aussi son parent, cultiver les vertus pacifiques de la résignation et de la douceur. Son père, qu'une inspiration providentielle amenait à Rome deux jours après la victoire de Mentana, était à son chevet. Il vit la mort venir et appesantir sa main glacée sur ce beau jeune homme de vingt ans. Lui aussi il avait fait son sacrifice, et ce père chrétien, ce fils héroïque, furent également admirables. "Courage, Carlos, tu vas au ciel," disait le comte d'Alcantara au blessé, et Carlos, au milieu des ardeurs de la fièvre, répondait : "Ne craignez rien, père, je suis fort."

Le mercredi 27 novembre, il reçut les derniers sacrements ; Mgr. Borromeo, prélat de la maison pontificale, lui apporta le Saint Viatique et la bénédiction de Pie IX. Carlos était calme ; il répondit à toutes les prières et reçut le pain des *forts* avec une ferveur qui déjà n'avait plus rien de la terre. Au pied du lit se trouvaient agenouillés son père, plusieurs prêtres et religieux éminents, des compagnons jaloux de son sort, et enfin le digne ministre des armes de l'Etat pontifical. Quand la pieuse cérémonie fut terminée, le général Kanzler remit au jeune malade le brevet d'officier.

Deux jours plus tard, le vendredi 29 novembre au soir, Carlos mourait, comme un saint entre les bras de son père, quelques heures après son compagnon de chambre, Jean Moeller, blessé comme lui au combat de Mentana. On n'a pas voulu séparer ceux que la mort avait unis. Comme ces martyrs des premiers siècles qui tombaient sur la même arène et qu'on déposait dans la même catacombe, ils reposent ensemble en l'église du

Collège belge, à Rome, Au ciel, où ils sont entrés portant en mains les mêmes palmes, ils auront reçu dans la blanche armée des témoins du Christ la même récompense !

Et nous, Messieurs, conservons pieusement la mémoire de ces héros, sachons payer aux familles qui donnent de tels défenseurs à l'Eglise le tribut de notre admiration et de notre respect !

Comte d'Alcantara, les catholiques flamans étaient fiers de vous voir à la tête de l'*Œuvre du Denier de Saint Pierre*. Ils connaissaient votre foi, votre cœur, votre dévouement au Vicaire de Jésus-Christ ; ils attendaient de vous de magnifiques exemples. Leur attente n'a pas été déçue : vous avez fait pour notre sainte cause tout ce qu'il était possible de faire, vous lui avez donné l'enfant de votre tendresse, et certes, c'est là le sacrifice par excellence, puisque Dieu lui-même, voulant racheter l'humanité déçue n'a pu, dans l'immensité de son amour, nous donner que son fils. (Mouvement). Au nom de tous ceux qui aiment l'Eglise, soyez remercié, soyez béni ! Votre nom, celui de votre Carlos se confondent dans notre respectueux amour avec ce que nous avons de plus cher au monde ; ils vivront dans nos cœurs, et de génération en génération notre Flandre gardera le souvenir du père d'un tel fils et d'un fils si digne de son père ! (Longs applaudissements.)

Oui, louons nos morts, honorons leurs familles, remercions et louons aussi ceux qui survivent ? La petite armée du Saint-Siège a conquis l'admiration du monde. "Soldat du Pape," ce fut toujours un beau titre aux yeux des vrais chrétiens ; mais c'est aujourd'hui, même pour ceux qui ne voient que le côté humain des choses, une incontestable gloire. Le drapeau vainqueur de Mentana est salué par tous les gens de cœur comme le symbole de la justice et du droit noblement défendus.

Des plumes dignes de célébrer nos héros catholiques feront le récit de cette courte et magnifique campagne, et ces pages compteront parmi les plus belles et les plus grandes de l'histoire contemporaine. Nous les lirons, Messieurs, le soir, à la veillée, après les Actes des Martyrs et la Vie des Saints. De la légende de Saint Christophe, nous passerons à la légende de Jong, le géant hollandais, qui meurt à genoux, entouré de quatorze ennemis tués de sa main ; après avoir relu les combats de Saint-Maurice et de Saint-Sébastien, nous aimerons à connaître les *actes* de Guillemain, de Vaux, de Quélen, de Quatrebarbes, et comparant les martyrs d'autrefois aux martyrs d'aujourd'hui, nous dirons : "Ils sont de la même famille !" (Bravos.)

Ce qu'a fait notre petite armée catholique, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre. Vous vous rappelez cette laborieuse et héroïque défense d'un territoire menacé de vingt côtés à la fois. Vous savez ces luttes perpétuellement renouvelées contre un ennemi plus nombreux, et qui, repoussé par delà les frontières, y retrouvait toujours des auxiliaires

et des recrues. Vous connaissez les combats de Valentano, de Bagnorea, de Subiaco, de Farnèse, de Nérola, de Monte-Libretti, la capitulation de Monte-Rotondo, plus glorieuse qu'une victoire, et enfin le triomphe de Mentana venant couronner cette belle campagne !

Voilà les exploits des soldats du Pape ! (Applaudissements prolongés.)

Et l'Eglise et le monde recueillent aujourd'hui le fruit de leurs privations, de leurs fatigues, de leur indomptable valeur !

Ils ont affirmé le droit et ils l'ont vengé.

Ils ont délivré Rome d'une nouvelle invasion de barbares.

Ils ont sauvé l'indépendance du peuple romain, obstinément fidèle à son Roi.

Ils ont permis à la France d'arriver encore à temps pour épargner au drapeau français la honte d'une ineffaçable souillure. (Bravos.)

Ils ont protégé le trône et peut-être la vie de Pie IX, l'inviolabilité du Sacré Collège, cette royauté pontificale enfin, gage séculaire de la liberté de l'Eglise et de la dignité de nos âmes.

Ah ! vous avez raison, Romains, de saluer leur entrée dans la Ville Eternelle par une ovation sans exemple ! Il n'est pas assez d'acclamations pour de tels héros, pas assez de fleurs pour fêter leur triomphe. On pourra sans doute honorer leur valeur, mais aucune récompense, aucune décoration ne pourra suffisamment reconnaître l'immensité des services qu'ils ont rendus à l'Eglise, au Pape, à chacun de nous. Qu'ils recueillent, du moins, l'hommage d'affection et de gratitude que leur offre l'univers chrétien tout entier ! Nous aimons, nous honorons l'armée du Saint-Siège comme une grande institution religieuse et sociale, comme le vivant rempart de la Papauté, comme la garde de ce foyer domestique de la grande famille chrétienne, où tous les catholiques se sentent chez eux, parce que tous y trouvent un Père ! (Applaudissements prolongés.)

Et j'aime à l'ajouter ici, moins pour répondre à d'odieuses accusations que pour rendre témoignage à la vérité, les défenseurs du trône de Pie IX réalisent le type du soldat chrétien. Ce ne sont pas seulement des gens braves ; ce sont encore, comme disait Joseph de Maistre, ennoblissant cette expression vulgaire, ce sont de braves gens, c'est-à-dire de fervents et admirables catholiques. C'est la foi qui inspire leur dévouement, et ils sont simplement fidèles à leur foi. Ils servent Pie IX, sans doute, mais surtout par amour pour Jésus-Christ, dont Pie IX est le vicaire. Ces héroïques jeunes gens, qu'un parasite du Palais-Royal osait bien, l'autre jour, qualifier de mercenaires, sacrifient leur patrimoine et se rachètent de la conscription pour avoir le bonheur de rester les soldats de la Sainte-Eglise ! (Très-bien !)

Voyez-les en compagnie : ils se confessent le long de la route, ils communient avant la bataille, ils tombent, en criant *Ave Maria*, en faisant le signe de la croix sur leurs blessures !

A Monte-Rotondo, à genoux dans l'église profanée par d'horribles sacrilèges, ils baisent en pleurant le crucifix mutilé gisant sur le pavé du temple !

Et que dire de ce nouveau commandement qu'aucune armée n'avait plus entendu depuis les Croisades : " Messieurs, il s'agit maintenant d'aller mourir—Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en avant !" —Et ils s'élancent et ils meurent. (Bravos prolongés.)

Suivez-les maintenant sur d'autres champs de bataille ! Ces lions si terribles à l'ennemi deviennent doux comme des Sœurs de charité. Le choléra règne à Albano : il accumule les cadavres. La ville est morne et infecte comme un immense sépulcre. Les zouaves arrivent sous la conduite du brave lieutenant de Résimont. Ils se font infirmiers, fossoyeurs ; ils sont tout à tous. Vous connaissez ce trait héroïque du zouave Vander Meyden ; volontairement de garde à l'entrée du caveau funèbre qui chaque heure engloutissait de nouvelles victimes : " Camarade, savez-vous bien que vous respirez la mort ?—Mon lieutenant, je sus prêt."—La mort vint en effet quelques heures plus tard, mais ce fut pour ouvrir à ce héros l'éternelle vie. (Applaudissements.)

Eh bien ! oui, voilà nos chers et glorieux mercenaires !" Nous les offrons à l'admiration du monde. Que la Révolution nous montre les siens ! Que faisaient-ils donc, pendant que les zouaves se dévouaient aux cholériques d'Albano ? . . . Ils faisaient leurs malles, Messieurs, et se préparaient à partir, en wagon de première classe, pour le charivarique congrès de Genève. (Applaudissements : hilarité prolongée.)

Heureuse notre Flandre, Messieurs ! Elle est largement représentée dans le régiment des zouaves pontificaux. Depuis le mois de janvier 1866 jusqu'à ce jour, notre comté de recrutement a envoyé à Rome plus de trois cents volontaires du diocèse de Gand. Nous pouvons le proclamer avec orgueil, tous ont noblement fait leur devoir. Plusieurs ont été portés à l'ordre du jour, deux ont reçu la médaille d'Albano, d'autres ont obtenu des grades et mérité la croix, et je suis heureux, comme Gantois, de citer à leur tête M. le lieutenant Charles Burdo, qui s'est si vaillamment conduit à l'affaire de Valentano. (Applaudissements.)

Mais notre légitime fierté ne doit pas nous faire méconnaître des mérites plus grands que les nôtres. La Hollande nous a vaincus, Messieurs, et, sauf revanche, nous aimons à proclamer sa victoire. Elle a prodigué le sang de ses enfants et figure à la tête des nations qui ont donné des défenseurs à l'Eglise. L'enthousiasme des Croisades a passé sur ce peuple qu'on se représente si souvent comme le type du flegme et du froid calcul. Une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne vous rappelait naguère à Malines, les traits de ce généreux dévouement au Saint-Siège. Jugez-en par ce fait : la seule ville de Nimègue, qui ne compte qu'une population catholique de douze milles âmes, a fourni au régiment

des zouaves pontificaux 149 soldats. (Bravos.) Notre comité est heureux de seconder ce magnifique élan et d'avoir pu depuis dix-huit mois, envoyer à Rome de six cents volontaires venus de la Gueldre et du Brabant septentrional. Eux aussi, Messieurs, se sont montrés dignes de leur grande vocation, au chevet des cholériques comme sur le champ de bataille. Quatre d'entre eux ont été tués, dix-sept ont reçu de glorieuses blessures.

O Néerland catholique, nouvelle fille de Naim qui sors triomphante et radieuse du sépulcre de l'erreur, je te salue, je t'admire et je t'aime dans les gloires de ta résurrection ! L'héroïsme de tes confesseurs de Gorcum a porté ses fruits. En ces temps de défaillance et d'abandon, tu consoles l'Eglise et tu réjouis le cœur de Pie IX. Reprends ta robe virginale, jadis souillée par l'hérésie : elle est lavée dans le sang de tes fils glorieusement tombés pour la cause du Saint-Siège. Tu nous montres tes nombreux fidèles, tes églises, tes couvres, tes ordres religieux, ton clergé, ton épiscopat, tes conciles, tes zouaves pontificaux. Oui, tu es bien la nation catholique d'autrefois ! (Bravos.) Reviens, ô Néerlande, parmi tes sœurs, et reçois-en le baiser fraternel, car tu es une Mère féconde et généreuse, tu donnes au Christ des soldats et des martyrs ; *Salve Sancta parens, Salve magna virum !* (Acclamations prolongées.)

N'admirez-vous pas comme moi, Messieurs, cette disposition de la Providence qui suscite les dévouements à mesure que croissent les épreuves de l'Eglise ? La noble séduction du péril multiplie nos zouaves pontificaux, et depuis l'invasion garibaldienne nous avons des convois de cent, parfois même de deux cents hommes. Il nous a fallu organiser deux départs chaque semaine. Avec quelle joie nous voyons se diriger vers Rome ces nombreuses phalanges ! Nos vœux, nos prières, nos félicitations les accompagnent, et nous leur faisons ces adieux que saint Bernard adressait, il y a neuf siècles, à d'autres croisés !

“ Soldats, leur disait-il, montrez-vous intrépides à poursuivre les ennemis de la croix du Christ. C'est à vous qu'il appartient de dire : Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Que de gloire pour vous si vous revenez victorieux du combat ! Que de félicité pour vous si vous tombez martyrs dans le combat ! car si ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, combien plus ceux qui meurent pour le Seigneur ! Votre milice vous épargne un sujet de crainte dont la conscience des milices terrestres n'est pas toujours exempte. Il est des causes pour lesquelles il n'y a de sûreté ni à donner la mort, ni à la recevoir. Mais vous athlètes du Christ, vous combattez avec sécurité les combats de votre Dieu. Si vous renversez l'ennemi, c'est un gain pour l'Eglise ; si vous êtes renversés, c'est un gain pour vous-mêmes. Que vous infligiez le trépas ou que vous le subissiez, vous faites les affaires du Christ et les vôtres.”

Un membre de notre comité central a fait dernièrement, avec un de nos

convois, la traversée de Marseille à Civita-Vecchia, et "ce voyage, nous dit-il, restera parmi les meilleurs et les plus précieux souvenirs de ma vie." Sur le navire s'embarquaient 160 volontaires hollando-belges, 60 soldats de la légion d'Antibes, plusieurs jeunes gens des premières familles de France, partant pour s'enrôler, eux aussi, dans le régiment des zouaves pontificaux, des Sœurs de Charité allant se vouer au service des blessés, des Sœurs de Charité volontaire, et, parmi elles, cette admirable comtesse de Limminghe, dont le nom est à jamais cher à notre armée catholique. (Bravos.) Il y avait là aussi des officiers français, de pieux laïques, désireux, comme notre confrère, d'offrir leurs services au Saint-Siège, des prêtres, des théologiens renommés, allant pacifiquement préparer les travaux du futur concile. L'Église tout entière, ou du moins tous les nobles dévouements étaient donc représentés sur ce vaisseau qui cinglait vers Rome et certes les regards de Dieu s'y reposaient avec bonté.

On détache les ancras, un chant majestueux et grave s'élève. Ce sont les passagers qui, d'une voix unanime, entonnent le *Magnificat*. On passe devant le môle : la foule y était accourue pour saluer le départ des soldats de l'Église. Sur le rivage et sur le vaisseau retentissent les cris de "*Vive Pie IX! Vive le Pape-Roi!*" C'est l'adieu des catholiques marseillais ; c'est le mot d'ordre des futurs défenseurs du trône pontifical. Le lendemain, en vue de Civita-Vecchia, le soir au milieu du calme des grandes eaux, de nouveaux cantiques se font entendre. C'est par l'*Ave Maris Stella* qu'on salue les côtes bénies de royaume du Vicaire de Jésus-Christ ! L'étoile de la mer, l'étoile de Marie Immaculée, n'est-ce pas l'étoile de Pie IX ? Et lui, du moins, plus heureux que d'autres souverains, il peut croire à son étoile, comme nous y croyons avec lui ! (Sourires et bravos.)

Mais je cède trop peut-être aux séductions de cet inépuisable sujet. . . . Après avoir admiré le dévouement des défenseurs du trône pontifical, sachons, Messieurs, nous demander compte de nos propres efforts pour la cause du Saint Siége. Où en est notre Œuvre du Denier de Saint Pierre ? Qu'avons-nous fait ! Que nous reste-t-il à faire !

Dieu soit loué, Messieurs ! Le bilan que nous venons de clôturer accuse, cette année encore, une augmentation assez notable sur la recette de l'exercice précédent. Le montant des offrandes pour le Denier de Saint-Pierre s'élevait, à la date du 8 décembre 1867, à la somme de 194,980 fr. La ville de Gand figure dans ce chiffre pour 74,530 fr. De son côté, l'œuvre spéciale des *étrennes à Pie IX* a produit 69,592 fr., et cette somme, jointe aux recettes du Denier de Sainte Pierre, donne un total de 264,582 francs. En résumé, nous constatons une augmentation de 4,201 fr. sur les relevés du 8 décembre 1866. (Applaudissements.)

Vous remarquerez, Messieurs, que je ne comprends pas dans ces calculs la souscription récemment ouverte pour l'armée pontificale, et qui

atteint déjà, dans notre diocèse, un chiffre de plus de 120,000 francs. Toutes les listes ne sont par encore closes, et les règles de la comptabilité ne permettent à nos trésoriers que d'enregistrer l'an prochain ce magnifique résultat.

Parmi les paroisses qui se sont particulièrement distinguées par leur générosité, je dois citer la commune d'Eyne. Déjà, Messieurs, vous avez pu lors de notre dernière assemblée générale, louer son zèle. Cette année, elle a fait plus encore. Ce village de 2,200 âmes a offert 2,250 francs au Denier de Saint-Pierre. D'autres paroisses ont suivi ce bel exemple ; d'autres au contraire, ont laissé diminuer le chiffre de leurs offrandes. Nous publierons, suivant l'habitude, un tableau qui permettra à chaque comité paroissial de faire son examen de conscience et de se livrer à de fructueuses études de statistique comparée. (Hilarité.)

Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, dans telle ou dans telle paroisse, des résultats actuels, la résolution pratique à prendre est la même partout, c'est de faire mieux encore l'année prochaine, (Très bien !) De "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" je dirais volontiers, comme tout à l'heure des zouaves pontificaux : "vaincre, c'est avancer ; réussir, c'est progresser." Or, Messieurs, cet avancement et ce progrès dépendent non seulement des comités paroissiaux, ils dépendent surtout de chacun de nous. Faisons tous en pas en avant, et l'œuvre générale aura fait une lieue !

Et quelles circonstances furent jamais mieux faites pour stimuler notre zèle ? Une voix sort pour ainsi dire des événements pour proclamer que "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" est aujourd'hui l'œuvre des œuvres. Voyez ce petit royaume cerné de toutes parts par la Révolution, dépouillé de ses plus riches provinces, obligé de maintenir la splendeur de la capitale du monde chrétien, de pourvoir aux besoins publics, d'entretenir une armée, de faire face soit aux dépenses de la guerre, soit aux charges multiples d'une paix sans sécurité. Je pose en fait que pas un gouvernement en Europe ne résisterait aux périls d'une telle situation. (C'est vrai !) Le Saint-Siège cependant la traverse victorieusement, sans imposer de nouvelles charges à ses sujets restés fidèles.

On a de l'or à Rome, pendant que la planche aux assignats fonctionne à Florence. (Bravos.) L'état pontifical jouit d'un universel crédit, pendant que le roi Galant-Homme, en dépit de la confiscation du patrimoine ecclésiastique, monte, non pas précisément au Capitole, mais au Panthéon des banqueroutiers célèbres ! (Bravos bruyants et prolongés.) Le doigt de Dieu est là, me direz-vous ; c'est un prodige, c'est l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre qui l'opère et le continuera (oui ! oui !) ; c'est nous que la Providence a choisis pour être les instruments de sa miséricorde et de sa justice ! (Très-bien !)

Ne comprenez-vous pas aussi que l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre répond aux plus intimes et aux plus ardentes aspirations des cœurs catho-

liques ? Elle est l'expression la plus naturelle de notre amour pour l'Eglise, le cri de nos consciences révoltées par les odieux triomphes de l'astuce et de la force, l'affirmation la plus énergique et la plus efficace de notre liberté chrétienne et des droits divins, également menacés et méconnus.

Et quoiqu'en dise notre siècle, plus épris du prestige du canon que de la majesté de la justice, ce n'est pas en vain que nos protestations retentissent dans le monde.—“ Vous ne connaissez d'autre droit que la force ? ” —Eh bien, soit ! Deux cents millions catholiques sont une force aussi : il faut compter avec elle. (Sensation.) Or, dans toutes les nations se lèvent de fidèles enfants de l'Eglise. Ils apportent à la Papauté menacée le triple témoignage de la prière, de l'aumône et du sang. Et ce témoignage incomparable, qui est le privilège de notre cause, que dit-il ?

Ecoutez : toutes les voix ne font qu'une voix, et toutes les langues se confondent dans l'unanimité d'une même parole : “ Rome est au Pape parce qu'elle est à nous, et elle est au Pape et à nous parce que Dieu nous l'a donnée, que les siècles nous l'ont conservée, que nous l'avons bâtie de nos offrandes et arrosée du sang de nos martyrs ! ” (Bravos.) Ce que veut cette solennelle affirmation, appuyée d'une attitude énergique, les événements nous l'ont montré.

A quoi faut-il attribuer la récente intervention de la France à Rome ? Qui donc a mis fin à une politique pleine d'atermoiements et d'incertitudes ? Je n'hésite pas à le dire : Ces résultats sont dus, après Dieu, à ce magnifique réveil des catholiques français, protestant, au nom du patriotisme outragé, mais surtout au nom de leur foi menacée dans ses droits les plus chers et dans ses affections les plus augustes. (Très bien !)

Et, plus récemment encore, dans ce solennel débat qui a si profondément remué l'Europe, d'où vient que des paroles plus rassurantes soient enfin venues éclaircir la situation et soulager nos filiales angoissées ? Le Corps Législatif l'a voulu sans doute, mais il était poussé par la France tout entière, frémissante et debout ; et derrière la France se trouvait la chrétienté ! (Bravos.)

Notre devoir est donc tout tracé, Messieurs : prions avec ferveur, donnons avec générosité, parlons avec courage. Le temps des équivoques est passé, les camps se dessinent, le problème est réduit à sa plus simple expression. Tous les subterfuges sont démasqués, tous les mensonges percés à jour.

Il ne s'agit plus de *l'Eglise libre dans l'Etat libre* ; l'Eglise profanée de Monte Rotondo est là pour attester la sincérité de cette hypocrite devise ! (Bravos.)

Il ne s'agit plus des vœux du peuple romain ; le peuple romain veut rester fidèle à son roi : il l'a proclamé devant le monde. (Oui ! Très-bien !)

Il ne s'agit plus du loup gardant l'agneau, de Pie IX protégé par Victor Emmanuel, assité sans doute de son "fibustier intime;" la persécution qui sévit en Italie a fait justice de cette indécente plaisanterie; personne ne croit plus à "la profession de foi du ci-devant Savoyard!" (Rires et applaudissements.)

Il ne s'agit plus même du Vatican et de son jardin: on veut extirper la Papauté, on veut en finir avec le Vicaire de Jésus-Christ, avec Jésus-Christ lui-même, et, pour mieux y réussir, on parle sans détour de raser le Vatican et de faire sauter le dôme de Saint-Pierre. (Mouvement.)

Désormais donc, il faut choisir entre ces deux termes: ou l'Eglise ou la Révolution.

Désormais il faut, comme au prétoire, opter entre Pie IX, le juste persécuté, et les misérables Barrabas à chemises rouges ou à robe royale, qui représentent l'annexionisme contemporain. *Barrabas autem insignis latro*: c'est le mot de l'Evangile, et il est éternellement vrai. (Bravos.)

Or, Messieurs, votre choix est fait: allez donc au scrutin déposer votre vote dans l'urne du Denier de Saint-Pierre!

Votre décision est prise, proclamez la tout haut, et forcez, s'il en est besoin, ceux qui tiennent en main les destinées des peuples à compter avec elle, à protéger la faiblesse, à défendre le droit!

Est-ce tout?... Non, car cette question est si vaste et si grande que l'esprit déconcerté ne peut l'embrasser d'un seul regard.

Portons les yeux plus haut, Messieurs, et parlons le langage de la foi. Qu'est-ce que le Pape, pour nous catholiques? Y pensons-nous assez, et savons-nous remplir les devoirs que cette pensée doit nous dicter?

On vous a souvent redit les incomparables merveilles du mystère eucharistique; on vous a introduits dans les profondeurs de "ce dogme générateur de la piété chrétienne." Mais Jésus-Christ n'est pas seulement présent parmi nous dans la Très-Sainte Eucharistie, il se perpétue, et, en quelque manière, il vit, il agit et il parle aussi dans la personne de son Vicaire. Comme l'autel où s'immole l'auguste victime est le centre de nos vieilles basiliques, la raison d'être et la clef de leur symbolique architecture, ainsi, Messieurs, le Pape est aussi le centre de la société religieuse, de ce grand édifice de l'Eglise dont nous sommes les pierres vivantes, travaillées et sculptées par la grâce. Nous avons et nous aimons la dévotion au Très-Saint Sacrement; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas ce qu'après le P. Faber, je nommerai *la dévotion au Pape*? Nous avons et nous aimons "l'Œuvre de l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas l'Œuvre du dévouement perpétuel au Vicaire de Jésus-Christ?... (Très-bien!)

Cette Œuvre, Messieurs, est toute trouvée: c'est "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" dans ses multiples manifestations. Aimons-la donc!

Laissons parler notre cœur, écoutons notre foi, et du flambeau de la foi jailliront, comme toujours, les rayons de l'espérance. Sans doute, l'Église est persécutée, les temps sont mauvais, l'horizon est sombre. Et cependant, dans toutes les âmes croyantes, règne une invincible confiance. C'est que, pour un vrai chrétien, l'épreuve est un calice dont les bords seuls sont enduits d'amertume ; au fond de la coupe il retrouve toujours le miel des promesses divines. (Mouvement.)

Oui, Dieu se lèvera ; il jugera sa cause, il ne laissera pas sans récompense tant de dévouements dont il est l'objet dans la personne de Pie IX !... Semblables à ces tisserands lyonnais dont la main trace de riches arabesques sur une soie cachée à leurs yeux, nous travaillons aux plans divins sans en connaître toute la magnificence. N'attendez-vous rien cependant de ce splendide mouvement qui embrasse l'univers ? Ne voyez-vous pas que, de toutes parts, les âmes tressaillent et présentent d'immenses événements ? N'est-ce rien que le réveil catholique de l'Angleterre, la renaissance catholique de la Hollande, les fécondes agitations de l'Orient ? N'est-ce rien que ce Concile œcuménique qui va briller comme un arc-en-ciel sur un ciel aujourd'hui rempli d'orage ? N'est-ce rien que l'épiscopat, le sacerdoce et les fidèles se groupant autour de Pie IX en rangs si étroits que pas une erreur, pas une révolte ne peuvent filtrer à travers ce rempart cimenté moins encore par l'obéissance que par l'amour ?

Ah ! Messieurs, confiance, confiance !... Nous aussi nous attendons l'unité, une unité plus grande que celle de l'Italie, car elle doit conquérir le monde, la sainte unité des âmes, l'unité dans la vérité, dans la charité, dans la paix ! (Bravos.)

O Seigneur Jésus, que votre règne arrive ! Montrez-nous la puissance de votre bras, dissipez les ennemis de votre Église, et faites-nous apparaître ceint de la triple couronne du Père, du Pontife et du Roi, le bon Pasteur rassemblant ses brebis dans un seul bercail ! (Applaudissements prolongés.)

Mgr. l'Evêque de Gand a ensuite adressé à l'auditoire quelques paroles d'encouragement et d'édification, et a appelé sur la Société de Saint-Vincent de Paul et sur l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre l'abondance des bénédictions divines.

## RIQUET-AU-DIABLE.

### I.

SOMMAIRE :—Le clocher de Ker-Trall.—Ce qui s'y passa d'extraordinaire à la naissance de Riquet-au-Diable.—Ce qu'il advint encore de surprenant lors du baptême du jeune Henri Windmœr.

Par lui-même, le clocher de Ker-Trall offrait un aspect étrange. Haut de soixante pieds, sa base était moins large que son sommet, lequel se terminait en forme de champignon. Ses murs, noircis et rongés comme un vieux chêne maintes fois frappé par la foudre, semblaient prêts à crouler ; et on ne comprenait pas comment il se maintenait en équilibre.

On croyait généralement dans Ker-Trall que sa fondation remontait au roi franc Dagobert, époque où il servait à faire le guet.

À sa partie supérieure, cet étonnant clocher était percé de huit ouvertures, à chacune desquelles correspondait une cloche plus ou moins forte.

Huit cloches ! c'était beaucoup, assurément, pour un simple bourg perdu dans les bois et les montagnes. Voici l'origine de ce luxe de sonnerie.

Du temps que l'artillerie n'existait encore qu'en Chine, sur Ker-Trall pesait la domination de deux maisons seigneuriales dont les derniers représentants se sont éteints le même jour aux champs de Rosbach. Or, ces deux familles rivales s'efforçaient de l'emporter l'une sur l'autre, soit par les armes, soit à force de ruse, d'intrigues ou de magnificence.

Aussi, dès que l'usage des cloches commença à se répandre, l'un des maîtres du bourg en acheta une petite pour la tour du lieu. Son concurrent, jaloux du bruit qu'elle faisait, se hâta d'en acquérir une seconde de plus forte dimension. Le premier, ne voulant pas être en reste, ne tarda pas à procurer une troisième cloche à la tour de Ker-Trall.

La lutte dura plusieurs années, jusqu'à ce que huit cloches, plus puissantes l'une que l'autre, eussent pris place dans l'édifice.

Le défaut de ressources obligea les deux rivaux à ne pas aller plus loin, car, en ce temps, les cloches coûtaient fort cher. Il fallait les faire venir à grands frais, et les dépenses d'installation jointes à celles du transport décuplaient facilement le prix.

Ce fut ainsi que la tour de Ker-Trall se peupla de huit cloches, chantres de bronze destinés à proclamer dans la contrée le duel pacifique des deux seigneurs.

Peut-être notre récit paraîtra légendaire et quasi fabuleux ; cependant il est d'une rigoureuse authenticité. Les incrédules, pour constater la vérité, n'ont qu'à se rendre à Ker-Trall. Sans doute on ne leur montrera

plus qu'une seule cloche, les autres ayant été fondues en 1813 pour faire des canons ; mais ils liront sur les registres de la paroisse les actes de donation, les noms des cloches et les noms des parrains et marraines. Ils verront en outre le clocher tel que nous venons de le décrire. Les vieux du pays leur diront que l'édifice, autrefois, était moins large à son sommet, et qu'il fallut le développer au fur et à mesure qu'une nouvelle cloche devait y prendre place. Ils affirmeront gravement, sans sourciller, que la tour, construites contre toutes les règles de l'architecture, ne se soutient qu'à l'aide d'une fée résidant sous terre ; ils ajouteront avec le même aplomb, que le monument croulera le jour où l'on retirera d'un champ de bruyère une certaine pierre dont il sera parlé dans la suite de cette histoire.

Ces croyances, profondément enracinées dans l'esprit de ceux qui sont nés à l'ombre du clocher de Ker-Trall, leur inspirent une vigilance infatigable à l'égard de la pierre merveilleuse.

Lors de la grande Révolution, pendant l'invasion française, deux ou trois soldats esprits-forts, qui se moquaient des fées et des génies, essayèrent de détruire la pierre ; mais ils durent renoncer promptement à leur dessein pour ne point être massacrés.

Que si l'on nous demande comment on utilisait tant de cloches dans un simple bourg, nous répondrons qu'on n'éprouvait à cela nul embarras. Chacune avait son emploi réglé : la plus petite servait aux jours ordinaires, la seconde sonnait les dimanches, la troisième annonçait les baptêmes, la quatrième les mariages, la cinquième tintait le glas des morts, la sixième était consacrée aux fêtes de degré inférieur et la septième aux moyennes solennités ; aux grands jours de Noël, de Pâque, de l'Ascension, etc., les sept cloches mises en branle, faisaient entendre leurs volées imposantes à dix lieues à la ronde.

Quant à la huitième cloche, elle sonnait seulement aux visites du prince ou de l'évêque, ce qui arrivait très-rarement. Des générations entières s'étaient écoulées sans avoir connu le timbre de sa voix de bronze.

Elle ne devait mêler sa sonnerie à celle de ses compagnes que lors du passage du Pape ou du chef de l'Empire. Inutile de dire que l'occasion ne se présentait qu'à de longs intervalles. A l'époque où se place notre récit, il n'y avait, dans Ker-Trall, qu'un centenaire qui eût entendu ce majestueux carillon.

C'était en 1699, lors du passage de l'empereur Léopold Ier à Detmold. Le prince s'était exprès détourné de sa route pour jouir d'une sonnerie peut-être unique dans ses Etats.

Or, la naissance d'Henri Windmœr fut marquée par un étrange phénomène. L'enfant vint au monde le 31 décembre 17.., à minuit trois quarts d'après certaines relations, et selon d'autres, le 1er janvier, à la même heure. Nous ne discuterons point la question, attendu qu'elle importe

peu à notre histoire. Il est un fait du moins qui n'est l'objet d'aucun doute, c'est qu'au moment même où le nouveau-né constatait par un vagissement sa présence au nombre des vivants, le silence de la nuit fut subitement troublé : une voix éclatante, celle de la grosse cloche, qui ne sonnait que pour le Pape et l'Empereur, vibra soudain dans les airs.

A ces sons imposants, tous les habitants de Ker-Trall, s'élançant hors du lit, se précipitèrent dans la rue, malgré le froid vif de la saison.

L'énorme cloche sonnait toujours à grandes volées. Les villageois, stupéfaits, s'interrogeaient mutuellement, demandant si le chef de l'Eglise ou celui du Saint Empire n'était point dans le voisinage.

On sut bientôt que rien de pareil n'arrivait, et qu'il n'y avait de nouveau dans le bourg que la naissance d'un jeune garçon dans la maison de Jean Windmœr.

On crut alors que la grosse cloche avait été mise en branle pour célébrer cet événement ; et bien que Jean Windmœr fût le bourgmestre de Ker-Trall, on ne laissa pas d'être très-scandalisé d'une telle innovation. On concédait qu'il eût pu faire sonner la cloche des dimanches, ou encore, à la rigueur, celle des petites fêtes ; mais la cloche du Pape ! où avait-il donc la tête ?

Tandis qu'on raisonnait à perte de vue là-dessus, voilà que la cloche des grands jours, puis celle des fêtes moyennes, puis toutes les autres successivement se mettent de la partie, formant non point un harmonieux carillon, mais un effroyable tintamare.

Du coup la stupeur fut au comble. Ni la rigueur de la température, ni le costume par trop léger des habitants, ne furent capables de les retenir ; tous se précipitèrent vers le clocher.

Mais, chose non moins étrange que la sonnerie, le maître sonneur et ses auxiliaires habituels étaient parmi la foule ; les portes de la tour étaient exactement fermées.

On alla au presbytère où, chaque soir, on déposait les clefs de l'Eglise : elles étaient toutes à leur place accoutumée, y compris celle du clocher.

Les cloches cependant menaient toujours un train d'enfer. On sollicita l'intervention du curé, qui vint avec un vase d'eau bénite et des enfants de chœur portant des cierges allumés.

On ouvrit la porte du clocher. Il s'en échappa brusquement une nuée de moineaux effarés, qui éteignirent de leurs ailes toutes les lumières et plongèrent l'assistance dans une profonde obscurité.

D'ailleurs les cloches se turent à l'instant.

On aspergea les lieux d'eau bénite, on ralluma promptement les cierges, on pénétra dans le clocher, qu'on fouilla de haut en bas. Rien n'était dérangé : les cordes, les battants ne remuaient même pas.

Enfin, par un prodige inexplicable, les cloches, qui s'entendaient d'ordinaire de si loin, ne furent point entendues, cette nuit-là, des villages les plus rapprochés, malgré le froid et la pureté de l'air.

Le lendemain, les habitants de Ker-Trall racontèrent aux paysans du voisinage l'aventure de la nuit ; mais on les traita de visionnaires, et quelques-uns finirent même par se persuader qu'ils avaient été le jouet d'une illusion ou qu'ils avaient fait un mauvais rêve.

Néanmoins la plupart demeurèrent convaincus qu'ils avaient été témoins de quelques diableries.

Quoiqu'il en fût, c'est ainsi que s'accomplit l'entrée en ce monde de Henri Windmœr qui devait en sortir sous celui de Riquet-au-Diable.

## II.

Il est facile de le comprendre, après l'inférieure sonnerie de la nuit où naquit le jeune Windmœr, aucun sonneur ne voulut, de quelque temps, rentrer dans le clocher de Ker-Trall.

Le curé dut payer de sa personne pour démontrer que nul maléfice n'avait été jeté sur les cloches. Il alla lui-même sonner plusieurs jours de suite.

Son exemple décida les sonneurs à reprendre l'exercice de leurs fonctions. Tout marcha parfaitement, sans incident remarquable, jusqu'au jour où devait être baptisé le nouveau-né.

C'était fête solennelle pour les habitants de Ker-Trall, car, à leurs yeux, le bourgmestre remplaçait les anciens seigneurs du village, et ils se préparaient à célébrer le baptême de l'enfant avec la pompe usitée jadis quand on présentait au Fonts sacrés les fils des hauts barons.

Dans ces circonstances, dès le matin du jour fixé pour la cérémonie, les jeunes gens du bourg se rendaient dans les bois pour y couper de belles branches vertes de houx. Ils les portaient en procession dans la chapelle du baptistère, les déposaient autour de la piscine sainte, les trempaient d'eau bénite, puis les promenaient dans le village.

Enfin, à l'heure du repas de baptême, ils allaient les planter devant la demeure du nouveau-né. Là, coiffés d'un bonnet vert et chaussés de guêtres rouges, ils exécutaient une danse allemande en soufflant dans des cornes de bœufs, comme les pâtres de la Suisse.

La danse terminée, le père de l'enfant sortait, suivi de ses laquais chargés de provisions. Chaque gars venait alors défilé devant lui, avec sa branche de houx, et formulait par trois fois des vœux pour la prospérité de l'héritier de la maison.

Il recevait en revanche une miche de pur froment et un quartier de viande, le tout accompagné d'un souhait de bonheur. La distribution achevée, chacun replantait en terre sa branche de houx et se retirait aux sons rauques de la corne. Cette musique rustique et primitive retentissait quelquefois dans le bourg et aux environs jusqu'après minuit.

L'époque du baptême du jeune Windmœr étant arrivée, on oublia à Ker-Trall la circonstance étrange qui avait marqué la naissance de l'enfant,

et on ne songea qu'à s'acquitter convenablement des cérémonies accoutumées.

Bien avant le lever du soleil, les jeunes gens coururent au bois, d'où ils revinrent avec de grosses branches de houx chargées d'innombrables baies rouges, ressemblant à des grains de corail parmi les feuilles épineuses.

À l'annonce de leur retour, une vieille berline à six roues et à quatre chevaux sortit de la maison du bourgmestre, laquelle occupait le haut du village.

L'antique voiture, aussi incommode qu'un chariot campagnard, ne roulaît que dans les grandes occasions.

En ce moment, elle renfermait l'enfant qui allait être baptisé, sa nourrice, la sage-femme et le docteur. Le père, sa famille, ses amis, suivaient à cheval, en tête d'une longue file formée par les jeunes gens et les curieux du bourg.

Les rites sacrés s'accomplirent comme d'habitude, au milieu du recueillement général.

Le cortège franchit le seuil de l'église pour reprendre le chemin de l'habitation du bourgmestre.

C'était le moment que les sonneurs choisissaient pour entrer dans le clocher et commencer la sonnerie du baptême. Plus ils sonnaient de temps, plus ils faisaient honneur à la famille du nouveau-né. Ils se réglaient à cet égard sur la générosité des parents.

Aussi, Jean Windmœr, à qui son rang inspirait une vanité excessive, n'épargna pas les gratifications. Les sonneurs, charmés, protestèrent que la cloche consacrée à célébrer les solennités du baptême, ferait entendre son chant de bronze jusqu'à la fin du jour, dût-elle se fêler.

Ils n'eurent pas la peine de tenir leur promesse. Le maître sonneur, s'étant suspendu vigoureusement à la corde de la cloche des baptêmes, s'aperçut avec stupéfaction qu'elle n'émettait aucun son. Il appela ses aides ; mais leurs efforts réunis n'obtinrent aucun résultat ni sur une cloche ni sur l'autre.

Ayant requis du renfort, ils montèrent dans la cage qui renfermait les cloches ; tout y était dans le plus grand ordre. Alors ils tentèrent de faire jouer les battants à force de bras, et à peine réussirent-ils à produire de faibles tintements à de longs intervalles.

Bref, il fallut se passer de sonnerie ce jour-là, car les cloches s'obstinèrent jusqu'au bout dans leur silence.

Au premier moment, la famille du bourgmestre s'affecta singulièrement de ce phénomène inexplicable et qui paraissait avoir une cause surnaturelle. Mais la mélancolie ne pouvait faire long séjour chez Jean Windmœr, qui aimait à mener joyeuse vie. Il trouva bientôt moyen de bannir tout souci et de se livrer aux appétits qu'excitaient les odorantes fumées du banquet.

Soldat autrefois, il avait convié d'anciens camarades de l'armée, braves

routiers ne connaissant ni foi ni loi. Le reste des invités se composait de bons Allemands, grands admirateurs de quiconque avait traîné le sabre.

Donc, pour chasser le souvenir de la cruelle déception ou les funestes pressentiments, Jean Windmœr excita ses hôtes à manger et surtout à boire. Le rire revint bientôt sur les lèvres, et le repas se termina plus allègrement qu'il n'avait commencé.

Vers la fin, on appela trois des jeunes gens les plus déleurés qui attendaient au dehors. On leur versa quelques rasades, et ils entonnèrent des chansons burlesques, accompagnées de danse et de pantomime. A chaque couplet que les gars chantaient, les convives choquaient leurs verres et les vidaient en l'honneur de l'héritier du bourgmestre.

Quand il vit que l'assistance s'était suffisamment échaudie, Jean Windmœr sortit pour faire la distribution d'usage aux porteurs de houx qui attendaient à la porte.

Afin de chasser de leur esprit toute idée noire, il joignit à la victuaille de nombreuse pièces d'argent.

Les gars, comme on le pense bien, goûtèrent fort cette libéralité qui n'était pas inscrite dans le programme de la fête. Ils se retirèrent en laissant leurs branches de houx devant la demeure du bourgmestre. Et, comme pour faire honte aux cloches de leur mutisme inopportun, ils sonnèrent presque toute la nuit de leurs conques rustiques.

Aujourd'hui, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, existe encore la coutume d'aller quérir des rameaux de houx dans les bois, aux naissances, aux baptêmes et même aux mariages, pour les planter à la porte des maisons.

Mais, au siècle dernier, à Ker-Trall, différentes observances superstitieuses se rattachaient à cette pratique.

Aux premières lueurs de l'aube du jour qui suivait la cérémonie, le maître de la maison allait visiter avec ses parents les branches de houx restées dans la cour, et on faisait la cueillette de toutes les baies qu'elles portaient.

Autant il y avait de baies rouges, autant, croyait-on, de jours heureux étaient réservés au nouveau-né. Celles-là, on les enfouissait sous la pierre du foyer.

Quant aux baies vertes, elles présageaient des jours difficiles, remplis d'épreuves pour l'enfant. On les enterrait profondément en dehors de l'habitation.

Il est inutile d'expliquer que les jeunes gens prenaient soin d'enlever les dernières pour ne laisser que les premières. Mais, malgré l'attention qu'ils y mettaient, ils en oubliaient toujours quelques vertes.

Toutefois, un plus grand malheur encore pouvait arriver en ces circonstances ; c'était quand, en dépit de toutes les précautions, il restait sur les rameaux de houx une ou plusieurs baies noires. Cela signifiait *male mort* pour l'enfant ; et, à Ker-Trall, au temps de notre histoire, cent personnes eussent cité sans peines de lugubres exemples.

Il n'y avait qu'un moyen de se prémunir contre la destinée qu'annonçaient les baies fatales : il fallait les brûler, puis jeter les cendres dans le Puits-Sans-Fond. En ce cas, le maléfice était conjuré.

Mais ce n'était pas une mince affaire que l'accomplissement de la dernière opération, car le Puits-Sans-Fond jouissait d'une sinistre opération. On ne se souvenait pas à Ker-Trall d'avoir jamais pu décider personne à en approcher.

Voici comment on procédait, quand il s'agissait de conjurer les maux présagés par les baies noires du houx des baptêmes.

Après avoir brûlé ces baies redoutées, on mettait les cendres dans un sachet de cuir qu'on suspendait au cou d'un chien ; ensuite on enfermait la tête de l'animal dans un sac de toile, on lui attachait à la queue une demi-douzaine de grolots, et on le portait, ainsi équipé, dans la direction du Puits-Sans-Fond.

Alors, tous les habitants du bourg se réunissant, formaient un vaste cercle, poussaient de grands cris, et lançaient des pierres, des balles, des bâtons, jusqu'à ce que la malheureuse bête, ahurie, folle de terreur, allât se précipiter d'elle-même dans le gouffre qui n'avait jamais rendu sa proie.

Or, le lendemain matin du baptême du fils de Jean Windmœr, quand le bourgmestre, accompagné de ses parents, se prépara à recueillir les précieuses baies, sa consternation fut extrême en découvrant que presque tous les fruits du houx étaient noirs. A peine s'il y en avait quatre ou cinq ronges.

Le fait était d'autant plus étonnant, que les jeunes gens n'avaient rien négligé pour éliminer les baies fatales.

On pensa naturellement qu'il y avait là-dedans de la sorcellerie ; on s'empessa d'en détruire l'effet en brûlant les baies noires et en jetant leurs cendres dans le Puits-Sans-Fond, à l'aide des procédés ordinaires.

Ici encore un événement singulier se produisit : lorsque le chien voué au terrible office d'emporter le mauvais sort se fût précipité dans l'abîme, il s'en éleva un épais et noir tourbillon, qui, obscurcissant les airs, couvrit de cendres les assistants.

Chacun prit la fuite, en proie à une épouvante inexprimable.

La nuit de la naissance du jeune Windmœr, un prophète villageois, consulté sur ces cloches qui sonnaient d'elles-mêmes, avait répondu que ce phénomène était d'heureux augure, et qu'il annonçait que le nouveau-né deviendrait infailliblement pape ou empereur.

Interrogé une seconde fois sur la signification du silence opiniâtre des cloches le jour du baptême de l'enfant, il avait expliqué qu'un mauvais génie gelait la voix des chœurs de bronze, afin de se venger du bon génie qui avait présidé à l'avènement en ce monde de l'héritier du bourgmestre.

Mais à la nouvelle du prodige du Puits-Sans-Fond, les habitants de Ker-Trall jugèrent que le jeune Henri Windmœr était voué à une malédiction inéluctable.

(La suite au prochain numéro.)